

**THE CORNWALL
PUBLIC INQUIRY**



**L'ENQUÊTE PUBLIQUE
SUR CORNWALL**

Public Hearing

Audience publique

Commissioner

The Honourable Justice /
L'honorable juge
G. Normand Glaude

Commissaire

VOLUME 264

Held at :

Hearings Room
709 Cotton Mill Street
Cornwall, Ontario
K6H 7K7

Tuesday, July 29, 2008

Tenue à:

Salle des audiences
709, rue de la Fabrique
Cornwall, Ontario
K6H 7K7

Mardi, le 29 juillet 2008

Appearances/Comparutions

Ms. Julie Gauthier	Registrar
M ^e Pierre R. Dumais Ms. Maya Hamou	Commission Counsel
Mr. Peter Manderville	Cornwall Community Police Service and Cornwall Police Service Board
Mr. Neil Kozloff Ms. Diane Lahaie	Ontario Provincial Police
M ^e Claude Rouleau	Ontario Ministry of Community and Correctional Services and Adult Community Corrections
M ^e Vanessa Glasser	Attorney General for Ontario
Ms. Michele R. J. Allinotte	The Children's Aid Society of the United Counties
Mr. Allan Manson	Citizens for Community Renewal
Mr. Dallas Lee	Victims' Group
Mr. David Sherriff-Scott M ^e Gisèle Levesque	Diocese of Alexandria-Cornwall and Bishop Eugene LaRocque
Mr. Giuseppe Cipriano	The Estate of Ken Seguin and Doug Seguin and Father Charles MacDonald
M ^e Danielle Robitaille	Mr. Jacques Leduc
Mr. William Carroll	Ontario Provincial Police Association
Ms. Kimberly Ishmael	Upper Canada District School Board
Mr. Ian Paul	Coalition for Action
Monseigneur Eugène LaRocque	Monseigneur Eugène LaRocque

Table of Contents / Table des matières

	Page
List of Exhibits :	iv
MONSEIGNEUR EUGÈNE LAROCQUE, Sworn/Assermenté	2
Examination in-Chief by/Interrogatoire en-chef par M ^e Pierre Dumais	3

LIST OF EXHIBITS/LISTE D'EXHIBITS

NO.	DESCRIPTION	PAGE NO
P-2033	(120110) c.v. of Eugène LaRocque	3
P-2034	(118815) Profession de Foi et Serment de Confidence - 22 juin, 77	23
P-2035	(118824) Lettre de Eugène LaRocque à Gilles Deslauriers - 27 jul, 78	25
P-2036	(710229) Meeting of the Council of Priests - 11 Sep, 79	34
P-2037	(118830) Lettre de Gilles Deslauriers Eugène LaRocque - 30 avr, 81	37
P-2038	(118837) Lettre de Eugène LaRocque à Gilles Deslauriers - 10 jan, 84	43
P-2039	(118838) Announcement Formation Centre appointments - 10 jan, 84	44
P-2040	(118807) Lettre de Eugène LaRocque à Gilles Deslauriers - 25 nov, 74	63
P-2041	(129775) Lettre de Eugène LaRocque à Luigi Dadaglio - 24 fev, 86	87
P-2042	(118856) Lettre de Eugène LaRocque à Gilles Deslauriers - 6 avr, 86	152
P-2043	(118857) Lettre de Pro-Nonce Apostolique à Eugène LaRocque - 7 avr, 86	174
P-2044	(118858) Lettre de Pro-Nonce Apostolique à Eugène LaRocque - 9 avr, 86	174
P-2045	(118859) Lettre de Eugène LaRocque à Pro-Nonce Apostolique - 10 avr, 86	174
P-2046	(118862) Lettre du Pro-Nonce Apostolique à Eugène LaRocque- 17 avr, 86	178

LIST OF EXHIBITS/LISTE D'EXHIBITS

NO.	DESCRIPTION	PAGE NO
P-2047	(118883) Lettre du Pro-Nonce Apostolique à Eugène Larocque - 19 juin, 86	179
P-2048	(118867) Lettre de Eugène LaRocque à Gilles Deslauriers - 1 mai, 86	185

1 --- Upon commencing at 9:35 a.m. /

2 L'audience débute à 9h35

3 **THE REGISTRAR:** Order; all rise. À l'ordre;
4 veuillez vous lever.

5 This hearing of the Cornwall Public Inquiry
6 is now in session. The Honourable Mr. Justice Normand
7 Glaude, Commissioner, presiding.

8 Please be seated. Veuillez vous asseoir.

9 **THE COMMISSIONER:** Thank you. Good morning
10 all.

11 **Me DUMAIS:** Bonjour, monsieur le
12 Commissaire.

13 **LE COMMISSAIRE:** Bonjour.

14 **Me DUMAIS:** Juste avant de débiter avec le
15 prochain témoin, j'aimerais simplement identifier certains
16 des avocats qui sont dans la salle.

17 **LE COMMISSAIRE:** Oui.

18 **Me DUMAIS:** Nous avons évidemment monsieur
19 Robert Talach qui revient.

20 **LE COMMISSAIRE:** Bonjour.

21 **Me DUMAIS:** Et nous avons également
22 Kimberley Ishmael à l'arrière qui représente un des
23 conseils d'éducation, Upper Canada.

24 **LE COMMISSAIRE:** Parfait. Good morning.

25 **Me DUMAIS:** Donc, j'aimerais appeler notre

1 prochain témoin à la barre, Monseigneur Eugène LaRocque.

2 **LE COMMISSAIRE:** Parfait, merci.

3 Bonjour.

4 **MONSEIGNEUR EUGÈNE LAROCQUE, Sworn/Assermenté:**

5 **LE COMMISSAIRE:** Bonjour, Monseigneur.

6 **MONS. LAROCQUE:** Bonjour.

7 **LE COMMISSAIRE:** Merci d'être venu.

8 **MONS. LAROCQUE:** Enfin.

9 **LE COMMISSAIRE:** Enfin.

10 Donc, il y a de l'eau et des verres propres
11 si vous voulez en avoir. J'aimerais que vous parliez
12 directement dans le microphone. Il y a un écouteur qui
13 contrôle le volume du son. Si Maître Dumais parle trop
14 fort, vous pouvez -- c'est une petite boîte ici comme ça.
15 Puis il y a des contrôles si vous voulez l'ajuster.

16 On va sans doute vous montrer des documents.
17 On va vous les montrer soit en papier ou bien sur
18 l'ordinateur. Parfois, on l'agrandit sur l'ordinateur,
19 c'est plus facile à lire.

20 Donc, en attendant, j'aimerais que vous
21 répondiez les questions au meilleur de votre connaissance
22 et de votre mémoire. Si jamais il vous faut une pause ou
23 il y a quelque chose qui vous tracasse, vous n'avez juste à
24 m'adresser puis on pourra régler ces choses-là.

25 **MONS. LAROCQUE:** Bien, merci.

1 **LE COMMISSAIRE:** Bon. Avez-vous des
2 questions à ce moment-ci?

3 **MONS. LAROCQUE:** Non, du tout.

4 **LE COMMISSAIRE:** Parfait, merci.
5 Maître Dumais?

6 **--- EXAMINATION IN-CHIEF BY/INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me**
7 **DUMAIS:**

8 **Me DUMAIS:** Bonjour, Monseigneur.

9 La première chose que j'aimerais faire avec
10 vous c'est parcourir les grandes lignes de votre curriculum
11 vitae et j'ai trois documents à ce point-ci que j'aimerais
12 déposer en preuve.

13 Le premier se trouve à être le Document
14 120110. D'abord, Monseigneur, quand on dépose des
15 documents en preuve, il y a un certain délai, mais ils vont
16 vous en faire parvenir une copie.

17 **LE COMMISSAIRE:** Bon, la Pièce 2033 c'est le
18 Curriculum Vitae d'Eugène Philippe LaRocque.

19 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE No P-2033:**

20 (120110) C.V. of Eugène LaRocque

21 **Me DUMAIS:** Et puis le deuxième document, si
22 je peux me permettre, c'est un document qui a été déposé
23 hier. C'est la Pièce 2028.

24 Un autre document est le 120689. Puis
25 ensuite, le troisième document a également été déposé en

1 preuve dans les dernières journées. Ça se trouve à être la
2 Pièce 2009.

3 **LE COMMISSAIRE:** Deux zéro zéro neuf (2009).
4 Parfait. Je pense que nous sommes là, Maître Dumais.

5 **Me DUMAIS:** Alors, Monseigneur, le premier
6 document que j'aimerais regarder se trouve à être votre
7 curriculum vitae. Puis à ce que je comprenne, ce n'est pas
8 un curriculum vitae qui est à jour. C'est un curriculum
9 vitae qui semble avoir été déposé ou remis à une certaine
10 période de temps à la Police provinciale de l'Ontario?

11 Est-ce que vous vous souvenez de leur avoir
12 remis un curriculum vitae?

13 **MONS. LAROCQUE:** Non, je m'en rappelle pas,
14 non.

15 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, le curriculum
16 essentiellement indique que vous êtes né le 27 mars 1927 à
17 Windsor?

18 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste.

19 **Me DUMAIS:** Et puis que vous êtes le plus
20 vieux de cinq enfants; c'est bien ça?

21 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

22 **Me DUMAIS:** Et puis que vous avez grandi
23 dans la région de Windsor et que vous auriez débuté vos
24 études au Séminaire St. Peter's à Londres en Ontario de
25 1945 à 1952?

1 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste.

2 **Me DUMAIS:** Vous avez fait des études en
3 théologie et en philosophie. Puis vous avez été ordonné le
4 7 juin 1952 à la Cathédrale St. Peter's à Londres en
5 Ontario par l'Évêque Cody.

6 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça, justement.

7 **Me DUMAIS:** De 1952 à 1954, vous avez été
8 assistant curé à la paroisse Ste Theresa à Windsor?

9 **MONS. LAROCQUE:** Sainte-Thérèse.

10 **Me DUMAIS:** Sainte-Thérèse -- et de 1954 à
11 1956, vous avez effectué des études pour compléter votre
12 Maîtrise en français. Vous auriez commencé à St. Michael's
13 à Toronto puis ça aurait été complété à l'Université Laval
14 dans la Ville de Québec?

15 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

16 **Me DUMAIS:** Puis à partir de 1956, vous êtes
17 devenu Registraire et vous avez enseigné au King's College
18 à Londres en Ontario.

19 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

20 **Me DUMAIS:** À un certain moment donné en
21 1962, vous êtes devenu doyen des Affaires étudiantes et
22 puis vous avez travaillé au collège jusqu'en 1964.

23 **LE COMMISSAIRE:** Vous devez répondre.

24 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'est bien.

25 **LE COMMISSAIRE:** C'est ça, merci.

1 **Me DUMAIS:** En '64, vous avez été nommé au
2 poste de Directeur spirituel au Séminaire de St. Peter's.

3 **MONS. LAROCQUE:** Assistant-directeur
4 spirituel. Il y avait ---

5 **Me DUMAIS:** Assistant, merci.

6 **MONS. LAROCQUE:** Assistant.

7 **Me DUMAIS:** Et puis, à ce que je comprenne,
8 vous enseignez également la théologie et le français?

9 **MONS. LAROCQUE:** J'ai enseigné un cours de
10 théologie ascétique et puis le français, oui. Puis je
11 faisais la direction spirituelle. Je donnais des
12 conférences spirituelles aux étudiants.

13 **Me DUMAIS:** D'accord.

14 En 1965, vous êtes retourné au King's
15 College et vous êtes devenu le doyen du collège jusqu'en
16 1968?

17 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

18 **Me DUMAIS:** Et puis en 1968, vous avez été
19 assigné en tant que curé à la paroisse St-Joseph à Rivière
20 Canard et, en 1970 à la Paroisse Ste-Anne Tecumseh.

21 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'est juste.

22 **Me DUMAIS:** J'ai bien prononcé?

23 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

24 **Me DUMAIS:** Puis ensuite, vous avez été
25 nommé à titre de Président de l'Association nationale des

1 conseils presbytéraux en octobre 1973?

2 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

3 **Me DUMAIS:** Ensuite, ici je fais référence
4 au document qui est la Pièce 2028 qui donne certaines
5 informations au sujet de votre ordination en tant
6 qu'évêque. Si je comprends bien, le 24 juin 1974, vous
7 avez été nommé Évêque du Diocèse d'Alexandria?

8 **MONS. LAROCQUE:** Oui, la nouvelle a été
9 rendue publique à ce moment-là. J'avais accepté le 19
10 juin.

11 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis c'est juste de
12 dire que le diocèse s'appelait bien Alexandria dans le
13 temps?

14 **MONS. LAROCQUE:** Justement, oui.

15 **Me DUMAIS:** Et puis vous avez été ordonné le
16 3 septembre 1974?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui, à la Paroisse Sainte-
18 Anne de Tecumseh.

19 **Me DUMAIS:** Et puis vous avez été installé
20 le 15 septembre 1974 en tant qu'évêque du diocèse?

21 **MONS. LAROCQUE:** Oui, à la Cathédrale St.
22 Finnan's d'Alexandria.

23 **Me DUMAIS:** Et puis à ce que je comprenne,
24 pas longtemps après votre installation, vous avez également
25 nommé la Paroisse Nativité comme co-cathédrale?

1 **MONS. LAROCQUE:** Bien, j'ai pris les mesures
2 auprès du Saint-Siège pour que la Cathédrale devienne une
3 co-cathédrale avec St. Finnan's pour donner une certaine
4 reconnaissance au fait francophone du diocèse. Alors, il y
5 avait St. Finnan's qui était une cathédrale anglaise et la
6 Nativité comme co-cathédrale de langue française et à ce
7 moment-là, on a changé le nom du diocèse Alexandria-
8 Cornwall. C'était le même document qui provenait de la
9 Congrégation des évêques à Rome.

10 **Me DUMAIS:** Et puis le changement du diocèse
11 à Alexandria-Cornwall serait survenu le 17 septembre 1976?

12 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

13 **Me DUMAIS:** O.k. Puis je ne veux pas passer
14 à travers du processus d'ordination des évêques en grand
15 détail, mais peut-être je peux juste essayer de résumer et
16 vous pouvez me dire si je l'ai bien compris.

17 Les recommandations viennent des
18 archevêques?

19 **MONS. LAROCQUE:** Non, les recommandations
20 viennent des évêques de l'Église métropolitaine,
21 l'archevêque et ses suffragants, deux, trois évêques et en
22 Ontario, l'Archevêque de Kingston et l'Archevêque de
23 Toronto sont d'accords pour que les deux se fassent
24 ensemble.

25 Alors, ma nomination aurait sans doute

1 commencé à ce moment-là sans que je le sache, parmi ces
2 évêques, qui à tous les deux ans se rencontrent pour nommer
3 des prêtres qui pourraient devenir évêques selon les
4 circonstances.

5 **Me DUMAIS:** O.k. Il y a un genre de liste
6 qui est préparée; c'est bien ça?

7 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

8 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce que le
9 choix est fait par le pro-nonce apostolique?

10 **MONS. LAROCQUE:** Lorsqu'un diocèse devient
11 vacant, le pro-nonce consulte ses filières pour essayer de
12 trouver la personne qui serait -- ou les personnes qui
13 seraient les plus justes pour le diocèse. C'est lui, en
14 consultation avec des laïques et d'autres, qui dresse la
15 liste de trois noms qu'il envoie à la Congrégation des
16 évêques à Rome.

17 **Me DUMAIS:** Ensuite Rome fait le choix et
18 puis ensuite fait une recommandation pour la nomination.
19 C'est bien ça?

20 **MONS. LAROCQUE:** Oui. Le Préfet de la
21 congrégation donne son choix au Pape et c'est le Pape qui a
22 le dernier mot pour la nomination.

23 **Me DUMAIS:** D'accord.

24 Donc, je comprends que vous êtes arrivé dans
25 la région de Cornwall quelques journées après votre

1 installation, donc en ---

2 **MONS. LAROCQUE:** Avant mon installation.

3 **Me DUMAIS:** --- septembre '74?

4 **MONS. LAROCQUE:** Avant mon installation.

5 **Me DUMAIS:** Avant votre installation.

6 **MONS. LAROCQUE:** Le 13. Je suis arrivé le

7 13.

8 **Me DUMAIS:** Et puis peut-être vous pouvez
9 nous donner un aperçu de quels liens que vous aviez avec la
10 région de Cornwall avant d'arriver ici?

11 **MONS. LAROCQUE:** Très peu. J'ai -- je suis
12 venu avec -- en '67 avec le recteur du Séminaire St.
13 Peter's qui représentait l'Évêque Cody pour l'installation
14 de Monseigneur Proulx. Nous sommes arrivés de Kingston
15 parce que nous avons passé la nuit à Kingston pour
16 l'installation à 3h00 de l'après-midi. Et nous sommes
17 partis immédiatement après le banquet pour retourner à
18 Kingston au même site pour la soirée.

19 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous ---

20 **MONS. LAROCQUE:** C'est la seule fois que je
21 suis venu.

22 **Me DUMAIS:** Donc, c'est la seule fois que
23 vous étiez à Cornwall?

24 **MONS. LAROCQUE:** Bien, en vérité, non, je
25 suis venu avec mes parents pour le -- en '67 pour le

1 Congrès -- le fair -- le « World's Fair » à Montréal.

2 Me DUMAIS: O.k.

3 MONS. LAROCQUE: Et nous avons couché à
4 Cornwall.

5 Me DUMAIS: Et puis vous avez mentionné que
6 vous êtes venu ici -- vous avez mentionné que vous étiez
7 ici pour -- quand Monseigneur Proulx a été nommé évêque.
8 Est-ce que vous connaissiez Monseigneur Proulx?

9 MONS. LAROCQUE: Non, pas du tout.

10 Me DUMAIS: O.k. Et puis à ce que je
11 comprends, quand vous êtes arrivé à Cornwall, Monseigneur
12 Proulx était déjà parti de la région?

13 MONS. LAROCQUE: Justement, oui.

14 Me DUMAIS: Et de fait, il était parti
15 depuis février 1974?

16 MONS. LAROCQUE: C'est ce qu'on m'a dit,
17 oui.

18 Me DUMAIS: O.k. Et puis Monseigneur
19 Villeneuve était ici, avait la charge du diocèse ---

20 MONS. LAROCQUE: Était ---

21 Me DUMAIS: --- dans l'intérim?

22 MONS. LAROCQUE: Il était administrateur
23 apostolique, oui.

24 Me DUMAIS: O.k. Et puis c'est
25 essentiellement lui qui avait la charge durant la période

1 de temps jusqu'à votre installation?

2 **MONS. LAROCQUE:** Oui, quoique une charge
3 très limitée. En autres mots, il ne pouvait pas faire des
4 changements sérieux durant son stage.

5 **Me DUMAIS:** Parce qu'évidemment il n'était
6 pas évêque?

7 **MONS. LAROCQUE:** Justement.

8 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que vous avez eu
9 l'occasion après votre installation ou peu avant votre
10 installation de rencontrer Monseigneur Proulx, de vous
11 asseoir avec lui, de parler un peu des dossiers du diocèse?

12 **MONS. LAROCQUE:** Pas du tout.

13 **Me DUMAIS:** Est-ce que ---

14 **MONS. LAROCQUE:** À ce que me je rappelle, il
15 m'avait laissé quelques notes sur le bureau. C'est tout ce
16 que j'ai ---

17 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous auriez eu ce
18 genre de rencontre-là avec Monseigneur Villeneuve?

19 **MONS. LAROCQUE:** Je suis venu pour une
20 rencontre avec Monseigneur Villeneuve et les consultants
21 diocésains au mois de juillet pour un après-midi. J'avais
22 un chalet avec d'autres prêtres de London au nord de
23 Kingston. Alors, je suis venu du chalet pour la rencontre
24 et je suis retourné au chalet le même jour.

25 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que vous vous

1 souvenez des discussions qui ont eu lieu? Est-ce qu'ils
2 vous ont parlé de certains dossiers qui étaient plus
3 importants ou qui étaient courants?

4 **MONS. LAROCQUE:** Il y avait seulement -- je
5 me rappelle qu'il y avait un diacre qui n'avait pas encore
6 été ordonné qui voulait retourner aux études et ça a été la
7 première chose dont je me rappelle de cette réunion. Et le
8 reste c'était vraiment les cérémonies de mon installation.

9 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que vous auriez eu
10 une réunion avec le pro-nonce apostolique également?

11 **MONS. LAROCQUE:** Je suis allé voir le pro-
12 nonce après avoir accepté d'être évêque et c'était une
13 rencontre de peut-être une demi-heure. À ce moment-là, il
14 m'a donné un dossier qui avait deux choses, comme je me
15 rappelle. Il y avait les manchettes du Freeholder de '72
16 qui disaient que le diocèse d'Alexandria faisait
17 banqueroute -- c'était une belle nouvelle -- et un article
18 du magazine Maclean's qui disait que Cornwall était une
19 ville divisée, les francophones contres les anglophones,
20 qui voulaient avoir leur école francophone secondaire ici à
21 Cornwall.

22 **Me DUMAIS:** O.k.

23 **MONS. LAROCQUE:** C'est les deux seules
24 choses qu'il ma données.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis donc une fois que

1 vous vous installez dans la région, est-ce que vous avez
2 déterminé si en fait le diocèse était en faillite ou en
3 banqueroute, comme vous avez indiqué?

4 **MONS. LAROCQUE:** C'était pire.

5 **Me DUMAIS:** C'était pire que ce qu'on vous
6 avait dit?

7 **MONS. LAROCQUE:** On était 300,000 \$ en -- on
8 avait des actions, des bonds à New York de 300,000 \$ qui
9 n'avaient pas encore -- qui étaient toujours à repayer.
10 Alors, on était -- premièrement, on n'avait aucun argent
11 d'investissement.

12 **Me DUMAIS:** Donc le diocèse était dans une
13 situation précaire?

14 **MONS. LAROCQUE:** Très précaire, oui.

15 **Me DUMAIS:** Et puis c'est devenu un des
16 dossiers qui est devenu important pour vous dès votre
17 installation?

18 **MONS. LAROCQUE:** C'était -- oui, c'était une
19 préoccupation, mais j'avais de bons administrateurs,
20 Monseigneur Leduc surtout et Monsieur Bryan qui lui aidait.
21 Alors, avec la coopération des paroisses, nous avons pu
22 racheter les actions et puis commencer à bâtir un certain
23 montant pour les investissements afin de pouvoir prévenir
24 les besoins du diocèse.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis en '74, comment

1 est-ce que vous vous êtes acclimaté aux prêtres qui étaient
2 dans le diocèse?

3 **MONS. LAROCQUE:** Je m'étais donné comme --
4 étant donné que j'étais le président du Conseil des prêtres
5 pour tout le Canada à ce moment, lorsque j'ai été nommé, je
6 me suis donné comme priorité de connaître les prêtres dans
7 leurs propres paroisses.

8 Alors, ma première priorité après avoir
9 rencontré les évêques du Canada à Québec, la journée après
10 mon installation, c'était d'aller visiter les paroisses
11 afin de pouvoir m'asseoir avec le prêtre dans son parloir
12 et lui parler pour essayer de voir sa toile de fond et puis
13 ses préoccupations.

14 **Me DUMAIS:** Donc, pendant une certaine
15 période de temps vous auriez rencontré presque tout le
16 monde qu'il y avait dans votre diocèse?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui, jusqu'à vers Noël, je
18 crois, parce qu'il y avait seulement une trentaine de
19 paroisses.

20 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce que vous
21 aviez dans votre bureau à ce moment-là des filières de
22 personnel sur chacun de ces prêtres-là?

23 **MONS. LAROCQUE:** Oui, mais -- oui, j'avais
24 des filières, oui.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce que vous

1 avez passé du temps à passer au travers de ces filières-là?

2 **MONS. LAROCQUE:** Non, pas au début, non. Je
3 voulais rencontrer les prêtres avant de regarder leurs
4 filières.

5 **Me DUMAIS:** O.k.

6 **MONS. LAROCQUE:** Mais par après, j'ai
7 graduellement commencé à regarder les filières des prêtres,
8 oui.

9 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce que vous
10 vous souvenez la première fois que vous avez passé à
11 travers vos filières, est-ce qu'il y avait quelque chose
12 qui vous frappait? Est-ce qu'il y avait des problèmes avec
13 les prêtres? Est-ce qu'il y a quelque chose -- est-ce
14 qu'il y avait quelque chose dans ces dossiers-là?

15 **MONS. LAROCQUE:** Il y a toujours des choses
16 dans les dossiers de n'importe qui. Personne est un ange.
17 Alors, il y avait des lettres de critique des paroissiens
18 et puis il y avait des lettres de l'Évêque et puis ainsi.
19 C'est la nature humaine, il me semble.

20 **Me DUMAIS:** O.k. On va revenir à certains
21 de ces dossiers-là un peu plus tard.

22 **MONS. LAROCQUE:** Très bien.

23 **Me DUMAIS:** Si je peux terminer --
24 simplement terminer votre biographie, Monseigneur, je
25 comprends qu'en '77 ou '79, je suis pas certain de la date,

1 vous avez été nommé aumônier des Chevaliers de Colomb de
2 l'Ontario.

3 **MONS. LAROCQUE:** En '77.

4 **Me DUMAIS:** En '77; merci.

5 **MONS. LAROCQUE:** Après mon -- ma
6 consécration comme Évêque.

7 **Me DUMAIS:** Et en '79, vous avez aussi été
8 nommé président du Comité de liaison entre le Congrès juif
9 canadien et le Conseil des évêques catholiques du Canada.

10 **MONS. LAROCQUE:** Et le Conseil des églises
11 du Canada. C'était le Comité tripartite qu'ils appelaient
12 à ce moment-là. C'était un essai vraiment de pouvoir --
13 d'avoir un dialogue entre les Chrétiens et les Juifs au
14 Canada.

15 **Me DUMAIS:** O.k. Pardon. Est-ce que le
16 Conseil des églises catholiques du Canada est devenu le
17 Conseil des évêques ou si c'est ---

18 **MONS. LAROCQUE:** Non, non.

19 **Me DUMAIS:** --- un organisme distinct?

20 **MONS. LAROCQUE:** Le Conseil des églises du
21 Canada c'est un conseil non-catholique.

22 **Me DUMAIS:** O.k.

23 **MONS. LAROCQUE:** Et puis, quoi que
24 maintenant, les Évêques du Canada sont maintenant
25 représentés au Conseil des églises du Canada, mais à ce

1 moment-là ils ne l'étaient pas. Alors, c'était vraiment
2 trois groupes différents: le Congrès juif, le Conseil des
3 églises et la Conférence des évêques catholiques du Canada.

4 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis également durant
5 cette même année-là, vous avez été nommé Évêque Pro-Nonce.
6 Est-ce que je le prononce comme il faut?

7 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

8 **Me DUMAIS:** Pour les Chevaliers de Colomb du
9 Canada, poste que vous avez occupé jusqu'en 1987?

10 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça justement, oui.

11 **Me DUMAIS:** Peut-être vous pouvez juste nous
12 donner une simple explication de la désignation du poste?

13 **MONS. LAROCQUE:** C'est le -- c'était le
14 président des évêques du Canada qui m'avait demandé, étant
15 donné que j'étais déjà l'aumônier des Chevaliers de Colomb
16 en Ontario, si je prendrais le poste d'aumônier des
17 Chevaliers de Colomb pour tout le Canada. Et à ce moment-
18 là, il y avait des difficultés surtout avec les Chevaliers
19 de Colomb des États-Unis et du Canada pour essayer de voir
20 -- la peur était que le Canada voulait se retirer des
21 Chevaliers de Colomb des États-Unis.

22 Alors, c'était un geste de la part des
23 évêques du Canada pour démontrer que nous étions prêts à
24 coopérer avec les Chevaliers de Colomb.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, de '90 à '92, vous

1 avez été vice-président du Conseil des évêques catholiques
2 de l'Ontario?

3 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

4 **Me DUMAIS:** Et puis ensuite vous avez été
5 nommé à la présidence de '92 à '96.

6 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça, oui.

7 **Me DUMAIS:** Puis finalement, vous avez été
8 en poste ici en tant qu'évêque jusqu'en 2002.

9 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste.

10 **Me DUMAIS:** Date à laquelle vous avez pris
11 votre retraite et que Monseigneur Durocher a été nommé
12 évêque d'Alexandria-Cornwall.

13 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça. J'ai eu 75 ans
14 au mois de mars et selon le Code du Droit canon, l'évêque
15 soumettre sa résignation, sa démission au Saint Sièges et
16 c'est ce que j'avais fait. Et au mois d'avril, la lettre
17 est venue du Saint Sièges disant qu'ils avaient nommé un
18 nouvel évêque.

19 **Me DUMAIS:** Est-ce qu'il est juste de dire
20 aussi, Monseigneur, que le Pape a la discrétion d'accepter
21 ou de ne pas accepter votre démission?

22 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, il a un certain
24 pouvoir discrétionnaire pour vous laisser en poste pour une
25 certaine période de temps, passé 75.

1 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça, oui.

2 **Me DUMAIS:** Mais évidemment, vous aviez
3 indiqué à ce moment-là que vous étiez prêt à prendre votre
4 retraite?

5 **MONS. LAROCQUE:** Après 28 ans et avec toutes
6 les difficultés que j'ai vécues, j'étais prêt à partir,
7 oui.

8 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis à ce que je
9 comprends, le 8 juin 2002, vous auriez quitté le Diocèse?

10 **MONS. LAROCQUE:** Oui, j'ai célébré mon 50^{ième}
11 anniversaire comme prêtre le 7 juin. Ma famille était ici
12 et je suis reparti avec ma famille pour retourner à
13 Windsor.

14 **Me DUMAIS:** O.k.

15 **MONS. LAROCQUE:** Le 8 juin.

16 **Me DUMAIS:** Puis à ce que je comprends, vous
17 êtes présentement à la Paroisse St-Joseph à Rivière Canard.

18 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

19 **Me DUMAIS:** Qui est une banlieue ou un petit
20 village pas loin de Windsor.

21 **MONS. LAROCQUE:** Oui, à six kilomètres de
22 Windsor et c'est la paroisse natale de ma mère.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis avant de quitter
24 le Diocèse, est-ce que l'Évêque Durocher avait été installé
25 à ce moment-là?

1 **MONS. LAROCQUE:** Non, son installation --
2 non, son installation a eu lieu par après je crois.

3 **Me DUMAIS:** Puis plus spécifiquement, avant
4 de quitter, est-ce que vous avez eu l'occasion de vous
5 asseoir avec Monseigneur Durocher pour parler de certains
6 dossiers du Diocèse, à savoir est-ce qu'il devait
7 s'attendre à certaines choses ou il devrait s'occuper de
8 certaines choses particulières ou certains problèmes?

9 **MONS. LAROCQUE:** Je ne me souviens pas de
10 lui avoir parlé directement, mais il me semble que j'ai
11 laissé des notes un peu comme Monseigneur Proulx avait fait
12 avec moi.

13 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, on va parler un peu
14 du Père Deslauriers. Peut-être vous pouvez nous donner un
15 aperçu là quand vous êtes arrivé ici en '74, vous avez
16 indiqué que vous avez rencontré plusieurs des prêtres.
17 Est-ce que vous avez rencontré le Père Deslauriers?

18 **MONS. LAROCQUE:** Oui, oui.

19 **Me DUMAIS:** Et puis à quelle paroisse était-
20 il?

21 **MONS. LAROCQUE:** Il était vraiment en deux
22 paroisses; la Paroisse Sacré-Cœur à Alexandria et Green
23 Valley -- à Green Valley.

24 **Me DUMAIS:** O.k. Puis vous pouvez nous
25 donner une idée qu'est-ce qui étaient vos impressions à ce

1 moment-là de votre première rencontre?

2 **MONS. LAROCQUE:** Bien, je savais qu'il avait
3 été le secrétaire et le bras droit de Monseigneur Proulx.
4 On me l'avait dit d'ailleurs et puis un homme qui aimait à
5 contrôler les choses. Je crois qu'il y a une lettre de
6 mois d'octobre où je lui demande de bien vouloir donner la
7 liberté au Curé Raoul Poirier à Sacré-Cœur de faire son
8 propre -- de prendre ses propres responsabilités et de
9 cesser d'être comme le curé des deux paroisses. Cette
10 lettre, je crois, est dans la correspondance.

11 **Me DUMAIS:** Peut-être qu'on va y venir,
12 Monseigneur.

13 Peut-être on peut commencer là avec le
14 Document 118815.

15 **MONS. LAROCQUE:** Ah, je ne l'ai pas.

16 **LE COMMISSAIRE:** Excusez; quel numéro?

17 **Me DUMAIS:** Un un huit huit un cinq
18 (118815).

19 **LE COMMISSAIRE:** C'est une nouvelle pièce?

20 **Me DUMAIS:** C'est une nouvelle pièce,
21 monsieur le Commissaire.

22 **LE COMMISSAIRE:** O.k., merci.

23 Donc, la Pièce 2034 c'est un document
24 intitulé "Diocèse d'Alexandria-Cornwall: Profession de Foi
25 et Serment de Confiance" daté le 22 juin 1977, signé par

1 Eugène LaRocque.

2 --- EXHIBIT NO./PIÈCE No. P-2034:

3 (118815) Profession de Foi et Serment de
4 Confidence - 22 juin, 77

5 Me DUMAIS: Vous avez bien dit le 22 juin
6 1977?

7 LE COMMISSAIRE: J'espère.

8 Me DUMAIS: O.k., merci.

9 Donc, à ce que je comprenne, à un certain
10 moment donné, vous auriez nommé le Père Deslauriers au
11 poste de consultant du Diocèse d'Alexandria-Cornwall.

12 MONS. LAROCQUE: Oui, après qu'il avait été
13 élu par ses propres pairs.

14 Me DUMAIS: O.k. Donc, c'est les autres
15 prêtres dans le Diocèse qui ont voté ---

16 MONS. LAROCQUE: Ils l'ont choisi comme le
17 doyen vraiment on pourrait dire. Anciennement, on appelait
18 ça le doyen de la -- la doyenné française de Glengarry.

19 Me DUMAIS: O.k. Et puis vous venez juste
20 de nous indiquer que vous saviez que Monseigneur Proulx
21 avait comme bras droit le Père Deslauriers et puis qu'on
22 vous l'aurait indiqué. Qui vous aurait indiqué ça?

23 MONS. LAROCQUE: Bien, je me rappelle pas
24 exactement mais les prêtres étaient tous -- c'est lui qui
25 avait préparé le Centre diocésain quand on avait changé le

1 couvent en Centre diocésain à Cornwall. Et il y avait
2 certains prêtres qui trouvaient à dire, mais j'ai su ça
3 plutôt en -- je me rappelle pas exactement qui me l'aurait
4 dit.

5 **Me DUMAIS:** O.k. Puis je veux dire peut-
6 être je peux vous poser cette question-ci. Ils vous ont
7 dit ça -- on vous aurait dit ça à titre d'information ou on
8 vous a dit ça parce qu'on était amer du fait?

9 **MONS. LAROCQUE:** C'était plutôt à ce moment-
10 là je crois à titre d'information.

11 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, qu'est-ce qui était
12 le rôle du consultant du Diocèse?

13 **MONS. LAROCQUE:** Bien c'était pas de le --
14 il y en avait quatre. C'était les quatre et le vicaire
15 général qui était Monseigneur McDougald. Alors, il y en
16 avait cinq qui étaient -- qui formaient le groupe des
17 consulteurs du Diocèse qui aident l'évêque à prendre les
18 décisions importantes dans le Diocèse.

19 **Me DUMAIS:** O.k.

20 **MONS. LAROCQUE:** Et cette profession de foi
21 est exigée par le droit canon lorsqu'ils sont nommés
22 consulteurs.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis il a été élu au
24 poste pour un terme; c'est bien ça?

25 **MONS. LAROCQUE:** C'était deux ans à ce

1 moment-là, je crois, oui.

2 **Me DUMAIS:** Deux ans. Puis en autant que
3 vous sachiez, il aurait simplement complété un terme?

4 **MONS. LAROCQUE:** Il n'a pas même complété le
5 terme, je crois. Je crois qu'il a été nommé à l'école
6 secondaire à Cornwall et puisqu'il n'habitait plus le comté
7 de Glengarry, il a dû donner sa démission.

8 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, si on peut regarder
9 le Document 118824?

10 **LE COMMISSAIRE:** La Pièce 2035, c'est une
11 lettre en date du 27 juillet 1978 adressée au Révérend
12 Gilles Deslauriers de la part de l'Évêque Eugène LaRocque.

13 **---EXHIBIT NO./PIÈCE NO P-2035:**

14 (118824) Lettre de Eugène LaRocque à Gilles
15 Deslauriers - 27 jul, 78

16 **Me DUMAIS:** Donc, si je fais suite à votre
17 réponse, Monseigneur, donc le 27 juillet '78, vous avez
18 nommé le Père Deslauriers responsable de l'apostolat auprès
19 des jeunes de langue française au diocèse et puis également
20 vous l'avez nommé comme aumônier à temps plein à l'École
21 secondaire la Citadelle?

22 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'est bien juste, oui,
23 à l'école secondaire, à la demande de la directrice.

24 **Me DUMAIS:** Donc, est-ce que la directrice à
25 cette époque était Jeannine Séguin?

1 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

2 **Me DUMAIS:** À ce que je comprends, elle vous
3 avait approché pour discuter de la nomination d'un prêtre
4 comme aumônier à temps plein à l'école?

5 **MONS. LAROCQUE:** Pas d'un prêtre, de Gilles
6 Deslauriers en particulier.

7 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, la décision avait
8 déjà été prise par Madame Séguin?

9 **MONS. LAROCQUE:** Elle savait exactement le
10 prêtre qu'elle voulait, oui.

11 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que vous saviez si
12 elle a eu cette discussion-là avec le Père Deslauriers?

13 **MONS. LAROCQUE:** Je crois que oui, avant
14 qu'elle ne vienne à moi, oui.

15 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis vous étiez
16 d'accord avec son choix?

17 **MONS. LAROCQUE:** Bien, pour vous dire la
18 franche vérité, c'était inouï de penser qu'un école
19 publique de langue française mettrait un prêtre catholique
20 comme aumônier et paierait son salaire. Je n'avais jamais
21 entendu parler de cela.

22 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce qu'il y
23 avait eu une discussion à ce moment-là à savoir si un
24 prêtre catholique allait être assigné et un prêtre d'une
25 autre religion devrait être assigné également?

1 **MONS. LAROCQUE:** Non, il n'y avait pas eu
2 question du tout.

3 **Me DUMAIS:** O.k. On installait un prêtre
4 catholique ---

5 **MONS. LAROCQUE:** Tous les étudiants étaient
6 catholiques à ce moment-là.

7 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis, à ce moment-là,
8 est-ce que tous les étudiants à l'école secondaire étaient
9 francophones?

10 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

11 **Me DUMAIS:** Donc, avec cette assignation, ça
12 mettait fin à son terme comme consultant du diocèse?

13 **MONS. LAROCQUE:** Exactement, oui.

14 **Me DUMAIS:** Et puis il a commencé à occuper
15 ce poste-là à temps plein, qui incluait un bureau à l'école
16 secondaire; c'est bien ça?

17 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

18 **Me DUMAIS:** Et puis la discussion sur le
19 salaire à savoir si c'est le conseil d'éducation qui
20 paierait ce salaire-là ou si vous preniez -- vous paieriez
21 une portion de son salaire, est-ce que ça a ---

22 **MONS. LAROCQUE:** C'était ni l'un, ni
23 l'autre. Le salaire venait de la directrice et de l'argent
24 qu'elle avait disponible comme directrice.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, ça venait pas du

1 conseil d'éducation?

2 **MONS. LAROCQUE:** Pas directement, non.

3 **Me DUMAIS:** Mais la première fois qu'elle
4 vous a approché avec sa proposition, les arrangements
5 avaient déjà été faits pour le paiement de son salaire?

6 **MONS. LAROCQUE:** Oui. Le diocèse n'a jamais
7 payé son salaire à l'école.

8 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis à partir de ce
9 moment-là, est-ce que -- à qui est-ce que le Père
10 Deslauriers se rapportait?

11 **MONS. LAROCQUE:** Bien, il se rapportait à la
12 directrice pour son travail à l'école. Il était toujours
13 sous ma juridiction comme prêtre.

14 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que le Père
15 Deslauriers avait occupé un poste semblable dans une autre
16 école avant de se rendre à La Citadelle?

17 **MONS. LAROCQUE:** Je crois qu'il avait été
18 aumônier sans salaire à l'école de Glengarry pour la
19 section française de l'École secondaire de Glengarry, mais
20 je ne suis pas certain.

21 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis autre que votre
22 rencontre avec Madame Séguin, il n'y a jamais eu aucune
23 autre discussion sur le Père Deslauriers? Donc, personne
24 du conseil vous aurait appelé ou ---

25 **MONS. LAROCQUE:** Pas que je me rappelle,

1 non.

2 **Me DUMAIS:** Si on peut regarder la Pièce
3 1802?

4 Donc, Monseigneur, ça semble être une lettre
5 de monsieur Roger Davidson ---

6 **LE COMMISSAIRE:** Un instant, un instant;
7 1802?

8 **MONS. LAROCQUE:** Non, c'est quelque chose --
9 -

10 **LE COMMISSAIRE:** C'est un mandat.

11 **MONS. LAROCQUE:** --- de différent ici.

12 **LE COMMISSAIRE:** Oui, on a un mandat de
13 perquisition.

14 **Me DUMAIS:** Non.

15 **LE COMMISSAIRE:** C'est quel numéro de pièce,
16 madame la Greffière?

17 **Me DUMAIS:** Le numéro de pièce c'est le
18 numéro 703400. C'est un -- je crois que c'est un nouveau
19 document. Ce qui est arrivé, monsieur le Commissaire,
20 c'est une lettre avec quelque chose qui avait été attaché à
21 la lettre.

22 **LE COMMISSAIRE:** O.k.

23 **Me DUMAIS:** Donc, si on peut déposer le
24 Document 703400 en preuve?

25 **LE COMMISSAIRE:** O.k.

1 **Me DUMAIS:** Sept zéro un zéro trois six sept
2 (7010367).

3 **(SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)**

4 **LE COMMISSAIRE:** O.k. Ça fait que dans
5 1802, Maître Dumais, il semblerait qu'il y aurait la lettre
6 qu'il vous faut. Ça fait que c'est quoi la lettre? C'est
7 une lettre de Monseigneur Gérald Samson -- adressée de
8 Roger Davidson?

9 **Me DUMAIS:** C'est ça.

10 **LE COMMISSAIRE:** O.k.

11 **Me DUMAIS:** Puis je crois que ça avait été
12 les documents qui avaient été déposés à l'appui d'une
13 demande pour un mandat de perquisition.

14 **LE COMMISSAIRE:** O.k. Un instant. Madame
15 la Greffière, oui? C'est la sixième page.

16 Monseigneur, avez-vous trouvé la sixième
17 page qui est une lettre en date du 5 octobre 1981 ---

18 **MONS. LAROCQUE:** Oui. Je l'ai, oui.

19 **LE COMMISSAIRE:** --- 28 septembre? C'est
20 ça. Donc nous l'avons trouvée.

21 **Me DUMAIS:** Donc, Monseigneur, on vient
22 juste d'avoir une discussion sur les débuts du Père
23 Deslauriers comme aumônier en 1978. Donc, on a cette
24 correspondance-ci qui est datée du 28 septembre 1981 du
25 Conseil d'éducation des Comtés de Stormont, Dundas &

1 Glengarry ---

2 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

3 **Me DUMAIS:** --- qui semble informer le
4 directeur de l'école de la nomination provisoire du Père
5 Gilles Deslauriers à titre d'aumônier catholique pour votre
6 école.

7 Est-ce que vous savez si c'est un processus
8 qui se répétait à chaque année que l'aumônier devait être
9 nommé?

10 **MONS. LAROCQUE:** Je crois que c'est peut-
11 être parce que monsieur Gérald Samson venait d'accéder au
12 poste de la direction de l'école pour remplacer Jeannine.

13 **Me DUMAIS:** O.k.

14 **MONS. LAROCQUE:** Puisque je vois qu'il est
15 nommé directeur dans la lettre.

16 **Me DUMAIS:** O.k. Sauf que la lettre semble
17 également indiquer que la nomination n'était que
18 provisoire.

19 **MONS. LAROCQUE:** Oui, doit être ratifiée par
20 le Conseil. Ça serait la première fois que ça serait
21 ratifié par le Conseil, selon ma connaissance, parce que
22 l'accord était entre Mademoiselle Séguin et lui durant son
23 stage à la direction de l'école.

24 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, à un certain moment
25 donné ça prenait une ratification par le Conseil?

1 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

2 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis peut-être le
3 prochain document nous aide un petit peu, Monseigneur.
4 Puis de nouveau, c'est la Pièce 1802 et c'est à la page
5 7010368.

6 **MONS. LAROCQUE:** Au sujet du salaire?

7 **Me DUMAIS:** C'est un exposé des intentions
8 de l'aumônerie dans les écoles secondaires.

9 **MONS. LAROCQUE:** O.k.

10 **Me DUMAIS:** Ça semble être un genre de
11 résumé des obligations, des droits. Est-ce que vous
12 l'avez?

13 **MONS. LAROCQUE:** Oui, ses responsabilités
14 comme aumônier sans doute.

15 **LE COMMISSAIRE:** C'est ça. Vous l'avez là,
16 Monseigneur?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui, je l'ai.

18 **LE COMMISSAIRE:** Vous avez la page?

19 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

20 **LE COMMISSAIRE:** Parfait. Merci.

21 **Me DUMAIS:** Donc, il semblerait en 1981
22 qu'un service d'aumônerie avait été institué dans les
23 écoles secondaires. Je regarde ici le premier paragraphe.

24 Ensuite, à un certain moment donné il y a
25 une décision qui a été prise qu'il y ait et un aumônier

1 catholique et un aumônier protestant. Je pense que la
2 question que je viens juste de vous poser ou la réponse que
3 vous venez juste de nous donner se trouve à l'item 4, puis
4 je lis:

5 « Les nomination devront être
6 approuvées par le directeur d'école et
7 le Comité de l'éducation religieuse du
8 Conseil d'éducation. »

9 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'est ça.

10 **Me DUMAIS:** Vous voyez ça? Donc, c'est ça
11 que vous venez juste de nous indiquer.

12 Puis évidemment l'autre question que j'ai à
13 poser ou l'autre référence se trouve à l'item 7 de ce
14 document-là, et puis je lis les quatre dernières lignes qui
15 disent:

16 « À la fin de chaque année scolaire, le
17 Comité de l'éducation religieuse du
18 Conseil d'éducation procédera à une
19 évaluation du service d'aumônerie et
20 mettra son compte rendu à la
21 disposition du Conseil. »

22 Donc, il semblerait qu'à la fin de chaque
23 année il y avait un genre d'évaluation qui s'était
24 présentée au Comité ou au Conseil.

25 Durant sa période de temps comme aumônier à

1 l'École secondaire Citadelle, est-ce que le directeur de
2 l'école ou quelqu'un affilié avec l'école aurait jamais
3 communiqué avec vous pour vous dire, « Écoutez, on a ce
4 problème-ci avec le Père Deslauriers? »

5 **MONS. LAROCQUE:** Pas que je me rappelle,
6 non.

7 **Me DUMAIS:** Si on peut vous déposer en
8 preuve le Document 710229?

9 **(SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)**

10 **LE COMMISSAIRE:** Merci. Donc, la Pièce en
11 preuve 2036 sera l'ordre du jour de la réunion du Conseil
12 presbytéral du Diocèse d'Alexandria-Cornwall en date du 11
13 septembre -- est-ce qu'on a l'année?

14 **Me DUMAIS:** Je crois que ça serait '78
15 (sic).

16 **LE COMMISSAIRE:** Soixante dix-huit ('78)
17 (sic)? O.k. Correct. D'accord.

18 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE NO. P-2036:**

19 (710229) Meeting of the Council of Priests -
20 11 September 1979

21 **Me DUMAIS:** Donc, si vous pouvez -- il y a
22 juste un item de la réunion qui m'importe à ce point-ci,
23 Monseigneur. Ça se trouve à être à la page 7038583, puis
24 je regarde le dernier paragraphe de cette page-là.

25 **LE COMMISSAIRE:** C'est le paragraphe autour

1 des prêtres et la confirmation?

2 **Me DUMAIS:** Le dernier paragraphe ---

3 **MONS. LAROCQUE:** Chaplaincies?

4 **Me DUMAIS:** C'est bien ça, donc le dernier
5 paragraphe.

6 **LE COMMISSAIRE:** Chaplains. O.k. Parfait.

7 **Me DUMAIS:** Donc, je vais vous lire ce
8 paragraphe-là puis les paragraphes qui suivent à la
9 prochaine page. Donc:

10 « On signale la difficulté parfois
11 énorme que doivent affronter les
12 aumôniers des écoles secondaires,
13 surtout s'ils n'ont ni l'appui du
14 directeur, ni celle des professeurs, ni
15 budget, ni locaux. Toutes ces
16 difficultés, du moins en grande partie,
17 disparaissent lorsque l'aumônier a
18 l'appui du directeur. »

19 Ensuite, on signale alors ce qui se fait à
20 l'École secondaire La Citadelle.

21 « Plusieurs questions furent demandées
22 au sujet du salaire d'aumônier. Le
23 Père Gilles Deslauriers, aumônier de La
24 Citadelle, rappelle que son salaire est
25 pris à l'intérieur du budget du

1 directeur pour l'administration interne
2 de son école et ce budget est appuyé
3 par le directeur de l'éducation et le
4 personnel de l'école. »

5 Donc, évidemment, je pense, comme vous
6 l'aviez indiqué, la situation à l'École secondaire La
7 Citadelle est un peu inusitée dans le sens qu'il semblait y
8 avoir certains autres problèmes dans les autres écoles?

9 **MONS. LAROCQUE:** C'était pas vraiment le
10 problème. C'est qu'il n'avait pas de locaux. Il n'avait
11 pas de salaire. Il n'était pas bien des fois trop, trop
12 bien accueilli. Alors, c'est la raison pour ce paragraphe,
13 je crois.

14 **Me DUMAIS:** Il n'avait pas l'appui de la
15 direction?

16 **MONS. LAROCQUE:** Pardon?

17 **Me DUMAIS:** Il n'avait pas l'appui de la
18 direction?

19 **MONS. LAROCQUE:** Justement.

20 Je me rappelle qu'il y avait un aumônier qui
21 avait été nommé pour chacune des écoles secondaires, mais
22 la plupart du temps c'est seulement en cas de grave besoin
23 qu'il apparaissait et puis il était là pour la graduation à
24 la fin de l'année.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, si je peux déposer

1 le prochain document, qui est une lettre que le Père
2 Deslauriers vous aurait rédigée. C'est le Document 118830.

3 **LE COMMISSAIRE:** Merci. La Pièce 2037
4 serait une lettre de -- vous dites c'est du Père
5 Deslauriers à Monseigneur LaRocque en date du 30 avril
6 1981.

7 --- **EXHIBIT NO./PIÈCE NO. P-2037:**

8 (118830) Lettre de Gilles Deslauriers à
9 Eugène LaRocque - 30 avril 1981

10 **Me DUMAIS:** Donc, Monseigneur, est-ce que
11 c'est bien une lettre que le Père Deslauriers vous aurait
12 écrite?

13 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'était -- ça faisait
14 partie du renouveau des prêtres de la part du Père Chuck
15 Gallagher. C'était un mouvement pour le renouveau des
16 prêtres qui suivait plutôt l'après Conseil.

17 **Me DUMAIS:** O.k. Puis si je comprends,
18 durant ce renouveau-là ou durant cet exercice-là, le Père
19 Deslauriers a été appelé ou a été demandé ou conseillé de
20 vous rédiger une lettre?

21 **MONS. LAROCQUE:** Tous les prêtres faisaient
22 la même chose.

23 **Me DUMAIS:** Tous les prêtres.

24 Et puis ---

25 **MONS. LAROCQUE:** Ça faisait partie du

1 renouveau.

2 **Me DUMAIS:** Du renouveau.

3 Et puis est-ce que vous vous souvenez si
4 tous les prêtres de votre diocèse étaient impliqués avec
5 cet exercice?

6 **MONS. LAROCQUE:** La plupart à un temps ou un
7 autre, pas tous en même temps.

8 **Me DUMAIS:** O.k.

9 **MONS. LAROCQUE:** Et puis ça faisait partie -
10 - il devait écrire à l'évêque pour lui dire qu'il demandait
11 pardon de ne pas toujours l'avoir soutenu et puis d'avoir
12 voulu prendre ce qui lui appartenait comme responsabilités.

13 **Me DUMAIS:** Et puis je crois qu'on voit ça
14 quand on regarde à peu près à la mi-page. Je regarde la
15 première page de la lettre un.

16 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

17 **Me DUMAIS:** À la septième ligne:

18 "Je voudrais m'excuser pour les fois où
19 depuis votre arrivée parmi nous j'ai
20 critiqué vos décisions et si je n'ai
21 rien fait pour les mettre en
22 application."

23 Donc, est-ce que ça décrit un peu la
24 relation que vous aviez avec le Père Deslauriers? Il
25 semble dire là, il semble faire référence à une relation

1 difficile ou qu'il était très critique de vos décisions.

2 **MONS. LAROCQUE:** Non, je crois que la
3 critique était plutôt sans que je le sache, puis la plupart
4 du temps -- c'est la plupart du temps, c'est vrai et
5 c'était justement la raison d'être de cette suggestion
6 qu'on leur faisait -- forte suggestion qu'on faisait à leur
7 niveau de bien vouloir laisser l'évêque être évêque dans
8 son propre diocèse et d'être -- former équipe avec lui
9 plutôt que de vouloir le remplacer.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Puis si je poursuis les
11 prochaines quelques lignes, Monseigneur, il fait référence
12 à un incident spécifique qui est relié à son travail
13 d'aumônier, puis je vais lire la lettre.

14 "Je voudrais vous dire que votre
15 lettre..."

16 **MONS. LAROCQUE:** "...pastorale..."

17 **Me DUMAIS:** "...pastorale sur la chasteté
18 fut pour moi inacceptable. Elle
19 reflétait un pot pourri d'idées
20 saugrenues et non digestibles. Voilà
21 pourquoi je me suis permis de ne pas la
22 distribuer aux étudiants de La
23 Citadelle."

24 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

25 **Me DUMAIS:** Il semble pas très repentant

1 dans sa lettre, Monseigneur?

2 **MONS. LAROCQUE:** Non.

3 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous vous souvenez de
4 quoi il s'agissait? Qu'est-ce qui était la ---

5 **MONS. LAROCQUE:** Oui, j'ai écrit -- la seule
6 lettre pastorale que j'ai écrite dans mes 28 ans d'Évêque
7 c'était une lettre pour marquer le 25^{ième} anniversaire de mon
8 ordination comme prêtre en '77.

9 C'était alors au tout début de son stage à
10 La Citadelle et j'avais écrit la lettre pour essayer de
11 rehausser la lettre de l'encyclique de Paul VI sur la
12 contraception et l'idée de l'Église que l'amour vient en
13 pratiquant la chasteté, le contrôle de notre sexualité par
14 amour et non par peur. Et je l'avais écrite directement
15 pour essayer d'aider aux jeunes. Puis ça m'a beaucoup déçu
16 lorsque j'ai su qu'il ne l'avait même pas distribuée aux
17 jeunes de l'École La Citadelle.

18 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que vous étiez
19 déçu également de connaître son impression de votre lettre
20 dans cette lettre-ci?

21 **MONS. LAROCQUE:** Oui. C'est pas trop
22 flatteur.

23 **Me DUMAIS:** Est-ce que c'est quelque chose
24 que vous étiez au courant ou c'est quelque chose que vous
25 avez appris dans cette correspondance-là?

1 **MONS. LAROCQUE:** C'est quelque chose que
2 j'ai appris de son caractère par après. C'était pas
3 seulement moi, mais il se moquait un peu des prêtres aussi
4 bien que de moi.

5 **Me DUMAIS:** Après ce renouveau, est-ce que
6 vous avez jamais rencontré le Père Deslauriers à savoir
7 discuter des contenus de sa lettre?

8 **MONS. LAROCQUE:** Je ne me rappelle pas une
9 rencontre à ce propos justement, non.

10 **Me DUMAIS:** Donc, peu de temps après ou
11 quelques années après, je comprends que le diocèse a établi
12 un centre vocationnel à Cornwall en 1984?

13 **MONS. LAROCQUE:** On ne l'a pas établi. On a
14 proposé de l'établir.

15 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, peut-être vous
16 pouvez parler un peu de l'idée du centre vocationnel.
17 Qu'est-ce qui était la proposition?

18 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'est là où je me suis
19 fait manipuler par le Père Gilles. Il était maître
20 manipulateur. Il savait qu'une de mes grandes
21 préoccupations était de promouvoir les vocations parce
22 qu'elles étaient rares même à cet instant. Elles sont
23 encore plus rares maintenant.

24 Il est venu à moi avec l'idée, la
25 proposition de -- le grand Presbytère de la Nativité, on

1 pourrait abriter des jeunes qui pensaient à la prêtrise et
2 qui suivraient des cours au Collège de Cornwall et
3 pourraient demeurer et avoir une certaine formation
4 spirituelle au presbytère.

5 C'était là sa proposition et j'ai enjambé;
6 je me suis laissé prendre dans tout cela. J'ai même mis
7 avec lui le Père Luc Bouchard qui avait fait sa licence en
8 Écritures saintes à Rome et qui avait enseigné au Grand
9 Séminaire à Montréal comme son assistant à la paroisse pour
10 que lui puisse être le directeur spirituel de ces jeunes.
11 Dieu merci que ça n'a jamais abouti.

12 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis pourquoi avez-vous
13 dit j'ai même assigné le Père Bouchard. Est-ce que ---

14 **MONS. LAROCQUE:** C'était parce que je
15 voulais qu'il y ait les meilleures personnes possible pour
16 essayer de former. Puis c'était le prêtre au diocèse que
17 je voyais comme -- qui avait déjà fait un enseignement au
18 séminaire, qui avait -- qui était un homme très spirituel
19 et qui aurait pu, je crois, donner une bonne direction à
20 ces jeunes.

21 **Me DUMAIS:** Donc, si je comprends bien ---

22 **MONS. LAROCQUE:** Mon idée c'était que Gilles
23 serait le recteur et que Luc, le Père Luc Bouchard serait
24 le directeur spirituel.

25 **Me DUMAIS:** Et puis donc, si je comprends

1 bien, le centre aurait été un genre de résidence pour les
2 jeunes qui étaient intéressés à se rendre au Séminaire. Je
3 comprends bien?

4 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça. Ce serait comme
5 un pré-séminaire.

6 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis si on peut vous
7 présenter le Document 118837.

8 **LE COMMISSAIRE:** Merci. La Pièce 2038 sera
9 une lettre en date du mois de janvier 1984. C'est quoi la
10 date? Avez-vous une idée?

11 **Me DUMAIS:** Je devinerais le 10, monsieur le
12 Commissaire.

13 **LE COMMISSAIRE:** Le 10, o.k. -- envoyé par
14 l'Évêque LaRocque à l'Abbé Gilles Deslauriers.

15 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE No. P-2038:**

16 (118837) Lettre de Eugène LaRocque à Gilles
17 Deslauriers - 10 jan, 84

18 **Me DUMAIS:** Donc, c'est difficile de lire la
19 correspondance, Monseigneur. Je ne sais pas si vous êtes
20 capable de déchiffrer le premier paragraphe mais,
21 essentiellement, si je peux résumer, je crois que dans
22 cette correspondance-là, vous avez confirmé la nomination
23 du Père Gilles Deslauriers à ce poste-ci?

24 **MONS. LAROCQUE:** Oui, et du Père Luc comme
25 directeur spirituel et le Père Daniel Bellemare comme

1 assistant à la paroisse.

2 **Me DUMAIS:** Comme vous l'avez indiqué, le
3 Père Luc Bouchard avait été nommé le directeur spirituel et
4 puis à la maison de formation, le Père Daniel Bellemare.

5 **MONS. LAROCQUE:** Qui était un nouvel
6 ordonné.

7 **Me DUMAIS:** Qui était un nouvel ordonné?

8 **MONS. LAROCQUE:** À ce moment-là, oui.

9 **Me DUMAIS:** Donc, ce serait plus facile là,
10 je vais -- il y a un autre document qui en parle également.
11 C'est le Document 118838.

12 **LE COMMISSAIRE:** Merci. La Pièce 2039 est
13 en date du 10 janvier 1984 et qui est adressée au personnel
14 au clergé du diocèse.

15 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE No. P-2039:**

16 (118838) Announcement Formation Centre
17 appointments - 10 jan, 84

18 **Me DUMAIS:** Je pense, monsieur le
19 Commissaire, ça nous aide à identifier possiblement la date
20 sur la correspondance.

21 **LE COMMISSAIRE:** C'est ça.

22 **Me DUMAIS:** Donc, Monseigneur, le premier
23 paragraphe -- si je comprends bien, ce document-là, ça
24 vient de votre main et puis ça aurait été envoyé à tout
25 votre personnel du diocèse?

1 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

2 **Me DUMAIS:** Qui inclut également -- je vois
3 qu'une copie conforme aurait été envoyée aux communautés
4 religieuses.

5 Puis vous commencez avec le premier
6 paragraphe:

7 « Voilà plus de trois ans que je
8 projette de mettre sur place au diocèse
9 un centre de formation pour les
10 aspirants au Sacerdoce qui étudieraient
11 au campus de l'Université d'Ottawa à
12 Cornwall. »

13 Et puis ensuite vous expliquez les
14 changements. Et puis évidemment au premier paragraphe,
15 vous confirmez que la l'Abbé Gilles Deslauriers est recteur
16 de la co-cathédrale. Ensuite, vous faites référence à
17 Monseigneur Aimé Leduc, ancien recteur.

18 Donc, est-ce que je comprends bien que par
19 la nomination du Père Gilles, que Monseigneur Leduc avait
20 perdu son poste de recteur de la co-cathédrale?

21 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'est juste.

22 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que c'est juste de
23 dire aussi que le recteur de la co-cathédrale c'était un
24 poste important dans le diocèse?

25 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

1 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que vous savez si
2 oui ou non ça avait créé certains conflits avec Monseigneur
3 Aimé Leduc?

4 **MONS. LAROCQUE:** Je suis certain qu'il avait
5 été très déçu.

6 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que c'est quelque
7 chose qui -- qu'on vous avait parlé ou qui avait été
8 discuté?

9 **MONS. LAROCQUE:** Non, pas que je me
10 rappelle.

11 **Me DUMAIS:** O.k.

12 **MONS. LAROCQUE:** C'était non seulement lui,
13 mais il y avait certains clergés qui étaient aussi ---

14 **Me DUMAIS:** Qui n'étaient pas d'accord avec
15 ---

16 **MONS. LAROCQUE:** Avec la nomination, oui.

17 **Me DUMAIS:** --- la nomination. O.k.

18 Et puis quand vous me dites que le centre a
19 jamais été mis sur pied. Donc, les gens ont été nommés.
20 Les prêtres ont été transférés. On a commencé à faire les
21 préparatifs ---

22 **MONS. LAROCQUE:** Oui, mais les locaux n'ont
23 jamais été préparés au grenier de la cathédrale -- la co-
24 cathédrale. Ce qui est arrivé c'est que -- la première
25 chose que Gilles a fait en arrivant comme recteur c'est de

1 dire qu'il fallait rénover la co-cathédrale. Et il a passé
2 presque deux ans à rénover le dedans de la cathédrale.
3 C'est ce qui a empêché, on pourrait dire, la réalisation, à
4 un certain moment toujours -- ça a retardé ---

5 **Me DUMAIS:** C'était ---

6 **MONS. LAROCQUE:** --- l'établissement du
7 centre de formation. Il n'y a jamais eu d'étudiants qui
8 ont demeuré à la cathédrale.

9 **Me DUMAIS:** À la cathédrale?

10 **MONS. LAROCQUE:** Il n'y en a jamais eu, non.

11 **Me DUMAIS:** O.k. Puis si je comprends bien
12 ce que vous venez juste de me dire, il y a eu des
13 difficultés financières avec le projet? Est-ce que c'est
14 ça que vous essayez d'expliquer?

15 **MONS. LAROCQUE:** Non, pas du tout. Non,
16 c'est que le projet a changé d'allure étant donné que le
17 Père Gilles, une fois en contrôle, a discerné avec certains
18 paroissiens qu'il fallait rénover l'intérieur de la
19 cathédrale, re-peinturer, changer le sanctuaire, ce qui
20 aurait coûté, je crois, une certaine somme d'argent.

21 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis on arrive aux
22 incidents de janvier 1986, mais juste pour m'assurer de
23 bien comprendre, est-ce que le projet était toujours en
24 marche ou est-ce que le projet avait été abandonné en 1986?

25 **MONS. LAROCQUE:** Le projet était toujours en

1 marche, oui.

2 **Me DUMAIS:** O.k. C'est simplement le fait
3 que ça avait -- il y avait eu certains retards au projet?

4 **MONS. LAROCQUE:** Justement, oui.

5 **Me DUMAIS:** O.k.

6 Donc, Monseigneur, je vais maintenant faire
7 référence à un document qui a déjà été déposé en preuve.
8 C'est la Pièce 72, qui se trouve à être le rapport et
9 recommandations du comité ad hoc pour le cas de l'Abbé
10 Gilles Deslauriers qui est daté du 23 mai '86.

11 Puis je vais y faire référence assez souvent
12 pour la prochaine -- pour ma prochaine série de questions.
13 Donc, si vous pouvez le garder près de vous et puis je vais
14 toujours vous donner la page à laquelle je fais référence
15 avant de vous poser la question.

16 Donc, la première chose que j'aimerais
17 faire, le premier sujet que j'aimerais aborder, avant de
18 regarder spécifiquement les allégations qui vous ont été
19 dévoilées en janvier 1986, j'aimerais qu'on regarde ou
20 qu'on explore ce que vous saviez avant 1986 au sujet
21 d'allégations d'abus par le Père Gilles Deslauriers?

22 **MONS. LAROCQUE:** Absolument rien.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis si vous me
24 permettez, il y a certaines choses qui ont été dites soit
25 par des paroissiens, soit par des prêtres qui font allusion

1 à certains événements, puis j'aimerais ça qu'on les explore
2 ensemble. Donc, je vais vous pointer à l'information
3 pertinente.

4 Donc, la première chose que je veux parler
5 avec vous c'est la discussion que vous auriez eue avec le
6 Père Claude Thibault en -- bien, il n'était pas père dans
7 ce temps-là.

8 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

9 **Me DUMAIS:** C'est en 1983.

10 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

11 **Me DUMAIS:** C'était, à ce que je comprends,
12 un étudiant au séminaire. Et puis je vous réfère à la page
13 -- et puis je vais juste vous donner les trois derniers
14 numéros -- 119 de la pièce. Donc, si vous pouvez garder
15 cette page-là près de vous.

16 Et puis, premièrement, si on peut -- pardon,
17 Monseigneur, est-ce que vous vous retrouvez?

18 **MONS. LAROCQUE:** Non.

19 **LE COMMISSAIRE:** C'est la page 8?

20 **Me DUMAIS:** C'est bien ça.

21 **LE COMMISSAIRE:** Bon, si vous regardez à la
22 droite du document, vous allez voir une page 8 de la
23 transcription. C'est moi qui vous parle, Monseigneur.

24 **MONS. LAROCQUE:** Oh, excusez.

25 **LE COMMISSAIRE:** Non, c'est correct. C'est

1 correct.

2 Madame la Greffière, pourriez-vous assister,
3 page 8?

4 **MONS. LAROCQUE:** Merci.

5 **Me DUMAIS:** Donc, Monseigneur, ma question
6 vient de certains témoignages qui ont été rendus, certaines
7 lettres qui ont été écrites au sujet du Père Deslauriers et
8 des allégations d'abus contre Claude Thibault, et puis il a
9 été question dans certaines de ces -- de cette
10 correspondance-là de cette rencontre que vous auriez eue
11 avec Claude Thibault.

12 Est-ce que vous vous souvenez de cette
13 rencontre-là?

14 **MONS. LAROCQUE:** Avec Claude, oui.

15 **Me DUMAIS:** Avec Claude.

16 Et puis est-ce que vous pouvez nous indiquer
17 ce que vous vous souvenez de votre rencontre?

18 **MONS. LAROCQUE:** Il m'a dit qu'il avait de
19 la difficulté avec le Père Gilles, qu'il ne s'entendait pas
20 trop bien avec lui. Et puis qu'il le trouvait trop
21 contrôleur. Mais il n'a jamais dit qu'il y avait d'abus
22 sexuels, à ce moment-là du moins.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, ce que vous me dites
24 c'est qu'il n'y aurait jamais eu -- Claude Thibault ne vous
25 aurait jamais divulgué en '83 qu'il y avait eu aucun

1 incident d'abus sexuel de la part du Père Deslauriers?

2 **MONS. LAROCQUE:** Justement, oui.

3 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis dans le témoignage
4 du Père Ménard -- et puis c'est ici que je fais référence à
5 la page 119 de la Pièce 72. Je regarde les trois dernières
6 lignes. Est-ce que vous pouvez me dire si c'est bien ça
7 que vous auriez répondu? Donc, il fait référence à ce
8 qu'un jeune aurait dit, et puis maintenant je cite:

9 « Fais attention à ce que tu dis.
10 C'est grave ce que tu dis là. Le jeune
11 avait dit, 'Je connais le Père Gilles'
12 et finalement le jeune n'a pas eu le
13 goût d'aller plus loin. »

14 **MONS. LAROCQUE:** Ça serait encore le Père
15 Thibault.

16 **Me DUMAIS:** Il n'est pas identifié ici, mais
17 je pense que ça fait référence au Père Thibault ici?

18 **MONS. LAROCQUE:** Oui. J'aurais dit quelque
19 chose comme cela, mais je me rappelle pas les mots exacts.

20 **Me DUMAIS:** O.k.

21 **MONS. LAROCQUE:** Parce qu'il était le
22 directeur des vocations pour le diocèse à ce moment-là.

23 **LE COMMISSAIRE:** Ça c'est le Père
24 Deslauriers ça?

25 **MONS. LAROCQUE:** Justement, oui.

1 **LE COMMISSAIRE:** M'hm.

2 **Me DUMAIS:** Mais est-ce que la perception de
3 Claude Thibault à ce moment-là serait juste que vous étiez,
4 à ce moment-là, pas ouvert à aucune critique du Père
5 Deslauriers?

6 **MONS. LAROCQUE:** C'est que j'étais pas mal
7 sous son contrôle. Il m'a manipulé.

8 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, est-ce que ça serait
9 juste de dire alors que, à ce moment-là en '83, puis je
10 comprends que vous indiquez que vous étiez contrôlé, mais
11 que vous étiez pas ouvert à aucune critique du Père
12 Deslauriers?

13 **MONS. LAROCQUE:** Je ne dirai pas aucune
14 critique mais j'aimerais -- j'aurais voulu avoir des faits.
15 Je savais déjà qu'il était contrôleur. On m'apprenait rien
16 de nouveau à ce moment-là.

17 **Me DUMAIS:** Parce qu'évidemment le Père
18 Thibault a témoigné ici puis ce qu'il a indiqué, je peux
19 essayer de résumer sa preuve, c'est quand il est allé à
20 votre rencontre, il avait pas décidé si oui ou non il vous
21 en parlerait. Et puis quand il s'est rendu à la rencontre,
22 votre réponse à ses premiers commentaires l'ont empêché
23 d'aller plus loin.

24 **MONS. LAROCQUE:** Oui, ça se pourrait fort
25 bien, oui.

1 **Me DUMAIS:** O.k. Merci.

2 Donc, on a parlé un peu, Monseigneur, de
3 Monseigneur Leduc et puis son nom est revenu à plusieurs
4 occasions dans différents témoignages au comité ad hoc.
5 Puis la première page que j'aimerais que vous regardiez,
6 c'est la page 086.

7 **LE COMMISSAIRE:** Zéro huit six (086).

8 **Me DUMAIS:** Je regarde le deuxième para --
9 pardon, est-ce que vous avez la page? Je regarde le
10 deuxième paragraphe. Puis juste pour vous situer, c'est le
11 témoignage qui a été rendu par l'Abbé Denis Vaillancourt au
12 comité. Et puis il dit la chose suivante:

13 « Lors de nos rencontres, le Père
14 Bisaillon nous a relevé ce fait. Il y
15 a trois ou quatre ans, disons trois
16 ans, Monseigneur Aimé Leduc lui avait
17 posé la question d'une façon bien
18 discrète, comme on peut connaître le
19 Père Leduc, en disant, 'Est-ce que tu
20 aurais entendu parler de contacts
21 sexuels entre le Père Deslauriers et
22 des jeunes'. »

23 Donc, la première question: est-ce que vous
24 avez jamais eu des discussions avec Monseigneur Leduc ou
25 est-ce que vous avez jamais entendu parler de contacts

1 entre le Père Deslauriers et des jeunes?

2 **MONS. LAROCQUE:** Pas du tout, non.

3 **Me DUMAIS:** C'est quelque chose que vous
4 aviez pas connaissance?

5 **MONS. LAROCQUE:** Pas du tout, non. Je crois
6 que par après on m'avait dit que c'était quelque chose que
7 Monseigneur Leduc avait en confession et c'est pour ça
8 qu'il pose la question de façon très indirecte.

9 **Me DUMAIS:** Pardon. J'ai pas compris votre
10 dernier commentaire. Vous avez su par après que c'est
11 Monseigneur ---

12 **MONS. LAROCQUE:** On m'a rapporté par après
13 que Monseigneur Leduc aurait certaines connaissances du
14 confessionnal.

15 **Me DUMAIS:** O.k.

16 **MONS. LAROCQUE:** Et qu'un prêtre ne peut pas
17 révéler.

18 **Me DUMAIS:** O.k.

19 **MONS. LAROCQUE:** Et si c'est vrai ou non, je
20 ne le sais pas.

21 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis quand vous me
22 dites « Je l'ai su par après, » vous me parlez avant les
23 événements de 1986 ou après les événements?

24 **MONS. LAROCQUE:** Non, par après.

25 **Me DUMAIS:** Par après. Donc, il y a une

1 autre référence et puis ça se trouve à la page 094.

2 **MONS. LAROCQUE:** Zéro?

3 **LE COMMISSAIRE:** Neuf quatre (94).

4 **Me DUMAIS:** C'est encore durant le
5 témoignage de Denis -- de l'Abbé Denis Vaillancourt mais
6 c'est Monseigneur Guindon qui prend la parole, et puis
7 c'est à peu près à mi-page, puis si vous permettez là,
8 c'est le long paragraphe-là.

9 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

10 **Me DUMAIS:** Je vais le lire.

11 « Ce qui m'a un peu étonné, sans
12 m'étonner à cause des choses que j'ai
13 apprises depuis, c'est quand tu as dit
14 que Monseigneur Aimé Leduc avait posé
15 cette question au Père Bisailon d'une
16 façon assez discrète. J'ai appris
17 depuis que Monseigneur Leduc savait ces
18 choses. Il les avait apprises par sa
19 sœur, madame Marcelle Paquette, qui
20 était orientateur à l'École Notre-Dame
21 et elle a été pendant 17 ans et qu'elle
22 a eu connaissance de certains faits de
23 ce genre et qu'elle en aurait fait part
24 d'une façon bien discrète à son frère
25 pendant qu'il souffrait de la

1 nomination de celui-ci, celui qui le
2 remplaçait. Je suppose qu'elle ne veut
3 pas être impliquée parce qu'elle avait
4 peur qu'on pense que c'est parce que
5 son frère était remplacé que ça aurait
6 été une question de jalousie. Mais
7 même avant cela, elle n'a pas cru
8 qu'elle devait intervenir et même elle
9 ne veut pas intervenir maintenant. Là
10 c'est assez confidentiel ce que je dis
11 là. »

12 Donc, ça c'est encore durant le témoignage
13 de l'Abbé Vaillancourt; donc, ça survient quelques minutes
14 après. Donc, il semblerait que Monseigneur Guindon
15 également avait connaissance des allégations-là auxquelles
16 Monseigneur Guin -- Monseigneur ---

17 **MONS. LAROCQUE:** Leduc.

18 **Me DUMAIS:** Pardon.

19 **MONS. LAROCQUE:** Leduc.

20 **Me DUMAIS:** Leduc -- auxquelles Monseigneur
21 Leduc avait fait allusion. Vous êtes d'accord avec moi?

22 **MONS. LAROCQUE:** Apparemment, oui.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis évidemment,
24 d'après les dires de Monseigneur Guindon, il semblerait
25 également que Marcelle Paquette de l'école aurait également

1 été au courant.

2 **MONS. LAROCQUE:** De l'École Notre-Dame,
3 c'est pas la même école.

4 **Me DUMAIS:** C'est pas la même école que La
5 Citadelle, non.

6 **MONS. LAROCQUE:** Non.

7 **Me DUMAIS:** Je suis d'accord avec vous.

8 **MONS. LAROCQUE:** Et je n'étais pas au
9 courant de cela.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis ni Monseigneur
11 Guindon ne vous en a parlé, ni Madame Paquette; c'est ça?

12 **MONS. LAROCQUE:** Non.

13 **Me DUMAIS:** Et puis quand vous avez révisé
14 le rapport après qu'il vous avait été soumis, vous avez été
15 surpris par cette information-là. Est-ce que c'est juste?

16 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

17 **Me DUMAIS:** Ensuite, le Père Bisailon a
18 également été témoigner -- appelé à témoigner à la
19 Commission, puis si on peut regarder brièvement son
20 témoignage à la page ---

21 **LE COMMISSAIRE:** Quel volume?

22 **Me DUMAIS:** Cent quatre vingt-sept (187).

23 Pardon?

24 **LE COMMISSAIRE:** Quel volume?

25 **Me DUMAIS:** C'est également la même pièce,

1 Pièce 72.

2 **LE COMMISSAIRE:** M'hm.

3 **Me DUMAIS:** À la page 187.

4 **MONS. LAROCQUE:** Cent quatre-vingt-dix-sept
5 (197)?

6 **LE COMMISSAIRE:** Non, 187, Monseigneur.

7 **Me DUMAIS:** C'est bien ça.

8 Je veux vous parler de trois choses séparées
9 qui se trouvent sur cette page-ci. La première se trouve
10 dans le premier paragraphe. Puis je vais vous lire les
11 quelques lignes qui sont pertinentes.

12 « Gilles était à Alexandria. Il y a
13 avait des prêtres qui n'aimaient pas
14 Gilles. Il y a des prêtres qui ont dit
15 des choses à Monseigneur LaRocque. Et
16 Monseigneur LaRocque, pas longtemps
17 après son arrivé, a envoyé une lettre à
18 Gilles. Il a dit des choses. Il y a
19 des choses qui n'étaient pas vraies.
20 Monseigneur LaRocque l'a réalisé après.
21 J'ai l'impression que Gilles s'en est
22 servi en fin de compte. »

23 Et puis ici c'est le Père Bisailon qui
24 relate ces faits-là. Est-ce que vous savez de quelle
25 lettre il parle?

1 **MONS. LAROCQUE:** C'est la lettre dont j'ai
2 fait mention. Je vous en ai déjà parlée au tout début.
3 C'est la lettre où j'avais demandé au Père Gilles de rester
4 à Green Valley et ne pas interférer dans les affaires du
5 Sacré-Cœur.

6 **Me DUMAIS:** Et puis le Père Bisailon semble
7 indiquer ici que vous vous étiez trompé sur les faits.
8 Est-ce que c'est exact?

9 **MONS. LAROCQUE:** Pas que je sache, non.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Mais certainement vous
11 n'aviez pas à ce moment-là ---

12 **MONS. LAROCQUE:** Ce n'est pas vrai que
13 Gilles s'en est servi pour essayer de mettre des pressions
14 sur moi. Ce n'est pas vrai du tout.

15 **Me DUMAIS:** O.k. Après que la lettre a été
16 envoyée -- prends pour acquis que c'est cette lettre-là --
17 il vous en a jamais reparlé par après ou s'en est jamais
18 servi pour vous influencer dans vos décisions?

19 **MONS. LAROCQUE:** Pas du tout.

20 **Me DUMAIS:** Donc, à peu près à la mi-page,
21 et puis c'est une question qui est posée par Jacques Leduc
22 qui commence avec -- peut-être qu'on devrait débiter avec
23 le paragraphe "Est-ce que vous le savez..."

24 Est-ce que vous voyez ça?

25 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

1 **Me DUMAIS:** Puis si vous me permettez là:
2 "Est-ce que vous le savez si oui ou non
3 l'Évêque connaissait, même d'une façon
4 indirecte, les agirs du Père
5 Deslauriers avant 1986, et quand je
6 parle des agirs, je parle de ses agirs
7 avec les jeunes."

8 Ensuite, l'Abbé Bisailon répond:

9 "Je ne crois pas."

10 La question en surplus:

11 "Tout ce qu'on peut dire c'est qu'avant
12 1986, Monseigneur LaRocque avait reçu
13 des plaintes, mais rien qu'un évêque
14 pourrait recevoir de n'importe lequel
15 prêtre. Donc, est-ce qu'on peut
16 vraiment dire à ce moment-là que
17 l'Évêque a agi ou toujours agi d'une
18 façon prudente, de bonne foi?"

19 Et le Père Bisailon répond:

20 "Pour répondre à ta question, il
21 faudrait que je te révèle des
22 confidences que l'Évêque m'a faites et
23 je ne peux pas faire ça."

24 Et puis le Père Bisailon, essentiellement,
25 ne répond pas à la question, ne brise pas les confidences.

1 Est-ce que vous savez à quelles confidences
2 que le Père Bisailon fait allusion?

3 **MONS. LAROCQUE:** Je ne me rappelle pas, non.

4 **Me DUMAIS:** O.k.

5 **MONS. LAROCQUE:** Je sais que le Père
6 Bisailon avait beaucoup été lésé par le fait que lorsqu'il
7 a pris la direction du mouvement cursillos au diocèse qui
8 avait appartenu au Père Gilles auparavant, il y a eu une
9 certaine confrontation, je crois, entre les deux. C'est
10 tout ce que je me rappelle.

11 **Me DUMAIS:** Entre le Père Bisailon ---

12 **MONS. LAROCQUE:** Et le Père Gilles.

13 **Me DUMAIS:** --- et le Père Deslauriers.

14 Ensuite, si vous sautez à la prochaine
15 question de Jacques Leduc, puis vous allez à la prochaine
16 qui est la réponse de l'Abbé Bisailon:

17 "Je peux dire que ça fait un bout de
18 temps que ça se promène ça, peut-être
19 si vous voulez regarder dans
20 l'histoire, je ne sais pas si c'est bon
21 de déterrer les morts, mais je peux
22 vous dire que lorsque Hubert et Lise
23 sont venus m'en parler et me dire ce
24 qui se passait, je n'ai pas été
25 surpris."

1 Donc, il semblerait, par le commentaire du
2 Père Bisailon ---

3 **MONS. LAROCQUE:** Il s'y attendait.

4 **Me DUMAIS:** --- qu'il s'y attendait ou qu'il
5 avait entendu certaines choses.

6 **LE COMMISSAIRE:** Maître Dumais, est-ce qu'on
7 peut ---

8 **Me DUMAIS:** C'est un bon point pour la
9 pause, monsieur le Commissaire.

10 **LE COMMISSAIRE:** Nous allons prendre la
11 pause du matin, Monseigneur.

12 **THE REGISTRAR:** Order; all rise. À l'ordre;
13 veuillez vous lever.

14 This hearing will resume at 11:15.

15 --- Upon recessing at 10:58 a.m./

16 L'audience est suspendue à 10h58

17 --- Upon resuming at 11:18 a.m./

18 L'audience est reprise à 11h18

19 **THE REGISTRAR:** Order; all rise. À l'ordre;
20 veuillez vous lever.

21 This hearing is now resumed. Please be
22 seated. Veuillez vous asseoir.

23 **MONSEIGNEUR EUGÈNE LAROCQUE, Resumed/Sous le même serment:**

24 --- **EXAMINATION-IN-CHIEF BY/INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me**
25 **DUMAIS (cont'd/suite):**

1 **Me DUMAIS:** Monseigneur, avant de poursuivre
2 avec ma ligne de questions, si on peut vous présenter un
3 nouveau document, qui est le Document 118807?

4 **LE COMMISSAIRE:** Parfait. La lettre -- la
5 Pièce en preuve 2040 c'est une lettre du 25 novembre 1974
6 adressée au Père Gilles Deslauriers et signée par l'Évêque
7 Eugène LaRocque.

8 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE NO. P-2040:**

9 (118807) Lettre de Eugène LaRocque à Gilles
10 Deslauriers - 25 novembre 1974

11 **Me DUMAIS:** Donc, Monseigneur LaRocque, vous
12 avez fait référence ce matin à une lettre que vous auriez
13 fait parvenir au Père Deslauriers à quelques reprises.
14 Est-ce que c'est bien cette lettre-ci à laquelle vous
15 faisiez référence?

16 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'est ça.

17 **Me DUMAIS:** C'est bien celle-là.

18 Donc, essentiellement, c'est une lettre qui
19 avait été envoyée au Père Deslauriers pas longtemps après
20 votre installation au diocèse, puis vous confirmez dans
21 votre correspondance que vous aviez terminé vos visites des
22 paroisses de Glengarry. Puis essentiellement, si je
23 regarde le troisième paragraphe, vous confirmez un peu les
24 changements dans la répartition du personnel, puis je vais
25 lire directement de la lettre:

1 "J'ai nommé le Père Denis Vaillancourt
2 à la Paroisse du Sacré Cœur avec le
3 Père Raoul Poirier et je lui demande de
4 s'occuper de la catéchèse aux écoles
5 Perpétuel Secours et St-Joseph et aussi
6 de l'École secondaire Glengarry et les
7 groupes de jeunes à la Paroisse du
8 Sacré Cœur."

9 Donc, peut-être ça répond également à ma
10 question de ce matin à savoir s'il avait été aumônier à
11 l'école et puis vous avez fait référence à l'École
12 secondaire de Glengarry; c'est ce que vous vouliez dire?

13 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

14 **Me DUMAIS:** Merci.

15 Donc, si on peut retourner maintenant à la
16 Pièce 72, qui est le rapport, et puis je vais faire
17 référence à la page 092.

18 **LE COMMISSAIRE:** Pardonnez moi, Maître
19 Dumais, quelle ---

20 **Me DUMAIS:** La page 092 du rapport de la
21 Pièce 72.

22 **LE COMMISSAIRE:** Oui.

23 **Me DUMAIS:** Et puis simplement pour vous
24 resituer, Monseigneur, on parlait du témoignage de
25 certaines personnes au comité et des questions qui ont été

1 soulevées à savoir qu'est-ce que vous connaissiez ou
2 qu'est-ce que d'autres personnes dans la paroisse
3 connaissaient avant la divulgation des allégations.

4 Je regarde ici les deux derniers paragraphes
5 et puis c'est quelque chose qui est discuté par l'Abbé
6 Denis Vaillancourt. Puis si je regarde le paragraphe qui
7 débute avec "Le Frère André", donc:

8 "Le Frère André, à ce moment-là, quand
9 il a eu la nouvelle du jeune du R-Cube
10 qui était venu lui en parler, avait dit
11 à Gilles qu'est-ce qu'il avait reçu
12 comme information et le Père Gilles
13 avait dit, "Bien, c'est une méthode
14 psychologique pour aider le jeune. Il
15 n'a pas compris. Etc. Etc."

16 Ensuite, le prochain paragraphe:

17 "Le Frère André l'avait averti qu'il
18 devait changer d'attitude parce que
19 c'était dangereux et c'est tout ce qui
20 avait été fait à ce moment-là."

21 Ensuite, il y a une discussion à savoir
22 qu'est-ce qui avait été fait avec le jeune puis tout ça.

23 Donc, il semblerait que le Frère André
24 aurait eu certaines informations à ce moment-là. Et puis
25 est-ce que le Frère André vous en aurait jamais parlé à ce

1 moment-là?

2 **MONS. LAROCQUE:** Non.

3 **Me DUMAIS:** Puis si je comprends bien, le
4 Frère André était affecté au Juvénat de Sacré Cœur; c'est
5 ça?

6 **MONS. LAROCQUE:** Il était le directeur des
7 jeunes, oui.

8 **Me DUMAIS:** Il était le directeur.

9 Et puis est-ce que vous vous souvenez quel
10 rôle que le Père Deslauriers jouait au Juvénat du Sacré
11 Cœur?

12 **MONS. LAROCQUE:** Si je ne m'abuse, je crois
13 qu'il se servait du juvénat pour les rencontres du R³ en fin
14 de semaines.

15 **Me DUMAIS:** O.k.

16 **MONS. LAROCQUE:** Les jeunes se rendaient
17 chez eux. La plupart se rendaient chez eux en fin de
18 semaines et les chambres étaient libres et je crois que
19 pour un certain temps aussi, l'Abbé Gilles a été affecté
20 comme confesseur des jeunes.

21 **Me DUMAIS:** Et puis l'Abbé Vaillancourt
22 poursuit un petit peu plus loin sur le même sujet à la page
23 094. Puis je regarde un petit peu plus haut que la mi-
24 page, le paragraphe qui commence avec "Bon":...

25 « Bon, j'ai parlé tantôt de ce qui se

1 passait au Juvénat du Sacré-Coeur avec
2 les jeunes, le Frère André, moi à ce
3 moment-là, nous nous sommes posé des
4 questions. Maintenant, on n'a pas de
5 réponse à la question. »

6 Et ensuite l'intervention de Jacques Leduc.

7 « Est-ce qu'il y a eu des contacts avec
8 des jeunes Juvénat? »

9 La réponse:

10 « J'en sais rien. »

11 « Est-ce que son contact lorsqu'il
12 était curé à Green Valley où il
13 s'occupait du mouvement R³ dans
14 Glengarry plus précisément à l'École
15 secondaire régionale de Glengarry-
16 Alexandria. Est-ce qu'il aurait eu des
17 contacts sexuels là? »

18 « J'en sais rien. »

19 Et puis, en autant que vous sachiez,
20 Monseigneur, après que le rapport vous a été remis, il n'y
21 a jamais d'investigation qui a été conduite par le Diocèse
22 à savoir s'il y aurait eu des abus à Glengarry?

23 **MONS. LAROCQUE:** Pas que je sache.

24 **Me DUMAIS:** Pas que vous sachiez.

25 Puis, je comprends qu'à l'automne 1985,

1 qu'une mère d'une des victimes serait allée vous
2 rencontrer. Et puis simplement vous avertir, Monseigneur,
3 qu'il y a une ordonnance de non-publication sur le nom des
4 victimes qui apparaissent dans le rapport.

5 Et puis il y a également une ordonnance de
6 non-publication qui prévoit la non-publication
7 d'information qui pourrait identifier certaines de ces
8 victimes-là. Alors, je vais essayer de poser mes questions
9 sans faire référence à des noms spécifiques ici.

10 **LE COMMISSAIRE:** Donc, à quelle page?

11 **Me DUMAIS:** À la page 130.

12 **LE COMMISSAIRE:** Un trois zéro (130)

13 Monseigneur.

14 **Me DUMAIS:** Donc, c'est une paroissienne qui
15 aurait également témoigné devant le Comité. Puis je
16 regarde le paragraphe du haut ici.

17 « Bien moi, je ne savais pas ce qu'il
18 se passait chez Gilles à ce moment-là,
19 mais quand je me suis présentée à
20 Monseigneur LaRocque, j'ai dit (à
21 l'automne 1985) 'Monseigneur, est-ce
22 qu'il y a une personne qui est mieux
23 placée pour connaître son enfant qu'une
24 mère? Je voudrais que ...'

25 Et je n'indiquerai pas le nom.

1 '... débarque des mains de Gilles
2 Deslauriers.' J'aurais voulu qu'il
3 fasse quelque chose. »

4 Puis ensuite la réponse de Jacques Leduc:
5 « Ça, vous lui avez dit fièrement à
6 l'évêque que vous étiez consciente
7 qu'il y avait un problème et que vous
8 étiez inquiète? »

9 Réponse:

10 « Oui, un problème de manipulation à ce
11 moment-là. »

12 Donc, vous voyez le nom de la personne qui a
13 rendu témoignage au haut de la page. Est-ce que vous vous
14 souvenez de cette rencontre-là à l'automne 1985?

15 **MONS. LAROCQUE:** Je ne suis pas certain de
16 cette rencontre en particulier, mais je me rappelle de
17 l'avoir rencontrée deux fois. Je crois qu'une fois c'était
18 avec sa sœur.

19 **Me DUMAIS:** Oui, c'est une rencontre en
20 autant que je sache qui serait survenue par après?

21 **MONS. LAROCQUE:** Par après. Cette fois-ci
22 peut-être -- j'me rappelle pas exactement, mais c'est une
23 dame qui avait vu clair, je crois, dans le cas du Père
24 Gilles surtout au point de vue de sa manipulation. Et puis
25 elle est venue parce que son frère à elle était aussi sous

1 ---

2 **Me DUMAIS:** Sous l'emprise du Père
3 Deslauriers?

4 **MONS. LAROCQUE:** --- l'emprise du Père
5 Deslauriers beaucoup. Et le Père Gilles Deslauriers
6 l'envoyait chez moi presque à toutes les semaines pour me
7 préparer pour les visites de ses deux sœurs. Je vois
8 maintenant son complot.

9 Et comme il s'est servi du frère pour
10 essayer de me préparer pour les paroles, on pourrait dire,
11 les commentaires de ces deux sœurs et surtout de celle-ci.

12 **Me DUMAIS:** O.k.

13 **MONS. LAROCQUE:** Et ça -- je voudrais peut-
14 être profiter de -- pour demander pardon de cette dame. Sa
15 sœur moins parce que sa sœur était plutôt là pour
16 l'accompagner, mais je crois que j'ai été très injuste
17 envers elle.

18 **Me DUMAIS:** Et puis, Monseigneur, on va
19 faire référence plus spécifiquement à votre deuxième
20 rencontre et moi-même je m'aperçois que la rencontre avait
21 été difficile entre vous et ces deux dames-là.

22 Si je peux vous poser la question suivante:
23 Est-ce qu'après cette rencontre-là avec la mère du jeune,
24 est-ce que c'est quelque chose que vous auriez adressé avec
25 le Père Deslauriers ou si c'est quelque chose qui vous

1 inquiétait des agirs du Père Deslauriers?

2 **MONS. LAROCQUE:** Je ne peux pas répondre à
3 la question.

4 **LE COMMISSAIRE:** Bien, un instant.

5 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

6 **LE COMMISSAIRE:** Est-ce que c'est parce que
7 vous ne vous souvenez pas? La question, une des questions,
8 il y avait deux ---

9 **MONS. LAROCQUE:** C'est qu'il y a deux
10 questions.

11 **LE COMMISSAIRE:** Il y a deux questions. La
12 première question: ---

13 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

14 **LE COMMISSAIRE:** --- Est-ce que vous ne vous
15 êtes jamais adressé au Père Deslauriers après cette
16 première visite de cette dame-là pour le confronter ou bien
17 lui dire « Eh, voici ce qu'on dit de toi? »

18 **MONS. LAROCQUE:** J'aurais bien pu mais je ne
19 m'en rappelle pas, franchement.

20 **LE COMMISSAIRE:** O.k. Puis la deuxième
21 partie de la question?

22 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous étiez inquiet
23 des agissements du Père Deslauriers ou de la divulgation du
24 fait que -- de la mère, qu'il avait une certaine emprise
25 sur son fils?

1 **MONS. LAROCQUE:** C'est que son frère m'avait
2 préparé pour dire que c'est justement ce qu'elle aurait
3 dit.

4 **LE COMMISSAIRE:** Oui.

5 **MONS. LAROCQUE:** Et que ce n'était pas vrai.

6 **Me DUMAIS:** O.k.

7 **MONS. LAROCQUE:** Que lui, essayait d'aider
8 au jeune plutôt que de lui nuire.

9 **LE COMMISSAIRE:** Donc, ce que vous êtes en
10 train de me dire si je comprends bien c'est que ---

11 **MONS. LAROCQUE:** C'est un peu sa
12 manipulation des gens.

13 **LE COMMISSAIRE:** Vous étiez préparé dans le
14 sens que le frère venait vous dire quelque chose à l'avance
15 de la sœur. Bon, o.k.

16 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis lorsque la dame en
17 question vous a révélé les faits, vous n'avez pas mis
18 beaucoup de poids à ses dires?

19 **MONS. LAROCQUE:** Beaucoup de quoi?

20 **LE COMMISSAIRE:** De poids.

21 **Me DUMAIS:** De poids.

22 **MONS. LAROCQUE:** De poids, o.k.

23 **LE COMMISSAIRE:** Vous l'avez pas cru.

24 **MONS. LAROCQUE:** À ce moment-là, oui, je
25 crois que ce serait vrai.

1 **Me DUMAIS:** D'accord.

2 Si je peux maintenant, Monseigneur, je vais
3 -- on va regarder un peu les événements de 1986. Et puis
4 je vais essayer de recréer la chronologie des événements
5 parce qu'il y a beaucoup de choses qui sont arrivées dans
6 une très courte période de temps. Et puis je sais que vous
7 avez envoyé plusieurs pièces de correspondance.

8 Donc, on va essayer d'y aller
9 chronologiquement.

10 La première date qui est le 17 janvier 1986
11 est la rencontre des Brissons avec le Père Bisailon. Puis
12 si je peux vous demander de regarder la page 160 ou peut-
13 être même ce n'est pas nécessaire, Monseigneur. Je pense
14 que je peux vous lire la partie du texte.

15 Donc, si je peux, premièrement, essayer de
16 vous situer. Ça, ça se trouve à être une lettre de la
17 chronologie des événements qui aurait été préparée par
18 madame Lise Brisson. Et puis la première -- si vous
19 regardez sur le bas de la page 160, l'entrée à vendredi, le
20 17, ---

21 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

22 **Me DUMAIS:** Donc, les parents de A -- puis
23 évidemment, on sait maintenant que A se trouve à être
24 Benoît Brisson:

25 « Les parents de Benoît Brisson se

1 confient au Père Rhéal Bisailon.
2 Celui-ci leur demande de lui laisser... »

3 --

4 Je crois que c'est:
5 « ... une semaine et de prier. (À ce
6 temps-là, l'évêque était parti et ne
7 devait revenir que le 27 janvier.) »

8 Donc, est-ce que vous êtes d'accord avec moi
9 que vous étiez à l'extérieur du Diocèse durant cette
10 semaine-là?

11 **MONS. LAROCQUE:** J'étais en vacances de deux
12 semaines, oui.

13 **Me DUMAIS:** Pardon?

14 **MONS. LAROCQUE:** J'étais en vacances de deux
15 semaines à l'île Sainte-Lucie.

16 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis que la première
17 journée que vous êtes retourné dans le diocèse était bien
18 le 27 janvier 1986?

19 **MONS. LAROCQUE:** Le lundi j'étais au bureau,
20 oui, si c'est le lundi.

21 **Me DUMAIS:** O.k. Puis d'après ce que je
22 comprends des événements, puis je fais référence ici à la
23 page 083 ---

24 **LE COMMISSAIRE:** Zéro huit trois (083)?

25 **Me DUMAIS:** Oui. Ici c'est le témoignage de

1 Denis Vaillancourt, donc, qui a également témoigné devant
2 la Commission puis qui nous a relaté différentes rencontres
3 qu'il aurait eues et avec le Père Bisailon et avec le Père
4 Ménard.

5 On sait également, Monseigneur, que le Père
6 Bisailon aurait confronté le Père Deslauriers et lui
7 aurait demandé de vous rencontrer. Et puis à ce que je
8 sache, le Père Deslauriers serait venu vous rencontrer le
9 27 janvier 1986; donc, la première journée que vous êtes de
10 retour au bureau.

11 Est-ce que vous vous souvenez de cette
12 rencontre-là?

13 **MONS. LAROCQUE:** Oui. Vaguement, oui.

14 **Me DUMAIS:** O.k. Peut-être vous pouvez nous
15 indiquer ce que vous vous souvenez, ce que le Père
16 Deslauriers vous aurait dit?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui, il m'a dit qu'il avait
18 eu l'indiscrétion de toucher le jeune par-dessus les
19 vêtements, puis c'était vraiment rien et puis qu'il
20 faudrait pas en faire une grosse cause.

21 **Me DUMAIS:** Et puis ---

22 **MONS. LAROCQUE:** Il m'a menti, en autres
23 mots.

24 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, il avait
25 certainement minimisé l'incident?

1 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

2 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce que lors de
3 cette rencontre-là le Père Deslauriers vous aurait dit,
4 "Écoutez, je viens d'être confronté par le Père Bisailon
5 et puis il y a également d'autres prêtres d'impliqués"?
6 Est-ce qu'il vous a donné cette information-là?

7 **MONS. LAROCQUE:** Je ne crois pas, non.

8 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis qu'est-ce qu'a été
9 votre réponse au Père Deslauriers?

10 **MONS. LAROCQUE:** Bien, si je me rappelle, je
11 lui ai dit qu'il faudrait qu'il fasse une retraite de 30
12 jours à un certain moment pour essayer de régler sa vie.

13 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis cette retraite de
14 30 jours-là, est-ce qu'il y avait une date précise à
15 laquelle ça devait commencer?

16 **MONS. LAROCQUE:** Pas à ce moment-là
17 puisqu'on se préparait pour les ordinations du Père
18 Thibault et du Père François Boisvert.

19 **Me DUMAIS:** O.k. L'ordination qui devait
20 avoir lieu le 2 février, c'est ça?

21 **MONS. LAROCQUE:** Le 1^{er} février.

22 **Me DUMAIS:** Le 1^{er} février.

23 Et puis est-ce qu'il avait été question à ce
24 moment-là de dire, "Écoutes, on va attendre après
25 l'ordination des prêtres et puis ensuite tu partiras pour

1 une période de 30 jours"?

2 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle pas de cette
3 précision-là, non.

4 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous savez s'il y
5 avait eu une discussion à ce moment-là où est-ce que cette
6 retraite devait être complétée?

7 **MONS. LAROCQUE:** Non.

8 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous vous souvenez
9 s'il y a eu une discussion à savoir qui devait faire les
10 arrangements pour qu'il complète cette retraite-là?

11 **MONS. LAROCQUE:** Non.

12 **Me DUMAIS:** O.k. Puis si je vous demandais
13 -- puis je regarde ici là -- à ce que je comprends, le Père
14 Ménard ensuite vous aurait rencontré le lendemain pour
15 venir confirmer que le Père Deslauriers vous avait divulgué
16 l'incident; c'est bien ça?

17 **MONS. LAROCQUE:** M'hm. Oui, il était venu.

18 **Me DUMAIS:** J'ai peut-être mentionné le Père
19 Bisailon mais c'est évidemment le Père Ménard qui vous a
20 rencontré. Donc, je lis les quatre dernières lignes de la
21 page là:

22 "J'avais quand même suggéré au Père
23 Ménard mardi, le 28 janvier, deux
24 minutes avant sa rencontre avec
25 l'évêque, qu'il donne mon nom et celui

1 du Père Bisailon si l'évêque avait
2 besoin de référer à quelqu'un pour
3 demander des conseils ou des
4 informations."

5 Ensuite, la prochaine page:

6 "Le Père Ménard m'a dit par la suite
7 que l'évêque n'avait pas voulu savoir
8 qui étaient les prêtres au courant, ce
9 qui avait été suggéré. Tout ça m'a été
10 raconté par le Père Ménard. Ce qui
11 avait été suggéré au Père Deslauriers
12 c'est qu'il fasse une retraite
13 spirituelle de 30 jours."

14 Donc, vous vous souvenez de la rencontre
15 avec le Père Ménard. Est-ce que vous avez eu une
16 discussion à ce niveau-là où est-ce que cette retraite
17 spirituelle là devait avoir lieu?

18 **MONS. LAROCQUE:** Je ne me rappelle pas des
19 détails en particulier. Je me rappelle de la visite du
20 Père Ménard pour confirmer que le Père Gilles était
21 véritablement venu me voir.

22 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce que vous
23 avez à ce moment-là eu une discussion sur les allégations,
24 sur la spécificité des allégations?

25 **MONS. LAROCQUE:** Pas que je me rappelle,

1 non.

2 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis certainement à ce
3 moment-là, Monseigneur, il n'était pas question de le
4 suspendre ou de le démettre de ses fonctions ou de
5 l'empêcher d'exercer son ministère?

6 **MONS. LAROCQUE:** Pas à ce moment-là, non.

7 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que vous lui aviez
8 demandé à ce moment-là d'aller rencontrer les Brissons?

9 **MONS. LAROCQUE:** Non, pas que je me
10 rappelle.

11 **Me DUMAIS:** O.k. Mais évidemment, dans
12 votre discussion avec le Père Deslauriers puis avec le Père
13 Ménard, vous avez appris qu'il s'agissait de Benoît
14 Brisson?

15 **MONS. LAROCQUE:** Je crois que oui mais ---

16 **Me DUMAIS:** O.k. Ensuite, si vous pouvez
17 regarder la page 162 -- puis je retourne au document-là qui
18 a été préparé par Madame Brisson ici -- puis je regarde au
19 haut de la page. Donc, je peux lire -- elle décrit sa
20 rencontre avec le Père Deslauriers qui aurait eu lieu le 28
21 janvier; donc:

22 "1) pour justifier sa thérapie
23 psychologique que 'A' n'a pas..."

24 Puis je crois que le mot c'est "compris".

25 "2) pour leur demander pardon;

1 3) les parents pardonnent mais le
2 repentir est nil."

3 Ensuite, il y a une indication ici, puis
4 peut-être je vais simplement vous le lire au début:

5 "Téléphone du père de 'A' à l'évêque en
6 présence du Père Deslauriers."

7 Puis ensuite, Madame Brisson semble vous
8 citer:

9 "On vous remercie, Monsieur Brisson, de
10 procéder discrètement parce que si
11 c'était su, ça serait néfaste pour le
12 clergé; parole de l'évêque."

13 Ma première question, est-ce que vous vous
14 rappelez de cet appel téléphonique de Monsieur Brisson le
15 28 janvier?

16 **MONS. LAROCQUE:** Non.

17 **Me DUMAIS:** Donc, comme vous l'avez indiqué
18 tantôt, dans votre diocèse il y avait l'ordination de deux
19 prêtres cette semaine-là, puis ensuite je comprends qu'il y
20 a également Monseigneur Brodeur qui est décédé le 7; c'est
21 bien ça?

22 **MONS. LAROCQUE:** Le 7, oui.

23 **Me DUMAIS:** Le 7, et puis ---

24 **MONS. LAROCQUE:** Monseigneur Brodeur
25 demeurait avec moi depuis '79, voyez-vous. Alors, cela a

1 été un choc pour nous tous.

2 **Me DUMAIS:** Vous aviez une relation d'amitié
3 avec lui?

4 **MONS. LAROCQUE:** Bien, très -- oui, parce
5 que je mangeais mes repas à chaque jour avec lui. Je
6 célébrais la messe chaque matin avec lui.

7 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que Monseigneur
8 Brodeur est décédé subitement?

9 **MONS. LAROCQUE:** Non, il avait 97 ou 98, je
10 crois, au moment. Ça fait que c'est pas tout à fait
11 subitement, non.

12 **Me DUMAIS:** Donc, je comprends qu'en faisant
13 les préparatifs -- pardon, en prenant les arrangements pour
14 la lecture de son testament, vous vous êtes aperçu que le
15 Père Denis Vaillancourt avait été nommé exécuteur. Donc,
16 il y aurait eu certains contacts avec le Père Vaillancourt;
17 c'est ça?

18 **MONS. LAROCQUE:** À ce moment-là, oui.

19 **Me DUMAIS:** Et puis je comprends qu'il y a
20 des arrangements qui avaient été faits pour que le Père
21 Vaillancourt vous rencontre pour discuter ou pour prendre
22 possession du testament; c'est ça?

23 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça, oui.

24 **Me DUMAIS:** Et puis je vais vous faire
25 référence ici à la page 085, puis on retrouve ça dans le

1 témoignage du Père Denis Vaillancourt. Puis je regarde le
2 deuxième long paragraphe de la demie page, la page du bas,
3 puis je vais lire à partir -- à peu près à mi-chemin dans
4 ce paragraphe-là. Ça commence avec "Je voulais".

5 Donc, Père Vaillancourt raconte votre
6 rencontre avec lui du 8 février. Donc:

7 "Je voulais savoir, premièrement, pour
8 le bien-être de Gilles qu'est-ce qu'il
9 était pour faire, premièrement, et
10 deuxièmement, je voulais savoir aussi
11 que le diocèse puisse être en mesure de
12 se protéger si le cas se répétait
13 ailleurs dans le futur. Et puis à ce
14 moment-là il m'a dit exactement ce que
15 le Père Ménard m'avait dit, qu'un
16 retraite de 30 jours avait été suggérée
17 au Père Deslauriers ainsi que de la
18 thérapie avec un psychologue ou un
19 psychiatre."

20 Donc, ma première question, est-ce que vous
21 vous souvenez de cette rencontre-là avec le Père
22 Vaillancourt quand il est venu chercher le testament?

23 **MONS. LAROCQUE:** Très vaguement, oui.

24 **Me DUMAIS:** Très vaguement?

25 Et puis est-ce que vous vous souvenez qu'il

1 vous aurait divulgué à ce moment-là qu'il était au courant
2 des allégations contre le Père Deslauriers?

3 **MONS. LAROCQUE:** Pardon?

4 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous vous souvenez
5 que le Père Vaillancourt vous avait admis à ce moment-là
6 qu'il était au courant des allégations contre le Père
7 Deslauriers?

8 **MONS. LAROCQUE:** Bien, je le savais déjà, il
9 me semble.

10 **Me DUMAIS:** Pardon. Est-ce que -- je vous
11 demande simplement, c'est la première fois que vous étiez
12 au courant que quelqu'un d'autre que le Père Ménard était
13 au courant de ces allégations-là; c'est juste?

14 **MONS. LAROCQUE:** Le Père Vaillancourt
15 m'avait -- Père Vaillancourt travaillait au centre
16 diocésain. Alors, il m'en avait parlé, je pense, la
17 première journée ---

18 **Me DUMAIS:** Vous voulez dire ---

19 **MONS. LAROCQUE:** --- alors de mon arrivée de
20 mes vacances.

21 **Me DUMAIS:** O.k. Vous croyez qu'il vous en
22 avait parlé le 27 janvier?

23 **MONS. LAROCQUE:** Qu'il y avait de la
24 difficulté avec le Père Deslauriers, de ce que je me
25 rappelle.

1 **Me DUMAIS:** O.k. Pardon, juste pour
2 m'assurer que je comprends bien votre réponse ici, est-ce
3 que vous indiquez que le Père Vaillancourt vous avait parlé
4 des allégations contre le Père Deslauriers?

5 **MONS. LAROCQUE:** Non, que le Père
6 Deslauriers viendrait me voir, je crois.

7 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, il avait simplement
8 eu une discussion à savoir -- pour fixer le rendez-vous?

9 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Mais évidemment dans son
11 résumé de cette rencontre-là le Père Vaillancourt semble
12 dire qu'il vous avait admis qu'il était au courant des
13 allégations?

14 **MONS. LAROCQUE:** C'était le -- ça c'est le
15 7?

16 **Me DUMAIS:** Je crois que ça se trouve à être
17 le 8 février.

18 **MONS. LAROCQUE:** Oui. Le 8 c'est la journée
19 que Claude est venu me voir. C'est jusqu'à ce que le Père
20 Claude vienne me voir, j'étais toujours sous l'impression
21 que c'était une seule fois.

22 **Me DUMAIS:** O.k. Peut-être que je peux vous
23 poser cette question-ci. Dans la description des
24 événements que le Père Vaillancourt donne, il indique que
25 le Père --

1 "Père Ménard m'avait dit qu'une
2 retraite de 30 jours avait été suggérée
3 au Père Deslauriers."

4 Puis la question est posée au Père
5 Vaillancourt à savoir si ça lui avait été imposé ou suggéré
6 et puis il ne connaît pas la réponse.

7 Est-ce que d'après vous cette retraite
8 spirituelle-là avait été suggérée ou imposée au Père
9 Deslauriers?

10 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle pas, mais si
11 elle avait été suggérée, c'était fortement suggéré.

12 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, vous avez précédé ma
13 prochaine question, Monseigneur. Donc, soit le 8 ou le 9 -
14 - je crois que c'est le 9 février '86, le Père Thibault ---

15 **MONS. LAROCQUE:** C'est le 8.

16 **Me DUMAIS:** D'après vous c'est le 8 février?

17 **MONS. LAROCQUE:** De ce que je me rappelle,
18 oui.

19 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, le Père Thibault
20 serait venu vous rencontrer; c'est bien ça?

21 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

22 **Me DUMAIS:** Et puis racontez nous ce qu'il
23 vous aurait dit à ce moment-là.

24 **MONS. LAROCQUE:** Bien, c'est là où il a
25 admis qu'il était un des cas, que lui-même avait été abusé.

1 **Me DUMAIS:** O.k.

2 **MONS. LAROCQUE:** Vous pouvez vous imaginer
3 ma réaction, un jeune homme que je viens d'ordonner prêtre
4 seulement sept jours auparavant, une semaine auparavant, et
5 puis qu'il vienne m'annoncer cela, c'était un désastre.

6 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que vous vous
7 souvenez si le Père Thibault à ce moment-là vous avait
8 indiqué qu'il s'était confessé auprès du Père Deslauriers
9 après l'incident?

10 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle pas si
11 c'était à ce moment-là ou non.

12 **Me DUMAIS:** O.k. Mais à un certain moment
13 donné des informations vous ont été données ou vous avez
14 appris qu'il y avait peut-être possiblement -- que le Père
15 Deslauriers était possiblement coupable du délit de
16 complicité; c'est bien ça?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

18 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis ça vous avait
19 inquiété à un tel point que vous avez fait parvenir la
20 correspondance à Rome pour avoir leur opinion à savoir si
21 le délit avait été commis et puis si oui, ce que vous
22 deviez faire?

23 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

24 **Me DUMAIS:** Et puis si on peut commencer par
25 regarder à la correspondance que vous avez envoyée, c'est

1 le Document Numéro 129775.

2 **LE COMMISSAIRE:** Merci. Bon, une lettre le
3 24 février 1986 adressée à Monseigneur Luigi Dadaglio de
4 l'Évêque Eugène LaRocque.

5 --- **EXHIBIT NO./PIÈCE No. P-2041:**

6 (129775) Lettre adressée à Luigi Dadaglio de
7 Eugène LaRocque en date du 24 février 1986

8 **Me DUMAIS:** Donc, c'est bien la lettre que
9 vous avez fait parvenir à Rome, Monseigneur?

10 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

11 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis vous ne nommez pas
12 de noms ici, mais vous faites référence aux allégations
13 contre le Père Thibault. C'est bien ça?

14 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

15 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce que vous
16 avez reçu une réponse à votre correspondance?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

18 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que vous vous
19 souvenez qu'est-ce qui était la recommandation de Rome?

20 **MR. MANSON:** The exhibit number?

21 **THE COMMISSIONER:** Oh, thank you very much.
22 Exhibit 2041, Mr. Manson.

23 **Me DUMAIS:** Donc, ma question, Monseigneur,
24 est-ce que vous vous souvenez qu'est-ce qu'avait été la
25 position de Rome sur ---

1 **MONS. LAROCQUE:** Comme je me rappelle, c'est
2 qu'ils ont dit qu'il n'y avait pas eu le délit selon les
3 conditions du droit canon mais qu'il faudrait faire bien
4 attention à cette personne-là.

5 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce qu'il y
6 avait eu une suggestion de Rome de lui retirer les facultés
7 de confession?

8 **MONS. LAROCQUE:** Ça se pourrait, mais je
9 m'en rappelle pas.

10 **Me DUMAIS:** O.k.

11 **LE COMMISSAIRE:** Est-ce que nous avons cette
12 lettre-là, la réponse?

13 **MONS. LAROCQUE:** Il devrait y avoir la
14 lettre de réponse.

15 **Me DUMAIS:** Je pense qu'on a jamais été
16 capable de retrouver la lettre, monsieur le Commissaire.

17 **LE COMMISSAIRE:** O.k.

18 **Me DUMAIS:** Donc, cette rencontre -- après
19 cette rencontre du 8 au 9 février, est-ce que ---

20 **MONS. LAROCQUE:** Excusez ---

21 **Me DUMAIS:** Pardon; allez-y.

22 **MONS. LAROCQUE:** Puis-je ajouter?

23 **Me DUMAIS:** Oui.

24 **MONS. LAROCQUE:** Je crois que j'avais écrit
25 la lettre aussi à la suggestion de ce comité. C'était une

1 des suggestions qu'on m'avait faite à ce moment-là.

2 Me DUMAIS: Les suggestions du comité ad
3 hoc?

4 MONS. LAROCQUE: Oui.

5 Me DUMAIS: Vous croyez que la lettre est
6 dans le rapport?

7 MONS. LAROCQUE: Je ne crois pas qu'elle
8 soit dans le rapport, mais ce sont eux qui m'ont demandé
9 d'écrire à la Sacra Penitencia pour savoir s'il y avait eu
10 délit ou non.

11 Me DUMAIS: O.k.

12 MONS. LAROCQUE: En autres mots, l'origine
13 de la lettre aurait été une recommandation de ce comité ad
14 hoc.

15 LE COMMISSAIRE: Mais le seul problème avec
16 ça c'est que la lettre constituant le comité est en date du
17 3 avril 1986.

18 MONS. LAROCQUE: Oui.

19 LE COMMISSAIRE: Et puis la lettre à
20 Monseigneur Dadaglio est le 24 février 1986.

21 MONS. LAROCQUE: Ah bon, je ne suis pas
22 juste d'abord dans ma récollection. Je l'aurais écrite de
23 mon propre gré.

24 LE COMMISSAIRE: C'est ça.

25 MONS. LAROCQUE: Merci.

1 **Me DUMAIS:** Donc, Monseigneur, après que
2 vous avez rencontré le Père Thibault, est-ce qu'il y a eu
3 des changements dans le statut du Père Deslauriers à ce
4 moment-là?

5 **MONS. LAROCQUE:** J'étais pris avec les
6 préparatifs des funérailles de Monseigneur Brodeur avec les
7 évêques qui viendraient et le testament. Et alors selon ce
8 que je me rappelle, j'ai attendu après les funérailles pour
9 le confronter.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Puis à ce que je
11 comprenne, avant cette confrontation, vous auriez reçu une
12 seconde visite du Père Vaillancourt.

13 Puis si je peux -- si vous pouvez porter
14 votre attention à la page 091. Donc, le deuxième
15 paragraphe se lit comme suit, et puis encore c'est le Père
16 Vaillancourt qui relate les événements:

17 "Alors, maintenant j'avais sept noms et
18 j'avais rencontré trois de ces sept
19 jeunes. Alors, devant la situation,
20 dans l'après-midi du Mercredi des
21 Cendres, à 15h30, je suis allé au
22 bureau de Monseigneur LaRocque et là,
23 je l'ai mis au courant de la situation.
24 Je savais que le lendemain, le 13
25 février, il rencontrait les Brissons

1 qui avaient demandé de le rencontrer
2 pour savoir quelles démarches le
3 diocèse ferait au sujet du Père
4 Deslauriers. Je lui ai dit que c'était
5 très difficile à lui dire ce que je
6 savais comme information mais que je me
7 devais de l'informer. Et là, je lui ai
8 expliqué que j'avais sept noms, que
9 j'avais rencontré trois jeunes et qu'un
10 de ces jeunes, c'était un nouvel
11 ordonné, un prêtre. Monseigneur
12 LaRocque était désesparé. Il m'a dit
13 'Gilles Deslauriers m'a menti. Je dois
14 agir. Je dois faire quelque chose.'"

15 Alors, vous vous souvenez de cette
16 rencontre-là avec le Père Vaillancourt?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

18 **Me DUMAIS:** Est-ce qu'il -- est-ce que le
19 Père Vaillancourt décrit bien comment vous vous sentiez
20 quand il indique que vous étiez désesparé?

21 **MONS. LAROCQUE:** C'est difficile d'exprimer
22 ce que je ressentais. J'étais déjà au courant du Père
23 Thibault, du prêtre, mais je ne savais pas qu'il y en avait
24 d'autres.

25 **Me DUMAIS:** Ce serait juste de dire que la

1 situation devenait de plus en plus alarmante? Et par ça,
2 je veux dire dans l'espace de deux semaines, on est passé
3 d'une victime à deux victimes, à huit victimes.

4 Et puis d'après ce que je comprends, pas
5 longtemps après votre rencontre avec le Père Vaillancourt,
6 vous avez également rencontré Madame Brisson?

7 **MONS. LAROCQUE:** Le lendemain.

8 **Me DUMAIS:** Le lendemain, elle vous a
9 rencontré. Et puis je pense qu'elle résume un peu la
10 rencontre à la page 163. Ça commence -- c'est l'entrée au
11 jeudi, le 13.

12 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

13 **Me DUMAIS:** Puis il y a certains des mots --
14 vous allez voir, Monseigneur, certains des mots manquent.
15 Donc jeudi, le 13:

16 "Sur le conseil de Père Ménard, mes
17 parents se rendent ..."

18 Quelque chose à l'effet qu'il a rencontré
19 l'évêque. Ensuite:

20 "La mère de 'A' s'y rend. Tous les
21 faits lui sont cités. Tous les noms
22 des témoins sont mentionnés. Lui fait
23 part de notre inquiétude en tant que
24 chrétiens, en tant que parents."

25 Ensuite elle semble résumer vos paroles,

1 o.k., paroles de l'évêque:

2 "D'après tout ce que vous me rapportez,
3 je conclus que le Père Deslauriers est
4 un homme très dangereux et que j'avais
5 mis toute ma confiance et il ne
6 méritait pas."

7 Ensuite elle poursuit:

8 "Il assure quelque chose sera fait.
9 Père Gilles sera soigné puisque c'est
10 un grand malade."

11 Puis ensuite:

12 "L'on s'occupera aussi des jeunes
13 blessés par les activités du Père
14 Deslauriers."

15 Donc, ma première question c'est votre
16 dernier commentaire, le dernier commentaire qui est cité,
17 est-ce que vous aviez parlé à ce moment donné-là de
18 thérapie pour les victimes ou de genre d'aide pour les
19 victimes avec Madame Brisson?

20 **MONS. LAROCQUE:** Apparemment oui, c'était
21 toujours mon intention.

22 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis lors de votre
23 rencontre, vous n'aviez pas encore confronté le Père
24 Deslauriers à ce moment-là?

25 **MONS. LAROCQUE:** Non.

1 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous aviez décidé
2 qu'est-ce que vous étiez pour faire?

3 **MONS. LAROCQUE:** Bien, je savais que le Père
4 Ménard suivrait les Brissons parce qu'il devait venir me
5 voir.

6 **Me DUMAIS:** Donc, si je comprends bien, à un
7 certain moment donné, vous auriez communiqué avec le Père
8 Ménard, et je crois que c'était le 13 février 1986, et vous
9 lui avez demandé s'il était prêt à rencontrer le Père
10 Deslauriers avec vous?

11 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

12 **Me DUMAIS:** O.k. Je regarde -- peut-être
13 que ça va vous aider -- je regarde la page 091.

14 Donc je vais vous citer un résumé de la
15 rencontre avec le Père Deslauriers.

16 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

17 **Me DUMAIS:** Et puis il y a un gros
18 paragraphe au milieu de la page. C'est un petit peu plus
19 bas que la moitié du paragraphe. Puis ça commence avec le
20 mot "Alors".

21 **MONS. LAROCQUE:** Père Ménard?

22 **Me DUMAIS:** Donc, alors c'est bien ça.

23 "Alors, le Père Ménard m'a rappelé ce
24 soir-là à 18h50 pour me dire qu'il
25 avait eu la rencontre avec le Père

1 Gilles Deslauriers avec l'évêque, les
2 trois ensemble à La Nativité et que
3 dans cette rencontre-là, l'évêque lui
4 avait dit 'Bien, écoutes, tu m'avais
5 dit qu'il y en avait juste un.
6 Maintenant il y en a plus que ça. On a
7 des faits qui sont arrivés et qui
8 indiquent le contraire.' Puis il lui a
9 dit qu'il fallait qu'il parte du
10 diocèse mais qu'il préférerait que le
11 Père Deslauriers démissionne de son
12 poste, qu'il était prêt à lui aider et
13 qu'il serait prêt à le seconder dans
14 une demande pour un autre diocèse
15 seulement après que Gilles aurait suivi
16 des traitements avec un thérapeute."

17 Donc, ma première question c'est à savoir,
18 est-ce que vous vous souvenez d'avoir dit au Père
19 Deslauriers qu'il devait quitter le diocèse?

20 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

21 **Me DUMAIS:** Puis est-ce que vous pouvez
22 m'expliquer pour quelle raison vous lui avez demandé de
23 quitter?

24 **MONS. LAROCQUE:** Bien, qu'il ne pouvait plus
25 exercer du ministère dans ce diocèse.

1 **Me DUMAIS:** O.k.

2 **MONS. LAROCQUE:** C'était là le sens de
3 quitter le diocèse. Il ne pouvait plus servir comme prêtre
4 dans notre diocèse.

5 **Me DUMAIS:** O.k. Dans votre tête à vous,
6 c'était fini?

7 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

8 **Me DUMAIS:** Et puis ensuite, vous lui avez
9 demandé -- il est indiqué que vous auriez dit -- vous
10 auriez demandé pour sa démission?

11 **MONS. LAROCQUE:** Oui, et j'ai -- c'est bien
12 ça.

13 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce qu'il y a
14 une distinction entre les deux, demander la démission ou
15 quitter le diocèse?

16 **MONS. LAROCQUE:** Bien, un est un stage qui
17 mène à l'autre, vraiment. Il faut qu'il démissionne avant
18 de pouvoir quitter.

19 **Me DUMAIS:** Mais peut-être que vous pouvez
20 m'expliquer qu'est-ce que vous entendez par sa démission?

21 **MONS. LAROCQUE:** Sa démission c'est qu'il
22 n'est plus -- il démissionne comme recteur de la co-
23 cathédrale. Ça, il faut avoir ça par écrit selon le droit
24 canon.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Puis vous devez avoir la

1 démission avant de pouvoir entreprendre les procédures
2 d'ex-cardination?

3 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

4 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis ensuite, il y a
5 une discussion de nouveau sur des traitements avec un
6 thérapeute.

7 Est-ce que vous vous souvenez si lors de
8 votre rencontre du 13 février 1986 les discussions étaient
9 plus spécifiques, à savoir la durée, l'endroit de cette
10 thérapie?

11 **MONS. LAROCQUE:** Je ne me rappelle pas les
12 détails, non, parce que j'ai aussi rencontré le Père Gilles
13 seul le même soir à ma demeure. C'est là où j'ai mis les
14 points sur les "i".

15 **LE COMMISSAIRE:** De quelle façon?

16 **MONS. LAROCQUE:** Pardon?

17 **LE COMMISSAIRE:** De quelle façon?

18 **MONS. LAROCQUE:** C'est là où je lui ai dit
19 qu'il ne pouvait pas retourner au ministère et j'ai même
20 appelé Luc Bouchard, qui était son assistant, pour lui dire
21 qu'il est maintenant administrateur de la paroisse de la
22 Nativité vers 10h00, 11h00 le soir et lui-même était tout à
23 fait surpris parce qu'il n'était pas au courant. J'ai dit
24 à Gilles qu'il ne pouvait même pas retourner coucher au
25 presbytère et c'est là où il m'a demandé d'aller coucher au

1 chalet de Monseigneur Proulx.

2 Me DUMAIS: O.k. Et puis je vais arriver à
3 cette partie-là parce qu'il y a un document -- il y a une
4 déclaration que Madame Guindon a faite qui explique un peu
5 cette partie-là.

6 Si je peux vous demander auparavant, qu'est-
7 ce que vous vouliez dire quand vous lui avez dit que vous
8 seriez prêt à le seconder dans une demande pour un autre
9 diocèse?

10 MONS. LAROCQUE: Après la thérapie.

11 Me DUMAIS: O.k.

12 MONS. LAROCQUE: Qu'il ne pouvait plus
13 exercer de ministère chez nous, mais si après une thérapie
14 le thérapeute disait qu'il était -- selon la doctrine, il y
15 a toujours possibilité d'une conversion. Dans l'église
16 catholique, on croit qu'il n'y a pas de péché qui ne peut
17 pas être pardonné où on ne peut pas changer l'orientation
18 de notre vie. Ce n'est pas tout à fait ce que les
19 psychiatres nous disent maintenant.

20 Me DUMAIS: M'hm.

21 MONS. LAROCQUE: Mais à ce moment-là c'était
22 la vision que nous avons et c'est la vision -- le
23 contexte, on pourrait dire, dans lequel je prenais cette
24 décision.

25 Me DUMAIS: O.k. Et puis -- donc, on a

1 parlé un petit peu -- ou vous nous avez parlé un petit peu
2 de sa demande de se rendre au chalet de Monseigneur Proulx?

3 **MONS. LAROCQUE:** Oui, puisqu'il ne pouvait
4 pas retourner à la Nativité. Je lui avais interdit de
5 retourner à la Nativité.

6 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce que vous
7 avez acquiescé à sa demande?

8 **MONS. LAROCQUE:** Oui. C'est peut-être là ma
9 première erreur ou une de mes erreurs.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, vous regrettez de
11 lui avoir accordé le droit de se rendre au chalet de
12 Monseigneur Proulx?

13 **MONS. LAROCQUE:** Parce que d'une certaine
14 façon, je perdais le pouvoir sur lui.

15 **Me DUMAIS:** Et puis, je veux dire, avec un
16 peu de recul, qu'est-ce qui aurait été une meilleure
17 solution, à ce que vous savez?

18 **MONS. LAROCQUE:** Qu'il demeure chez moi.

19 **Me DUMAIS:** Est-ce qu'à ce moment donné-là -
20 - et puis je parle de votre rencontre subséquente avec le
21 Père Deslauriers -- est-ce qu'il avait été question à ce
22 moment-là de se rendre au centre de traitement à Southdown?

23 **MONS. LAROCQUE:** Il me semble que je me
24 rappelle de lui avoir suggéré cela et lui a dit qu'étant
25 donné que c'était seulement de langue anglaise, il n'était

1 pas à l'aise en anglais et puis il refusait d'aller à
2 Southdown.

3 Me DUMAIS: O.k. Et puis est-ce que vous
4 vous souvenez s'il a proposé un centre alternatif?

5 MONS. LAROCQUE: Pas que je sache, non.

6 Me DUMAIS: O.k. Est-ce que vous étiez au
7 courant d'un centre de traitement francophone?

8 MONS. LAROCQUE: Il y avait le centre de
9 Madame Guindon à Montréal.

10 Me DUMAIS: O.k. Puis vous connaissez ce
11 centre-là?

12 MONS. LAROCQUE: Oui.

13 Me DUMAIS: Est-ce que -- et puis ce centre
14 de Madame -- le centre de Madame Guindon c'est -- vous
15 faites référence -- j'essaie de retrouver le bon nom. Je
16 vais le retrouver avant la fin de la journée, Monseigneur,
17 mais c'est évidemment l'institut où est-ce que Madame
18 Guindon travaillait, qui se trouvait être la sœur de
19 Monseigneur Guindon. Donc, vous aviez certaine
20 connaissance ---

21 MONS. LAROCQUE: Oui.

22 Me DUMAIS: --- pour ---

23 MONS. LAROCQUE: Il me semble qu'il a refusé
24 d'aller là aussi.

25 Me DUMAIS: O.k. Et puis à un certain

1 moment donné il y a eu une discussion à savoir s'il pouvait
2 se rendre au centre à Pierrefonds?

3 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

4 **Me DUMAIS:** O.k. Puis si vous pouvez
5 commencer par m'expliquer un petit peu de quoi il s'agit à
6 Pierrefonds?

7 **MONS. LAROCQUE:** C'était un centre de
8 recyclage pour les prêtres. C'était l'ancien évêque de
9 Hull qui était le dirigeant, le directeur, Monseigneur
10 Charbonneau. Je pense que c'était son nom.

11 J'avais déjà envoyé un prêtre là pour le
12 stage de trois mois. C'était un stage de recyclage pour
13 les prêtres.

14 **Me DUMAIS:** En autant que vous sachez, ce
15 n'est pas un centre de traitement comme tel?

16 **MONS. LAROCQUE:** Pas comme tel, non.

17 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis simplement pour
18 clarifier, monsieur le Commissaire, donc, est-ce que le
19 centre de Madame Guindon est l'Institut de formation et de
20 rééducation?

21 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

22 **Me DUMAIS:** C'est juste? Merci.

23 Pardon; je vais simplement reprendre le nom.
24 Donc, c'est bien l'Institut de formation et de rééducation
25 et puis madame Jeannine Guindon se trouve à être la

1 directrice, c'est ça?

2 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

3 **Me DUMAIS:** Donc, le Père Deslauriers à ce
4 moment-là ramasse ses effets personnels. Est-ce que ça lui
5 est permis?

6 **MONS. LAROCQUE:** Oui, certainement.

7 **Me DUMAIS:** Donc, il ramasse ses effets
8 personnels ---

9 **MONS. LAROCQUE:** Le lendemain ou quelques
10 jours par après. Je ne sais pas.

11 **Me DUMAIS:** Il aurait quitté?

12 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

13 **Me DUMAIS:** O.k.

14 **MONS. LAROCQUE:** Il n'est jamais retourné au
15 ministère à la Nativité.

16 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis comment est-ce que
17 les choses avaient été laissées? Qui devait faire les
18 arrangements pour le centre de traitement?

19 **MONS. LAROCQUE:** Je ne me rappelle pas parce
20 que je n'étais pas trop, trop -- sauf pour l'institut de
21 Jeannine Guindon, je n'étais pas au courant de ce qui se
22 trouvait à Québec.

23 **Me DUMAIS:** O.k.

24 **MONS. LAROCQUE:** Alors, j'ai dû me fier à
25 ceux qui avaient une connaissance que je n'avais pas à ce

1 moment-là.

2 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que vous vous
3 souvenez d'avoir donné des instructions à quiconque?

4 **MONS. LAROCQUE:** Pas que je me rappelle,
5 non.

6 **Me DUMAIS:** O.k.

7 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle même pas qui
8 a suggéré mais quelqu'un a fait la suggestion qu'il aille
9 chez monsieur -- le Père Jobin, je pense que c'est ça, à
10 Montréal.

11 **Me DUMAIS:** O.k. Bien peut-être si je peux
12 faire référence à la Pièce 1883.

13 **MONS. LAROCQUE:** Un huit huit trois (1883).

14 **Me DUMAIS:** Puis, si je peux vous expliquer
15 le document que vous avez devant vous, ça se trouve à être
16 un résumé de la preuve que le Constable Lefebvre devait
17 rendre. Et puis si vous regardez la page 465.

18 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

19 **Me DUMAIS:** Je vais lire. C'est en anglais:

20 "Father Deslauriers went to see her
21 when he was told to leave the Diocese
22 and ---

23 **LE COMMISSAIRE:** Où est-ce qu'on voit ça là,
24 un instant.

25 **Me DUMAIS:** Pardon, les trois dernières

1 lignes, monsieur le Commissaire.

2 **LE COMMISSAIRE:** Oui, o.k.

3 **Me DUMAIS:** "Father Deslauriers went to see
4 her when he was told to leave the
5 Diocese and told her he was being
6 accused of being the cause of a
7 separation between two people. She
8 called Dr. Corbeil because she thought
9 Father Deslauriers was going to go
10 crazy, and he came over to speak to
11 Father Deslauriers. Father Deslauriers
12 stayed at her place for two to three
13 days and then went to the cottage."

14 **MONS. LAROCQUE:** J'ai pas la référence.

15 **LE COMMISSAIRE:** Madame la Greffière,
16 pouvez-vous trouver la référence?

17 **(SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)**

18 **Me DUMAIS:** Ça se trouve à être, si on
19 regarde la page 465, ce sont les trois dernières lignes
20 puis ça se poursuit sur la prochaine page.

21 **MONS. LAROCQUE:** Donc, Jeanine Guindon --
22 Jeannine Séguin and Bishop Proulx' sister lived at his
23 cottage.

24 Now, they may have been there when he came,
25 I'm not sure.

1 **Me DUMAIS:** O.k. Mais est-ce que c'est
2 quelque chose que vous étiez au courant, Monseigneur, que
3 Madame Guindon -- que Madame Séguin avait été impliquée ---

4 **MONS. LAROCQUE:** Dès le début? Non.

5 **Me DUMAIS:** --- dès le début?

6 **MONS. LAROCQUE:** Non.

7 **Me DUMAIS:** Puis elle semble faire référence
8 ici à un docteur Corbeil. Est-ce que vous saviez qui était
9 Docteur Corbeil?

10 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'était un médecin de
11 renommée à Cornwall.

12 **Me DUMAIS:** À Cornwall.

13 Et puis si je regarde les trois dernières
14 lignes du premier paragraphe à la page 466, je vais lire:

15 "While in Montreal, she took him to a
16 treatment centre somewhere around
17 Michel Normandin Park."

18 Est-ce que vous savez si l'institut de
19 Pierrefonds ou la maison à Pierrefonds se trouve à cet
20 endroit-là?

21 **MONS. LAROCQUE:** Je ne suis pas certain,
22 non.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, si vous -- on peut
24 vous présenter la Pièce 2017.

25 **LE COMMISSAIRE:** Deux zéro un sept (2017);

1 c'est dans le nouveau livre ça? Le dernier.

2 Me DUMAIS: C'est une lettre qui devrait
3 être datée du 6 juin 1990.

4 MONS. LAROCQUE: Oui.

5 Me DUMAIS: Je vais plus particulièrement --
6 le troisième paragraphe là.

7 MONS. LAROCQUE: Oui.

8 Me DUMAIS: Donc, Monseigneur, si je
9 comprends bien la teneur de votre correspondance, vous
10 aviez reçu quelque chose de Monseigneur Raymond Roy,
11 l'Évêque de Saint-Paul, à savoir quoi faire dans une
12 situation où il y a des allégations d'abus contre un membre
13 du clergé. Puis vous lui auriez fait part de vos
14 expériences. C'est ça?

15 MONS. LAROCQUE: Oui.

16 Me DUMAIS: O.k.

17 MONS. LAROCQUE: Tous les évêques
18 cherchaient à ce moment-là à établir un certain protocole.
19 Puis on essayait de trouver ce qui était disponible.

20 Me DUMAIS: O.k. Et puis je suis intéressé
21 à la première phrase de ce paragraphe-ci. Et j'essaie
22 simplement de comprendre qu'est-ce que la démission du Père
23 Deslauriers entraîne. Puis vous indiquez ici que:

24 « Je l'ai retiré du ministère au moment
25 où il a admis qu'il avait mérité aux

1 accusations contre lui. »

2 **LE COMMISSAIRE:** « Au moment même. »

3 **Me DUMAIS:** Donc, le premier point c'est
4 « retiré du ministère. » Est-ce que ça équivaut à ---

5 **MONS. LAROCQUE:** Démission.

6 **Me DUMAIS:** Démission?

7 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

8 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis qu'est-ce qui est
9 la signification de retirer du ministère ou démission?
10 Est-ce que ça veut dire qu'un prêtre ne peut plus exercer
11 son ministère ---

12 **MONS. LAROCQUE:** Il ne peut plus fonctionner
13 comme prêtre dans le diocèse.

14 **Me DUMAIS:** Uniquement dans le diocèse où il
15 est incardiné; c'est ça?

16 **MONS. LAROCQUE:** C'est là où j'ai ma
17 juridiction, oui.

18 **Me DUMAIS:** Oui. Donc, évidemment, ma
19 question c'est s'il rend sa démission, il peut se rendre à
20 un autre diocèse puis exercer son ministère. C'est juste?

21 **MONS. LAROCQUE:** Si l'évêque lui donne la
22 permission.

23 **Me DUMAIS:** Évidemment, si l'évêque lui
24 donne la permission.

25 **MONS. LAROCQUE:** Il ne peut pas se rendre

1 seulement de lui-même. Il faut qu'il ait la permission de
2 l'évêque pour exercer le ministère dans son diocèse.

3 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis ce processus est
4 le processus d'incardination/excardination?

5 **MONS. LAROCQUE:** Pas nécessairement. Ça
6 c'est -- ça, ça fixe à perpétuité, on pourrait dire. Mais
7 comme si un prêtre vient de l'Afrique. Il veut exercer le
8 ministère dans mon diocèse. Bien, je lui donne les
9 facultés du diocèse.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Vous ne devez pas
11 nécessairement l'incardiner?

12 **MONS. LAROCQUE:** Pas du tout, non.

13 **Me DUMAIS:** Tout ce que vous avez besoin de
14 faire c'est lui donner la permission d'exercer son
15 ministère?

16 **MONS. LAROCQUE:** D'exercer -- et de coutume,
17 l'évêque va prendre une certaine correspondance avec
18 l'évêque du diocèse à savoir si le prêtre est en bonne
19 condition dans son propre diocèse avant de donner la
20 permission.

21 **Me DUMAIS:** O.k. C'est une communication de
22 courtoisie ou qui doit se faire ou est-ce que ça ---

23 **MONS. LAROCQUE:** Non, c'est de courtoisie.
24 Il n'y a rien qui l'oblige à faire cela, mais il doit
25 prendre la responsabilité s'il ne l'a pas fait.

1 **Me DUMAIS:** L'évêque lui donne la permission
2 d'exercer son ministère, vous voulez dire?

3 **MONS. LAROCQUE:** Dans son diocèse.

4 **Me DUMAIS:** Dans son diocèse.

5 Si je peux vous poser la question suivante,
6 est-ce qu'il y aurait eu une façon pour vous de l'empêcher
7 d'exercer son ministère dans quelconque diocèse?

8 **MONS. LAROCQUE:** Non.

9 **Me DUMAIS:** O.k. Parce que selon vous,
10 votre juridiction se termine à ---

11 **MONS. LAROCQUE:** Se limite à mon ---

12 **Me DUMAIS:** --- la limite de votre diocèse.

13 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

14 **Me DUMAIS:** Et puis -- on va en parler un
15 peu plus tard aussi là, mais est-ce qu'une suspension *ad*
16 *divinis* a des différentes conséquences?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

18 **Me DUMAIS:** Puis quelles sont les
19 conséquences?

20 **MONS. LAROCQUE:** Bien une suspension *ad*
21 *divinis* vient de Rome. Et ça veut dire qu'il ne peut
22 exercer son ministère en aucun endroit dans le monde.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, le décret ne vient
24 pas de l'évêque, mais le décret vient de Rome?

25 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

1 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce qu'il doit y
2 avoir un procès canonique avant qu'il y ait un -- je n'sais
3 pas comment vous l'appeler -- un décret *ad divinis*?

4 **MONS. LAROCQUE:** Suspension *ad divinis*?

5 **Me DUMAIS:** Oui, merci.

6 **MONS. LAROCQUE:** Le prêtre a le droit
7 d'exiger cela selon le droit canon.

8 **Me DUMAIS:** O.k. Parce qu'il peut
9 contester?

10 **MONS. LAROCQUE:** Justement.

11 **Me DUMAIS:** O.k.

12 Donc, peut-être si on peut vous montrer un
13 dernier document, puis je veux simplement essayer de
14 clarifier quelque chose que vous avez dit ce matin. J'ai
15 trouvé un document qui nous aide. Pardon. Le document --
16 c'est déjà une pièce de preuve 80.

17 **LE COMMISSAIRE:** Quatre vingt (80).

18 **Me DUMAIS:** Donc, je crois que c'est une
19 lettre, Monseigneur, que vous auriez écrite à l'Abbé Jobin
20 le 11 avril 1986. Puis je regarde ici le troisième
21 paragraphe et puis je vais le lire tout haut:

22 « J'ai aussi suivi la recommandation de
23 la Sacrée Pénitencerie à Rome de lui
24 enlever les facultés d'entendre les
25 confessions (sauf en danger de mort)

1 jusqu'à ce que ses traitements soient
2 terminés. »

3 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

4 **Me DUMAIS:** Donc, il semblerait que la
5 recommandation de lui enlever les facultés d'entendre les
6 confessions venait de Rome.

7 **MONS. LAROCQUE:** C'est ce que j'avais dit ce
8 matin.

9 **Me DUMAIS:** Oui.

10 Et puis peut-être une dernière question,
11 Monseigneur, le 13 février quand vous avez rencontré le
12 Père Deslauriers, à ce moment-là, vous ne lui aviez pas
13 enlevé les facultés d'exercer le ministère du pardon?

14 **MONS. LAROCQUE:** Exercer le?

15 **Me DUMAIS:** Le Sacrement du Pardon --
16 pardon.

17 **LE COMMISSAIRE:** Le Sacrement du Pardon.

18 **MONS. LAROCQUE:** C'est qu'en lui enlevant
19 les facultés du diocèse, c'est automatique. Il n'a pas de
20 permission d'entendre les confessions pour le diocèse.

21 **Me DUMAIS:** O.k.

22 **MONS. LAROCQUE:** Il n'a pas la permission,
23 en d'autres mots, d'exercer un ministère public.

24 **Me DUMAIS:** Et par ça vous voulez dire
25 célébrer l'Eucharistie?

1 **MONS. LAROCQUE:** Il peut célébrer
2 l'Eucharistie privément mais pas en public.

3 **Me DUMAIS:** O.k., merci. C'est peut-être un
4 bon endroit pour arrêter.

5 **LE COMMISSAIRE:** Nous allons prendre la
6 pause. On revient à 2h00. Merci.

7 **THE REGISTRAR:** Order; all rise. À l'ordre;
8 veuillez vous lever.

9 This hearing will resume at 2:00 p.m.

10 --- Upon recessing at 12:29 p.m./

11 L'audience est suspendue à 12h29

12 --- Upon resuming at 2:02 p.m./

13 L'audience est reprise à 14h02

14 **THE REGISTRAR:** Order; all rise. À l'ordre;
15 veuillez vous lever.

16 This hearing is now resumed. Please be
17 seated. Veuillez vous asseoir.

18 **MONSEIGNEUR EUGÈNE LAROCQUE:** Resumed/Sous le même serment

19 --- **EXAMINATION IN-CHIEF BY/INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me**
20 **DUMAIS (Cont'd/Suite):**

21 **LE COMMISSAIRE:** Maître Dumais?

22 **Me DUMAIS:** Donc, Monseigneur, juste pour
23 terminer notre discussion de ce matin, si vous pouvez
24 regarder le document numéro 118846.

25 **LE COMMISSAIRE:** C'est un nouveau document

1 çà, Maître Dumais?

2 **Me DUMAIS:** Ah, pardon.

3 **LA GREFFIÈRE:** Numéro 75.

4 **Me DUMAIS:** Merci.

5 **LE COMMISSAIRE:** O.k. 75.

6 **MONS. LAROCQUE:** Soixante quinze (75)?

7 **LE COMMISSAIRE:** C'est ça.

8 **Me DUMAIS:** C'est une lettre signée par le
9 Père Gilles Deslauriers qui semble confirmer la rencontre
10 du 13 février '86:

11 « Et à la suite de votre insistance
12 pour que je soumette ma démission, je
13 réponds à votre requête. »

14 Donc, ça c'est bien la lettre de démission
15 que vous avez reçue?

16 **MONS. LAROCQUE:** Justement, oui.

17 **Me DUMAIS:** Puis vous l'auriez reçue -- elle
18 est datée du 24; je prends pour acquis que vous l'avez
19 reçue pas longtemps après?

20 **MONS. LAROCQUE:** Une couple de jours après
21 sans doute, oui. -- Excusez -- une couple de jours après.

22 **Me DUMAIS:** Merci.

23 Donc, je vais essayer de continuer en ordre
24 chronologique. À un certain moment donné, il y a eu des
25 discussions au Conseil des Sénats à savoir qu'est-ce qui

1 devrait être dit au sujet du départ du Père Deslauriers.
2 J'imagine qu'il y avait des choses qui circulaient parmi
3 les prêtres?

4 **MONS. LAROCQUE:** Je ne sais pas à quoi vous
5 faites référence.

6 **Me DUMAIS:** Peut-être je peux vous faire
7 référence à la Pièce 1850.

8 **MONS. LAROCQUE:** Quelle est la ---

9 **Me DUMAIS:** La page 425.

10 **MONS. LAROCQUE:** Un huit sept zéro (1870)?

11 **LE COMMISSAIRE:** Un huit cinq zéro (1850).

12 **MONS. LAROCQUE:** Cinq zéro (50)?

13 **LE COMMISSAIRE:** C'est ça.

14 **Me DUMAIS:** C'est l'item 13 de la minute de
15 la réunion. Je peux lire:

16 « Le départ du Père Gilles Deslauriers.
17 La question suivante fut posée par le
18 Roméo Major: 'Que devons-nous répondre
19 aux gens qui nous demandent des
20 questions à propos de son départ?' La
21 réponse fut donnée par Monseigneur
22 LaRocque qu'il a quitté le diocèse pour
23 des raisons personnelles. »

24 Est-ce que c'est l'explication qui avait été
25 donnée au Conseil presbytéral ou au Conseil des Sénats ou

1 est-ce que les vrais motifs du départ ont été expliqués?

2 **MONS. LAROCQUE:** Je ne me rappelle pas.

3 Mais je suis certain que tous les prêtres étaient au
4 courant de la situation.

5 **Me DUMAIS:** O.k.

6 **LE COMMISSAIRE:** Oui, mais -- non, non, non.

7 **MONS. LAROCQUE:** Non?

8 **LE COMMISSAIRE:** Est-ce que -- non, je ne
9 dis pas ça. Je sais pas si tous les prêtres étaient ---

10 **MONS. LAROCQUE:** O.k.

11 **LE COMMISSAIRE:** O.k., mais est-ce qu'ils
12 l'ont appris de façon de rumeur ou de bouche à bouche ou
13 est-ce que vous vous êtes assis avec eux et vous leur avez
14 dit lors de cette réunion-ci ou auparavant, « Voici, les
15 amis; voici ce qui se passe? »

16 Est-ce que vous avez fait ça avec vos
17 prêtres?

18 **MONS. LAROCQUE:** Il me semble que oui, mais
19 j'ai pas des détails. Je me rappelle pas là.

20 **LE COMMISSAIRE:** O.k. Parfait.

21 **Me DUMAIS:** Puis je comprends qu'à un
22 certain moment donné, des personnes autres que les prêtres
23 vous auraient visité à l'Archevêché, entre autre, on a déjà
24 parlé ce matin de votre rencontre avec Benoît Brisson.
25 Madame Brisson s'était également rendue.

1 D'après ce que je comprends, vous auriez
2 également eu des visites le 6 mars de deux paroissiennes et
3 puis on en a parlé un petit peu ce matin.

4 Si vous pouvez premièrement regarder à la
5 page 139, et puis je retourne au rapport du comité ad hoc
6 maintenant, qui est la Pièce 72.

7 **MONS. LAROCQUE:** Soixante-douze (72)?

8 **Me DUMAIS:** Oui. Puis vous vous souviendrez
9 ce matin, Monseigneur, quand on avait parlé un petit peu de
10 ces deux dames-là, que vous avez fait référence à une ou
11 deux rencontres et puis les questions que j'avais posées ce
12 matin portaient plutôt sur la première rencontre. Le 6
13 mars semble être la deuxième rencontre et puis c'est le
14 résumé de ce que cette paroissienne-là a fait au comité.

15 Donc, si je peux lire le dernier paragraphe
16 de cette page-là? Donc:

17 "Le 6 mars 1986, nous décidons donc de
18 prendre rendez-vous avec Monseigneur
19 LaRocque, ayant appris que celui-ci
20 s'était dit prêt à accueillir les
21 personnes impliquées. L'accueil qu'il
22 nous réservait était autre chose. Dès
23 ses premières paroles, il nous dit, 'Si
24 j'avais su que c'était vous, je ne vous
25 aurais pas reçus. Il nie que nous

1 l'avons averti en octobre que Gilles
2 était un imposteur et par son attitude
3 arrogante, nous comprenons qu'il
4 n'attache aucune importance à nos
5 soucis. Ici je dois vous expliquer
6 lorsque je suis revenu à cette visite
7 et que je lui ai dit, 'Mais on vous a
8 dit qu'il était un imposteur,' mais il
9 a dit, 'Non, vous ne m'avez jamais dit
10 ça.' Et puis là je lui ai dit, 'On
11 vous a dit qu'il se faisait passer pour
12 un psychologue. C'est la même chose.'
13 Il ne saisissait pas imposteur avec je
14 ne sais pas, mais enfin elle -- elle
15 lui a dit, vous comprenez, un quack
16 enfin. Il nous dit, 'Je vais vous
17 écouter, mais je ne parlerai pas.' De
18 toute évidence, il ne saisit pas
19 combien sérieuse est cette situation.
20 Il tente de se débarrasser de nous en
21 disant, 'Gilles est maintenant sous la
22 tutelle de Monseigneur Adolphe Proulx.
23 Allez le voir.' Je lui rappelle que
24 Gilles est encore incardiné ici et
25 qu'il en a la responsabilité."

1 **LE COMMISSAIRE:** Complétez le paragraphe,
2 s'il vous plait.

3 **Me DUMAIS:** "L'échange entre nous ne mène
4 nulle part et devient de plus en plus
5 virulent. Nous sommes exaspérées
6 devant son comportement hautain et nous
7 ne comprenons pas pourquoi il refuse
8 d'intervenir."

9 Est-ce que c'est un bon résumé de la
10 rencontre avec ces deux paroissiennes, Monseigneur?

11 **MONS. LAROCQUE:** Il y a des vérités et je
12 crois qu'il y a des exagérations. Comme je vous l'ai dit
13 ce matin, je crois que j'étais encore sous l'influence de
14 leur frère qui venait encore chaque semaine pour reparler
15 de l'erreur que j'avais faite en congédiant Gilles
16 Deslauriers.

17 Alors, je ne me rappelle pas d'avoir parlé
18 de cette façon, mais je sais que j'ai été très -- j'ai
19 manqué de charité à leur endroit.

20 **Me DUMAIS:** O.k. Puis ma prochaine
21 question, Monseigneur, est-ce que vous saviez le 6 mars que
22 le Père Deslauriers était maintenant rendu sous la tutelle
23 -- c'est l'expression qui est utilisée ici -- de
24 Monseigneur Adolphe Proulx?

25 **MONS. LAROCQUE:** Sans doute, si je l'ai dit,

1 mais je me rappelle pas vraiment. Les dates, après 22 ans,
2 m'échappent un peu.

3 **Me DUMAIS:** Mais est-ce que vous avez pris
4 connaissance qu'à un certain moment donné, qu'il n'était
5 pas en traitement nulle part et puis qu'il était rendu --
6 pardon, peut-être que je peux m'arrêter ici.

7 Est-ce que vous vous êtes aperçu -- est-ce
8 qu'avant le 6 mars vous avez pris connaissance du fait
9 qu'il était en traitement ou qu'il était à une maison de
10 thérapie?

11 **MONS. LAROCQUE:** Je crois que j'ai la
12 vérification qu'il allait voir le Père Jobin à toutes les
13 semaines commençant au mois de février, si je ne m'abuse.

14 **Me DUMAIS:** O.k. Je sais que vous avez fait
15 -- vous avez eu certaines correspondances avec le docteur,
16 et puis on va y venir.

17 Peut-être que je peux vous poser cette
18 question-ci. Comment avez-vous appris qu'il était
19 maintenant rendu dans le Diocèse de Hull?

20 **MONS. LAROCQUE:** De ce que je me rappelle,
21 c'est qu'il y a eu des jeunes qui habitaient à Ottawa qui
22 ont su qu'il était dans une paroisse à Hull. Hull et
23 Ottawa sont assez proches.

24 **Me DUMAIS:** O.k.

25 **MONS. LAROCQUE:** Et ce sont eux qui auraient

1 rapporté à Cornwall que le Père Gilles faisait du ministère
2 dans le Diocèse de Hull.

3 **Me DUMAIS:** O.k. Puis peu après cette
4 rencontre-ci, vous auriez rencontré de nouveau le Père
5 Ménard. Je crois que la date est le 18 mars. Si vous
6 pouvez regarder à la page 122? On va juste passer au
7 travers du paragraphe qui est au haut de la page.

8 Mais est-ce que vous vous souvenez, à un
9 certain moment donné, d'avoir demandé au Père Ménard de se
10 rendre à Hull pour rencontrer soit Monseigneur Proulx ou le
11 Père Deslauriers?

12 **MONS. LAROCQUE:** Non, je me rappelle pas de
13 cela, non.

14 **Me DUMAIS:** Vous vous souvenez pas. O.k.

15 Si on peut simplement alors lire le premier
16 paragraphe. C'est le Père Ménard qui parle ici:

17 "Quand je suis retourné voir le Père
18 Gilles Deslauriers à Hull, j'ai été
19 surpris qu'il aboutisse là. Moi
20 j'avais eu son numéro par Monseigneur
21 lui-même qui m'avait demandé d'aller le
22 voir et je suis allé voir Monseigneur
23 Proulx et quand je lui ai donné les
24 renseignements, Monseigneur LaRocque
25 était d'accord. C'est quand j'avais

1 les renseignements complémentaires par
2 rapport à l'ampleur de l'affaire et
3 Monseigneur Proulx m'a dit, 'Ce que
4 vous venez de dire, allez le dire
5 directement à Gilles parce que c'est
6 pas ça que je sais jusqu'ici'."

7 Ensuite le Père Ménard aurait eu cette rencontre avec le
8 Père Deslauriers.

9 Donc, vous ne vous souvenez pas d'avoir
10 demandé au Père Ménard de se rendre à Hull?

11 **MONS. LAROCQUE:** Non.

12 **Me DUMAIS:** O.k. Si je peux porter votre
13 attention à la page 167?

14 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

15 **Me DUMAIS:** Vous vous souvenez d'avoir reçu
16 cette lettre-là, Monseigneur?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

18 **Me DUMAIS:** C'est une lettre qui est datée
19 du 22 mars 1986 qui est signée ou qui porte la signature ou
20 les noms à Hubert et Lise Brisson au bas de la page et puis
21 c'est un résumé de certains des faits qui aurait été envoyé
22 à trois personnes autres que vous: un, le pro nonce
23 apostolique; deuxièmement, le préfet de la Sacrée
24 Congrégation des évêques et puis ensuite au Cardinal
25 Spence.

1 **MONS. LAROCQUE:** Pas Cardinal. C'est le --

2 -

3 **Me DUMAIS:** Pardon?

4 **MONS. LAROCQUE:** L'Archevêque de Kingston,
5 l'Archevêque Spence.

6 **Me DUMAIS:** O.k. Je fais tout simplement
7 référence ici à la deuxième ligne du bas de la lettre et au
8 Cardinal Spence, Archevêque de Kingston.

9 **LE COMMISSAIRE:** Mais vous dites tout
10 simplement qu'il n'était par cardinal?

11 **MONS. LAROCQUE:** Pas du tout.

12 **LE COMMISSAIRE:** C'est ça.

13 **Me DUMAIS:** Donc, vous êtes d'accord avec
14 moi que ---

15 **MONS. LAROCQUE:** Puis-je vous demander où il
16 se trouve?

17 **LE COMMISSAIRE:** Pardon?

18 **MONS. LAROCQUE:** Oh, excusez. Là je le vois
19 à l'écran.

20 **LE COMMISSAIRE:** C'est dans la Pièce 72
21 toujours.

22 **MONS. LAROCQUE:** Oui, Cardinal Spence c'est
23 une erreur. C'est l'Archevêque Spence.

24 **Me DUMAIS:** O.k. Puis vous aviez été copié
25 de cette lettre-là.

1 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

2 **Me DUMAIS:** Et puis évidemment, à partir de
3 ce moment-ci, il y a des gens à l'extérieur du diocèse qui
4 ont maintenant connaissance des événements.

5 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

6 **Me DUMAIS:** La chose semble prendre de plus
7 en plus d'ampleur.

8 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

9 **Me DUMAIS:** Puis est-ce que vous vous
10 souvenez comment vous vous sentiez quand vous avez reçu une
11 copie de cette correspondance-là?

12 **MONS. LAROCQUE:** Un peu déçu.

13 **Me DUMAIS:** Et puis je crois que vous avez -
14 --

15 **LE COMMISSAIRE:** Un peu déçu des Brissons?

16 **MONS. LAROCQUE:** De la lettre qu'ils avaient
17 écrite.

18 **LE COMMISSAIRE:** O.k. Puis de quelle --
19 qu'est-ce qui vous décourageait?

20 **MONS. LAROCQUE:** Qu'on faisait rien.

21 **LE COMMISSAIRE:** Pardon?

22 **MONS. LAROCQUE:** Qu'on ne faisait rien et
23 que le ---

24 **LE COMMISSAIRE:** O.k.

25 **Me DUMAIS:** Et puis je crois que vous avez

1 même pris le temps de répondre à Madame Brisson et puis
2 c'est un document je crois qui a été déjà été déposé en
3 preuve. C'est la Pièce 85.

4 (SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)

5 Me DUMAIS: Je regarde ici, Monseigneur, au
6 troisième paragraphe. Pardon, si je peux commencer là par
7 c'est bien la lettre que vous auriez écrite en réponse à
8 Monsieur et Madame Brisson?

9 MONS. LAROCQUE: Oui, justement, oui.

10 Me DUMAIS: Puis est-ce que le troisième
11 paragraphe indique comment vous vous sentiez? Puis peut-
12 être que je peux lire pour la transcription.

13 "Que vous vous êtes sentis obligés de
14 faire appel à tous les niveaux de la
15 responsabilité hiérarchique indique la
16 profondeur de votre angoisse mais me
17 déçoit beaucoup. Ce manque de
18 confiance à mon endroit me blesse
19 énormément."

20 Est-ce qu'il était devenu évident à ce
21 point-ci, Monseigneur, le 22 mars ou autour de cette date-
22 là que les victimes, que les familles des victimes, ne
23 semblaient pas être en accord avec vos actions ou la façon
24 que vous traitiez l'affaire?

25 MONS. LAROCQUE: Je ne sais pas.

1 **Me DUMAIS:** O.k.

2 **(SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)**

3 **Me DUMAIS:** Ensuite je crois que vous auriez
4 eu une rencontre avec le Père Ménard le 25 mars 1986 et
5 puis ça se trouve à être la rencontre où est-ce que le Père
6 Ménard vous aurait remis une lettre et un compte-rendu ou
7 un genre de rapport avec certaines recommandations. Puis
8 si vous pouvez simplement aller à la page 101 du rapport --
9 -

10 **LE COMMISSAIRE:** Pièce 72?

11 **Me DUMAIS:** Toujours la Pièce 72.

12 **LE COMMISSAIRE:** Quelle page encore, 101?

13 Cent un (101), Monseigneur.

14 **MONS. LAROCQUE:** Cent un (101).

15 **LE COMMISSAIRE:** C'est ça.

16 **MONS. LAROCQUE:** C'est bien.

17 **Me DUMAIS:** Vous vous souvenez d'avoir reçu
18 une copie de cette correspondance?

19 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

20 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis elle est datée du
21 25 mars 1986 et puis essentiellement, le Père Ménard fait
22 état des choses ou état de la situation et puis à la
23 première page fait une description des événements. Puis à
24 la fin de ce paragraphe-là ou de ce point-là, il parle --
25 et puis je vais citer:

1 "...de sorte qu'on peut parler de quasi
2 notoriété publique."

3 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

4 **Me DUMAIS:** Ensuite, au deuxième paragraphe
5 ou au deuxième point, il y a deux mots qui sont soulignés.
6 Il parle d'insatisfaction grandie chez les jeunes, puis
7 ensuite l'autre terme qui est souligné quant aux mesures
8 prises pour empêcher le tort fait.

9 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

10 **Me DUMAIS:** Puis ensuite le dernier
11 paragraphe de cette page-là:

12 "C'est alors difficile de concilier
13 qu'on reconnaisse d'une part le Père
14 Gilles comme un homme dangereux par sa
15 doctrine et sa pratique morale et ses
16 manipulations même à votre endroit,
17 Monseigneur, et que d'autre part on lui
18 confie immédiatement une tâche
19 pastorale dans un autre diocèse."

20 Évidemment, ce que le Père Ménard semble
21 indiquer ici c'est qu'il est inquiet du fait que le Père
22 Deslauriers semble maintenant au Diocèse de Hull.

23 Et puis si vous tournez la page, la deuxième
24 page au premier paragraphe, puis il essaie d'expliquer la
25 situation ou le point de vue des victimes et de leurs

1 familles, puis il dit ce qui suit:

2 "Ce qui heurte de nombreux laïques
3 présentement c'est ce qui leur apparaît
4 comme un effort pour sécuriser Gilles,
5 l'empêcher de trop souffrir du
6 dérangement subi, faire taire le plus
7 tôt possible les gens afin que rien ne
8 s'ébruite, alors que pendant ce temps
9 on prend le risque que son manque de
10 discernement et d'équilibre ne fasse de
11 nouvelles victimes."

12 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

13 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous êtes d'accord
14 avec -- est-ce que vous pouvez commenter sur la façon que
15 le Père Ménard résume la position des victimes et de leur
16 famille?

17 **MONS. LAROCQUE:** Oui, il me semble que c'est
18 ça la raison pour laquelle je suis allé voir l'Évêque
19 Proulx personnellement.

20 **Me DUMAIS:** O.k. Parce qu'à un certain
21 moment donné, vous avez décidé d'aller voir Monseigneur
22 Proulx; c'est bien ça?

23 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

24 **Me DUMAIS:** O.k. Puis j'y viens dans pas
25 longtemps, Monseigneur, si vous pouvez juste patienter.

1 Donc, à la prochaine page, à la page 3, je
2 regarde le deuxième paragraphe, la troisième ligne:

3 "D'autres personnes pourraient
4 s'emparer prochainement des événements
5 connus pour leur donner une tournure de
6 procès civil qui serait sans doute fort
7 pénible pour Gilles, pour les jeunes
8 appelés à témoigner et pour l'église.
9 Il n'y aurait là-dedans que des
10 perdants."

11 Je pense que c'est la première fois ou une
12 des premières fois où est-ce qu'on parle de procès civil.
13 Puis évidemment, le terme procès civil, est-ce que vous
14 êtes d'accord avec moi qu'on entend par là des procédures
15 criminelles?

16 **MONS. LAROCQUE:** Je ne saurais répondre.

17 **Me DUMAIS:** O.k. C'est bien.

18 Peut-être vous pourriez juste me répondre
19 ceci là. Qu'est-ce que vous avez compris par ce
20 paragraphe-ci quand vous avez passé à travers du
21 paragraphe?

22 **MONS. LAROCQUE:** Bien, il me semble que la
23 police était déjà avertie à ce moment ici. Peut-être que
24 j'ai tort, mais je ne saurais quoi répondre vraiment.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, puis la suggestion

1 que le Père Ménard semble faire dans le prochain paragraphe
2 est la suivante, puis je vais lire les trois ou quatre
3 premières lignes.

4 "C'est pour tenter d'éviter un tel
5 procès que je vous présente ce
6 document. Il me semble important que
7 quelqu'un ramasse par écrit les faits
8 et les recommandations afin de
9 permettre une action concertée et
10 suivie qui laisse peu de chance que
11 nous soyons de nouveau manipulés par
12 Gilles chacun notre tour."

13 Donc, le Père Ménard, je crois, semble faire
14 référence ici à un comité ou un genre de comité.

15 Est-ce que c'est lui le premier qui vous
16 aurait suggéré l'établissement de ce comité-là?

17 **MONS. LAROCQUE:** C'était la raison pour le
18 comité, oui.

19 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis si on peut
20 simplement regarder la page 106, à la page 104-105, il fait
21 un résumé des faits. Je crois qu'on a adressé ça au
22 préalable. À la page 106 on retrouve les mesures qui ont
23 été recommandées.

24 Puis si on peut regarder un petit peu ce que
25 le Père Ménard proposait, donc, premièrement au plan du

1 travail, demandait que le Père Deslauriers cesse
2 immédiatement tout travail pastoral où il y a charge dans
3 confession, animation de mouvement, prédication de
4 retraite.

5 Est-ce que ceci, d'après vous, à ce point-
6 là, avait été fait?

7 **MONS. LAROCQUE:** C'est le 25 mars?

8 **Me DUMAIS:** Le 25 mars.

9 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle que le Père
10 Gilles n'était plus en fonction dans les paroisses après le
11 jour de Pâques. Il faudrait discerner quand était le jour
12 de Pâques. Si le Mercredi des Cendres était le 12 février,
13 c'est -- je sais -- je me rappelle, du moins, que cette
14 date-là est dans ma mémoire.

15 **Me DUMAIS:** O.k. Puis par ça vous voulez
16 dire -- vous parlez pas ---

17 **MONS. LAROCQUE:** Que Monseigneur Proulx
18 l'aurait retiré de la paroisse où il faisait du ministère.

19 **Me DUMAIS:** O.k. Peut-être que vous pouvez
20 nous parler de cette rencontre-là que vous auriez eue avec
21 Monseigneur Proulx et puis quand, d'après vous, ça aurait
22 eu lieu?

23 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle pas la date
24 exacte, mais on pourrait la trouver sans doute.

25 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous pensez,

1 Monseigneur, que c'était avant ou après la lettre du 25
2 mars du Père Ménard?

3 **MONS. LAROCQUE:** Je pense que ça serait
4 avant, mais je ne suis pas certain.

5 **Me DUMAIS:** O.k. D'une façon ou d'une
6 autre, ça aurait été autour de cette date-là?

7 **MONS. LAROCQUE:** Oui, j'ai demandé un
8 rendez-vous à son bureau à Hull.

9 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, vous avez demandé un
10 rendez-vous avec Monseigneur Proulx?

11 **MONS. LAROCQUE:** Avec Monseigneur Proulx.

12 **Me DUMAIS:** Et puis vous vous êtes rendu
13 seul?

14 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

15 **Me DUMAIS:** Et puis parlez nous de cette
16 rencontre.

17 **MONS. LAROCQUE:** Monseigneur Proulx n'était
18 pas seul. Le Père Gilles a resté avec nous tout le temps
19 que j'étais avec Monseigneur Proulx. J'ai trouvé ça un peu
20 inusité. C'était peut-être un autre signe de sa
21 manipulation. Et puis je n'ai -- si les dames qui ont
22 écrit qu'elles avaient été mal reçues, je pourrais dire la
23 même chose de Monseigneur Proulx. Il faut que je fasse
24 attention parce qu'il est mort. Je ne veux pas dire des
25 choses, mais j'ai été très froidement reçu. Comment est-ce

1 que j'oserais faire ça à son ami?

2 **LE COMMISSAIRE:** Est-ce qu'il vous a dit ça,
3 "Comment est-ce que vous oseriez faire ça à mon ami?"

4 **MONS. LAROCQUE:** C'est l'impression que j'ai
5 eue. Je ne me rappelle pas des paroles exactes.

6 **LE COMMISSAIRE:** M'hm.

7 **Me DUMAIS:** O.k. Clairement, Monseigneur
8 Proulx, à ce moment-là, défendait le Père Deslauriers?

9 **MONS. LAROCQUE:** Absolument.

10 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que c'était
11 quelque chose qui vous inquiétait?

12 **MONS. LAROCQUE:** Oui, parce que je voyais
13 qu'il était manipulé comme moi je l'avais été manipulé par
14 la même personne.

15 **Me DUMAIS:** Est-ce que -- qu'est-ce que vous
16 lui avez demandé à Monseigneur Proulx?

17 **MONS. LAROCQUE:** Qu'il retire le prêtre de
18 son ministère dans la paroisse.

19 **Me DUMAIS:** O.k.

20 **MONS. LAROCQUE:** À cause du tort que ça
21 faisait aux jeunes qui se trouvaient tout proches à Ottawa.

22 **Me DUMAIS:** O.k. Parce que l'inquiétude de
23 ces jeunes-là, ça se trouve à être des jeunes qui ont été
24 des victimes du Père Deslauriers qui habitaient maintenant
25 à Ottawa; c'est bien ça?

1 **MONS. LAROCQUE:** Justement, oui.

2 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que Monseigneur
3 Proulx était d'accord avec votre suggestion?

4 **MONS. LAROCQUE:** Pas au moment, non.

5 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que vous pouvez
6 nous dire comment la rencontre s'est terminée?

7 **MONS. LAROCQUE:** Je suis sorti, mais ma
8 rencontre ne m'a pas laissé l'impression que j'avais eu
9 beaucoup de succès.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que vous avez eu
11 l'occasion de discuter avec Monseigneur Proulx de l'ampleur
12 des allégations?

13 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

14 **Me DUMAIS:** Et puis qu'est-ce qu'était sa
15 réponse ou sa position face à ça?

16 **MONS. LAROCQUE:** Gilles était là pour
17 contrarier ce que je disais.

18 **Me DUMAIS:** O.k.

19 **MONS. LAROCQUE:** Avec sa fameuse thérapie.

20 **LE COMMISSAIRE:** Ça fait qu'est-ce qu'il a
21 été mention de 14 ou un plus grand nombre de victimes lors
22 de cette réunion-là?

23 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle pas le
24 nombre exact, mais oui, c'était -- je crois à ce moment-là
25 que c'était huit ou douze.

1 **LE COMMISSAIRE:** O.k. Et puis est-ce que le
2 -- vous dites que le Père Deslauriers aurait nié ça à ce
3 moment-là?

4 **MONS. LAROCQUE:** Il n'aurait pas nié, que je
5 me rappelle. Il pouvait pas le nier parce que c'était --
6 mais il disait que lui, il faisait l'effort d'aider ces
7 jeunes-là par sa thérapie.

8 **LE COMMISSAIRE:** Bon, o.k.

9 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, vous avez -- vous
10 avez ensuite quitté le Diocèse de Hull sans avoir reçu
11 aucun engagement?

12 **MONS. LAROCQUE:** C'est exact.

13 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce qu'il était
14 question à ce temps-là -- pardon, je vais reprendre.

15 Est-ce que le Père Deslauriers avait
16 l'intention de compléter une thérapie? Est-ce que ça a été
17 un point de discussion?

18 **MONS. LAROCQUE:** Je crois qu'il était déjà
19 sous les soins du Père Jobin, oui.

20 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, il rencontrait le
21 Père Jobin?

22 **MONS. LAROCQUE:** À toutes les semaines, oui.

23 **Me DUMAIS:** Mais en autant que vous sachiez,
24 il n'était pas dans un centre thérapeutique comme tel?

25 **MONS. LAROCQUE:** Non, il n'était pas dans un

1 centre thérapeutique.

2 **Me DUMAIS:** On a parlé un petit peu de
3 l'Institut de formation et de rééducation qui est dirigé
4 par Jeanine Guindon ce matin, et puis ça fait partie des
5 recommandations du rapport du 25 mars du Père Ménard.

6 Est-ce que vous vous souvenez de lui en
7 avoir fait la suggestion ou avoir demandé ou suggéré au
8 Père Deslauriers de s'y rendre?

9 **MONS. LAROCQUE:** Oui, il me semble qu'il a
10 refusé.

11 **Me DUMAIS:** Et puis je regarde ensuite une
12 autre des recommandations que le Père Ménard avait faite,
13 puis je vais simplement vous le lire. Ça se trouve à la
14 page 107. Pardon; c'est une suggestion qu'on retrouve à la
15 page 108. C'est peut-être une élaboration de la
16 recommandation qui avait été faite dans la correspondance
17 au sujet du comité, puis à peu près -- ça se trouve au plan
18 d'écoute après les trois points:

19 "Comme certaines personnes ont encore
20 l'impression de ne pas avoir été
21 entendues ou prises au sérieux
22 lorsqu'elles partageaient leur
23 souffrance et surtout leurs inquiétudes
24 face à la continuation du ministère par
25 le Père Gilles, on devra explorer la

1 nécessité de constituer un comité,
2 sorte de tribunal ecclésiastique pour
3 entendre les jeunes ou les prêtres..."

4 Je ne sais pas si c'est barré ou non -- oui, je crois que
5 c'est barré:

6 "...les parents et les prêtres qui le
7 souhaitent et entendre Gilles lui-même
8 qui a droit d'être entendu et de
9 présenter sa version. Ce même comité
10 devrait alors présenter des
11 recommandations et avoir le pouvoir de
12 vérifier leur exécution."

13 Ensuite, le Père Ménard fait certaines
14 suggestions quant à la composition du comité.

15 Pouvez-vous nous dire quand est-ce que vous
16 avez pris la décision de former ce comité-là, si vous vous
17 en souvenez?

18 **MONS. LAROCQUE:** C'était, je crois, après
19 avoir lu ces recommandations du Père Ménard.

20 **Me DUMAIS:** O.k.

21 **MONS. LAROCQUE:** J'en avais parlé avec
22 Monseigneur Guindon qui était mon docteur en droit
23 canonique.

24 **Me DUMAIS:** Et puis qu'est-ce qui était la
25 recommandation de Monseigneur Guindon; est-ce que vous vous

1 souvenez?

2 **MONS. LAROCQUE:** Il était bien d'accord.

3 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce qu'à un
4 moment donné après que vous êtes revenu de Hull, vous vous
5 êtes dit « Le Père Deslauriers ne suit pas mes directives,
6 continue d'exercer son ministère dans un autre diocèse. Je
7 suis inquiet. Je crois que je suis rendu au point que je
8 devrais avertir les autorités policières. » Est-ce que
9 c'est quelque chose que vous avez jamais considérée?

10 **MONS. LAROCQUE:** Non, je ne crois pas.

11 **Me DUMAIS:** O.k.

12 **MONS. LAROCQUE:** À ce moment-là.

13 **Me DUMAIS:** Oui, à ce moment-là.

14 Parce qu'à un certain moment donné, vous
15 auriez également eu la visite d'une autre victime dont le
16 nom est protégé, puis si vous pouvez tourner votre
17 attention à la page 235 du rapport.

18 Monseigneur, vous voyez le nom de la victime
19 en haut là.

20 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

21 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous vous souvenez de
22 votre rencontre avec cette personne?

23 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle -- je me
24 souviens de l'avoir rencontré, oui.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis il est

1 essentiellement en train de compter son histoire aux
2 membres du comité. Et puis de fait, il explique un peu la
3 rencontre qu'il aurait eue avec vous. Si vous regardez les
4 cinq ou six dernières lignes de cette page-là, il indique
5 ce qui suit:

6 « Quand j'ai vu que ça se brassait, je
7 me suis dit 'Je ne sais pas si l'évêque
8 est au courant.' Alors, je suis allé
9 le voir et je lui en ai parlé un peu et
10 il n'était pas au courant. »

11 Et puis il explique un peu ce qu'il veut
12 dire à la prochaine page-là, les trois dernières lignes du
13 paragraphe. Il vous demande,

14 « Ça fait combien de temps que vous
15 êtes au courant? »

16 Puis il relate,

17 « Il a dit depuis que c'est sorti
18 officiellement et qu'il ne le savait
19 pas avant. »

20 Puis évidemment la victime dans ce cas-ci
21 faisait référence aux faits à savoir si vous saviez au
22 préalable que le Père -- qu'il y avait eu des allégations
23 contre le Père Deslauriers.

24 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

25 **Me DUMAIS:** Le fait qu'on a adressé plus tôt

1 ce matin.

2 Ensuite, ---

3 **LE COMMISSAIRE:** Y a-t-il une question qui
4 sort de ça?

5 **Me DUMAIS:** Non.

6 **LE COMMISSAIRE:** O.k.

7 **Me DUMAIS:** Puis le prochain point,
8 Monseigneur, se trouve à être à la fin de la page 237.
9 Puis là il explique un peu son expérience à lui. Puis les
10 deux dernières lignes du long paragraphe à la fin de 237 se
11 lient comme suit:

12 « S'il avait continué, peut-être que le
13 gars l'aurait dit à ses parents, mais
14 en tout cas, moi, dans mon cas, je ne
15 sais pas pour les autres mais moi
16 j'avais 14 ou 15 ans. »

17 Ensuite à la page suivante, la victime
18 relate les faits suivants.

19 **LE COMMISSAIRE:** C'est où là?

20 **Me DUMAIS:** À la prochaine page 238 à partir
21 du deuxième paragraphe.

22 **LE COMMISSAIRE:** Deuxième paragraphe; o.k.

23 **Me DUMAIS:** « Un nombre précis, je ne
24 pourrais pas vous le dire mais je sais
25 que lorsque c'est sorti, Rock m'a

1 demandé, 'Écoutes l'évêque bouge pas.
2 Il faut absolument que quelque chose se
3 fasse.' Et j'étais d'accord avec lui
4 et là c'était vraiment pour protéger
5 d'autres gars. Il y avait aussi
6 d'autres gars de mes amis parce que
7 nous avons -- on avait un genre de
8 petit groupe d'une douzaine, six gars,
9 six filles. Et dans cette gang-là, il
10 y avait encore deux qui étaient encore
11 sous l'emprise du Père Gilles. Rock
12 m'a mentionné deux noms, les deux gars
13 qui étaient dans notre groupe ... »
14 Puis je ne vais pas nommer ce deux-là.
15 « Puis il nous a dit, 'Bon là, j'ai
16 entendu ces noms-là.' Et il dit,
17 'Veux-tu appeler pour voir s'il serait
18 prêt à témoigner, à voir l'évêque?'
19 Alors, j'ai dit à Rock, 'Rock, si ce
20 gars-là est encore sous l'emprise du
21 Père Gilles, ça sera pas aussi facile
22 avec lui qu'avec d'autres gars qui sont
23 peut-être un peu plus éloignés de lui'.
24 Il dit, 'Appelle quand même'. Ça fait
25 que j'ai appelé à Cornwall. J'étais à

1 Ottawa à ce moment-là. Et ça c'est
2 avant que le Père Gilles parte, soit
3 deux ou trois jours avant qu'il parte.
4 Je l'ai appelé et je lui ai dit ... »

5 Je vais sauter le nom.

6 « ... 'Je t'appelle.' Et c'était quand
7 même assez délicat parce que c'était
8 pas sorti mais moi je l'appelais parce
9 que je me suis dit il n'a rien dit qui
10 se fait mais je l'appelais pas pour
11 tout le monde le sache. Je me doutais
12 qu'il était impliqué de cette façon-là
13 et là j'ai dit, 'Écoutes donc. Écoutes
14 donc. Moi quand j'allais voir le Père
15 Gilles' et je lui racontais ce qui se
16 produisait.' Et j'ai dit, 'Toi dans
17 ton cas, est-ce que ça t'est arrivé?'
18 Puis là évidemment il dit, 'Oui' mais
19 il le fait pour m'aider. »

20 Donc, évidemment, la personne qui raconte la
21 conversation avec une autre victime semble indiquer que
22 cette personne-là était toujours sous l'emprise du Père
23 Deslauriers, un fait qu'il vous avait relaté lors de votre
24 rencontre.

25 **LE COMMISSAIRE:** Ça c'est une question-là?

1 **Me DUMAIS:** C'est une question.

2 **LE COMMISSAIRE:** Donc, est-ce que ce
3 monsieur-là vous a tout dit ça à un moment donné lors de
4 votre rencontre?

5 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle pas les
6 détails, non. Je me rappelle qu'il m'a rencontré. C'est
7 un jeune gars que je connaissais d'ailleurs.

8 **Me DUMAIS:** Vous le connaissez très bien?

9 **MONS. LAROCQUE:** Et puis j'en ai rencontré
10 six ou sept qui sont venus à mon bureau pour jaser avec
11 moi. Et j'essayais de commencer une guérison avec eux,
12 leur demander pardon au nom de l'Église.

13 **Me DUMAIS:** Donc, à un certain moment donné,
14 vous avez mis sur pied le tribunal. Vous avez avisé
15 certains gens. Entre autre, vous avez fait parvenir une
16 copie d'une lettre aux Brissons qui est datée du 3 avril
17 1986.

18 Si vous pouvez regarder la Pièce 82 pour un
19 instant.

20 Vous vous souvenez d'avoir fait parvenir
21 cette lettre aux Brissons?

22 **MONS. LAROCQUE:** Pardon?

23 **Me DUMAIS:** Vous vous souvenez d'avoir fait
24 parvenir cette correspondance à Monsieur et Madame Brisson?

25 **MONS. LAROCQUE:** Je ne m'en souviens pas de

1 l'avoir écrite, non, mais elle est là devant moi.

2 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis je pense que les
3 deux points que la correspondance font -- et peut-être je
4 peux vous demander ceci. Donc, vous confirmez que vous
5 avez mis sur pied un comité de recherche ad hoc sous la
6 présidence de Monseigneur Bernard Guindon qui était alors
7 vicaire judiciaire, pour entendre les personnes concernées.

8 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

9 **Me DUMAIS:** Et puis le deuxième point que
10 vous faites dans le deuxième paragraphe, vous semblez
11 indiquer que -- et puis peut-être je vais simplement le
12 lire:

13 « Je désire aussi vous dire après une
14 rencontre entre moi-même et Monseigneur
15 Adolphe Proulx, le Père Gilles a été
16 retiré du ministère paroissial au
17 Diocèse de Gatineau-Hull. »

18 Puis ça cette correspondance-là date du
19 3 avril 1986. Est-ce que vous vous souvenez d'avoir été
20 avisé par Monseigneur Proulx que le Père Deslauriers
21 n'était plus dans son diocèse?

22 **MONS. LAROCQUE:** Je ne sais pas si c'est
23 directement Monseigneur Proulx ou quelqu'un d'autre mais
24 j'avais reçu la nouvelle qu'il n'était plus dans le diocèse
25 -- à exercer son ministère dans le diocèse.

1 **Me DUMAIS:** O.k. Par contre, il n'y a rien
2 qui vous aurait été confirmé par écrit par Monseigneur
3 Proulx? Vous souvenez pas d'avoir reçu rien?

4 **MONS. LAROCQUE:** Je ne me rappelle pas.

5 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, vous nous avez
6 indiqué tantôt quand vous avez mis le comité sur pied que
7 vous aviez eu des discussions avec Monseigneur Guindon.

8 Il était alors le vicaire judiciaire; c'est
9 ça?

10 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

11 **Me DUMAIS:** Et puis peut-être vous pouvez
12 nous expliquer comment vous avez choisi les membres du
13 comité?

14 **MONS. LAROCQUE:** C'est ensemble, il me
15 semble, qu'on a choisi -- on a suivi pas mal les -- pas
16 tout à fait, mais en quelque partie, la recommandation du
17 Père Ménard. Nous avons choisi une personne qui avait un
18 diplôme en psychologie, la Sœur -- je me rappelle pas de
19 son nom, mais ---

20 **LE COMMISSAIRE:** Pilon?

21 **Me DUMAIS:** Sœur Claudette Pilon?

22 **MONS. LAROCQUE:** Claudette Pilon et puis
23 l'avocat du diocèse, Jacques Leduc.

24 **Me DUMAIS:** O.k.

25 **MONS. LAROCQUE:** Qui avait aussi un degré un

1 droit canon.

2 **Me DUMAIS:** Simplement, Sœur Claudette
3 Pilon, qui a également témoigné, nous a dit qu'à ce moment
4 -- à cette date-là, qu'elle n'avait pas de degré en
5 psychologie. Est-ce que vous croyez qu'à ce moment-là elle
6 l'avait?

7 **MONS. LAROCQUE:** Bien, je savais qu'elle
8 faisait de la consultation. Elle aidait des personnes en
9 difficulté. J'avais cru qu'elle avait un degré, mais peut-
10 être que j'ai fait erreur.

11 **Me DUMAIS:** O.k. Puis à un certain moment
12 donné, Monseigneur Ménard vous aurait envoyé une autre
13 lettre, une lettre qui est datée du 30 mars 1986 faisant
14 certains commentaires lorsqu'il a su que vous aviez établi
15 ce comité-là.

16 Je l'ai égaré pour l'instant. Si vous me
17 donnez une minute? C'est la Pièce 2032.

18 **(SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)**

19 **Me DUMAIS:** Donc, vous vous souvenez d'avoir
20 reçu cette lettre-là, Monseigneur, du Père Bernard Ménard?

21 **MONS. LAROCQUE:** Non, mais je dois l'avoir
22 reçue parce qu'elle est là.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Essentiellement, il fait
24 certains commentaires quant à la composition du tribunal.
25 Puis si vous pouvez simplement tourner à la deuxième page,

1 il indique à la troisième ligne:

2 « Il me semble nettement préférable
3 toutefois que vous-même n'en faisiez
4 pas partie de comité-là. »

5 **MONS. LAROCQUE:** Il n'en a jamais été
6 question.

7 **Me DUMAIS:** Il n'en a jamais été question.
8 Merci.

9 Puis au dernier paragraphe il indique ce qui
10 suit:

11 « Voila ce que je vous propose
12 humblement. Je vous redis ma confiance
13 ... »

14 **LE COMMISSAIRE:** « ... en l'heureuse issue
15 De cette affaire ... »

16 **Me DUMAIS:** « ...en l'heureuse issue de
17 Cette affaire ... »

18 Merci.

19 « ... et même en la non nécessité de ce
20 tribunal, si des mesures sont prises
21 dès cette semaine par rapport au Père
22 Gilles. »

23 Est-ce que vous avez jamais eu de
24 discussions avec le Père Ménard à savoir qu'est-ce qu'il
25 voulait dire par ça ou quelles mesures auxquelles il

1 faisait référence?

2 **MONS. LAROCQUE:** Pas que je me rappelle,
3 non.

4 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, si on regarde à la
5 page 072 encore de la Pièce 72, qui se trouve à être la
6 lettre, je crois, qui constituait le comité ---

7 **LE COMMISSAIRE:** Ça serait au début ça, la
8 première page?

9 **Me DUMAIS:** Ça serait la première ou
10 deuxième page.

11 **MONS. LAROCQUE:** Soixante-douze (72) vous
12 avez dit?

13 **LE COMMISSAIRE:** C'est ça.

14 **Me DUMAIS:** Donc, la lettre de constitution
15 identifie premièrement les trois membres du comité.
16 Ensuite, il y a une liste de témoins potentiels qui a été
17 dressée.

18 Est-ce que c'est vous qui avez suggéré ces
19 témoins-là, d'entendre ces témoins-là?

20 **MONS. LAROCQUE:** Oui, en coopération avec
21 Monseigneur Guindon, mais nous avons fait des changements
22 par après.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, certains des noms
24 qui ont été barrés de la liste des témoins, c'est ---

25 **MONS. LAROCQUE:** Parce qu'ils refusaient de

1 venir.

2 Me DUMAIS: O.k.

3 MONS. LAROCQUE: Et puis il y en a deux qui
4 ont été ajoutés par le Père Guindon. C'est l'écriture du
5 Père Guindon.

6 Me DUMAIS: O.k.

7 MONS. LAROCQUE: Qu'on ne peut pas lire ...
8 docteur.

9 Me DUMAIS: Je crois que le nom du bas se
10 trouve à être Denise Deslauriers. Je pense que lui au-
11 dessus serait probablement Docteur Deslauriers.

12 MONS. LAROCQUE: Peut-être, oui.

13 Me DUMAIS: Est-ce que vous avez rencontré
14 ce comité-là avant qu'il débute les travaux?

15 MONS. LAROCQUE: Je ne me rappelle pas.

16 Me DUMAIS: Puis la raison pourquoi je vous
17 demandais ça, je voulais savoir si vous leur aviez donné
18 des instructions spécifiques à savoir ce qu'ils devaient
19 faire? Qu'est-ce qu'était le but du comité?

20 MONS. LAROCQUE: Bien, comme j'avais dit,
21 c'était pour écouter les témoins, me donner les faits, me
22 faire des recommandations.

23 Me DUMAIS: Est-ce que c'est possible que
24 vous auriez donné ces instructions-là à Monseigneur Guindon
25 et non pas à Sœur Claudette Pilon et Monsieur Leduc?

1 **MONS. LAROCQUE:** Il me semble qu'on a lu ça
2 en quelque part déjà, mais c'était dans le rapport du Père
3 Ménard que je leur ai donné comme toile de fond pour leur
4 propre comité.

5 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, c'est un des
6 documents que vous leur auriez remis?

7 **MONS. LAROCQUE:** Je crois que oui et j'avais
8 aussi envoyé une copie de ce document du Père Ménard au
9 thérapeute du Père Gilles.

10 **Me DUMAIS:** Pardon? Où est-ce que vous
11 l'avez envoyé?

12 **MONS. LAROCQUE:** Au Père Jobin.

13 **Me DUMAIS:** Au Père Jobin. O.k. Merci.
14 Puis est-ce que vous vous souvenez si les
15 personnes témoignant devant le comité devaient prêter
16 serment?

17 **MONS. LAROCQUE:** Je ne sais pas. Je n'ai
18 jamais été en leur présence. Je leur ai donné toute la
19 liberté possible, mais je ne voulais pas m'ingérer.

20 **Me DUMAIS:** O.k. Parce que ---

21 **MONS. LAROCQUE:** Je crois que oui, mais je
22 ne suis pas certain.

23 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que vous savez --
24 est-ce que vous vous souvenez si Monseigneur Guindon avait
25 prêté serment de confidentialité devant vous?

1 **MONS. LAROCQUE:** Pas devant moi, non.

2 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous savez s'il avait
3 prêté serment de confidentialité devant quelqu'un?

4 **MONS. LAROCQUE:** Ça, je ne suis pas certain,
5 non.

6 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que c'est quelque
7 chose que vous auriez demandé des membres du comité?

8 **MONS. LAROCQUE:** En quelque part on dit aux
9 témoins que ça va être sous la confidentialité.

10 **Me DUMAIS:** M'hm.

11 **MONS. LAROCQUE:** C'est la raison pour
12 laquelle je n'ai pas voulu donner ce document à la police
13 de Cornwall. Parce qu'on leur avait dit cela et il fallait
14 respecter ce qu'on avait dit.

15 **Me DUMAIS:** O.k. Qu'est-ce qu'était votre
16 intention? Qu'aviez-vous l'intention de faire avec le
17 rapport et ses recommandations avant que le tout débute?
18 Est-ce que vous aviez quelque chose en tête?

19 **MONS. LAROCQUE:** Non, je n'ai pas essayé de
20 préjuger les recommandations qu'on me ferait.

21 **Me DUMAIS:** O.k. Essentiellement, vous avez
22 laissé le comité faire ses travaux, faire leur enquête,
23 entendre les témoins et puis de se rapporter à vous; c'est
24 juste?

25 **MONS. LAROCQUE:** En toute liberté, oui, sans

1 m'ingérer.

2 **Me DUMAIS:** O.k. À un certain moment donné,
3 vous auriez invité le Père Deslauriers à témoigner devant
4 le comité?

5 **MONS. LAROCQUE:** Oui. Je crois que c'est
6 Monseigneur Guindon parce que ce n'est pas moi qui invitais
7 les gens. J'avais fait une recommandation mais je ne me
8 suis pas ingéré.

9 **Me DUMAIS:** O.k. Je pense que vous auriez
10 fait parvenir une lettre. Et puis si vous pouvez regarder
11 le Document Numéro 118856?

12 **MONS. LAROCQUE:** Un un huit huit ---

13 **LE COMMISSAIRE:** Est-ce que c'est un nouveau
14 document, Maître?

15 **Me DUMAIS:** C'est un nouveau document.

16 **LE COMMISSAIRE:** Un nouveau document,
17 Monseigneur. Attendez un instant.

18 Après ça on prend la pause, Maître Dumais?

19 **Me DUMAIS:** On peut y aller avant ou après.

20 **LE COMMISSAIRE:** Non, on va voir le
21 document. O.k. Merci. Pièce Numéro 2042 c'est une lettre
22 adressée au Père Gilles le 6 avril 1986 par Monseigneur
23 LaRocque.

24 --- **EXHIBIT NO./PIÈCE NO. P-2042:**

25 (118856) Lettre de Eugène LaRocque à Gilles

1 Deslauriers - 6 avr, 86

2 **Me DUMAIS:** Donc, c'est une lettre qui est
3 datée du 6 avril. C'est bien une lettre que vous avez
4 écrite de votre main?

5 **MONS. LAROCQUE:** Oui, c'est ça. C'est là la
6 réponse de votre question, "Le tout sera sous serment et
7 confidentiel."

8 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, si on peut prendre
9 la lettre paragraphe par paragraphe, donc au deuxième
10 paragraphe vous expliquez le comité d'enquête. Vous lui
11 avez également fait parvenir une copie de l'acte officiel
12 et puis je prends pour acquis par ça que l'acte officiel
13 est votre correspondance du 3 avril '86; c'est ça?

14 **MONS. LAROCQUE:** C'est l'acte qui est signé
15 par le chancelier tout aussi bien que moi.

16 **Me DUMAIS:** O.k. Ensuite, comme vous l'avez
17 indiqué à la fin de ce paragraphe-là, vous confirmez que le
18 tout va être fait sous serment et confidentialité?

19 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

20 **Me DUMAIS:** Dans le prochain paragraphe,
21 vous lui demandez de suivre les sessions à Pierrefonds tout
22 en continuant les traitements avec l'Abbé Jobin.

23 Est-ce qu'au 6 avril '86, est-ce que c'était
24 -- est-ce que vous croyez que le Père Gilles n'était
25 toujours pas à Pierrefonds ou est-ce que vous saviez?

1 **MONS. LAROCQUE:** Je sais qu'il s'est rendu à
2 Pierrefonds parce que je l'ai visité là avec le Père
3 Vaillancourt à un certain moment.

4 **Me DUMAIS:** M'hm.

5 **MONS. LAROCQUE:** Mais je ne crois pas qu'il
6 est resté. Il n'a certainement pas suivi les trois mois du
7 stage. Je crois que même peut-être un mois, c'est tout ce
8 qu'il aurait passé là parce qu'il a convaincu Monseigneur
9 Charbonneau que ce n'était pas pour lui.

10 **Me DUMAIS:** O.k.

11 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle aussi qu'il
12 ne voulait pas parler en présence du Père Vaillancourt
13 lorsque je suis allé le voir.

14 **Me DUMAIS:** M'hm.

15 **MONS. LAROCQUE:** Il voulait parler seulement
16 un à un et il ne voulait pas que le Père Vaillancourt soit
17 témoin.

18 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, il vous avait -- il
19 avait demandé au Père Vaillancourt de s'écarter ---

20 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

21 **Me DUMAIS:** --- avant d'avoir la discussion
22 avec vous.

23 Et puis ensuite, le deuxième paragraphe de
24 la fin ---

25 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

1 **Me DUMAIS:** --- vous avez la discussion avec
2 lui sur l'absolution à un complice et puis vous confirmez
3 que vous avez envoyé de la correspondance à Rome; c'est
4 bien ça?

5 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

6 **Me DUMAIS:** Et puis vous confirmez également
7 que vous avez reçu une réponse de Rome où est-ce -- et
8 qu'il recommande que vous lui enleviez les facultés pour
9 entendre les confessions?

10 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

11 **Me DUMAIS:** Donc, dans les quelques
12 prochaines lignes, vous lui enlevez ces facultés-là; c'est
13 bien ça?

14 **MONS. LAROCQUE:** Oui. Mais vraiment, je lui
15 avais enlevé dès le début.

16 **Me DUMAIS:** O.k. C'était ma prochaine
17 question.

18 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

19 **Me DUMAIS:** Puis peut-être qu'on peut
20 simplement clarifier. En lui ayant demandé sa démission,
21 de fait, il ne pouvait exercer aucun sacrement.

22 **MONS. LAROCQUE:** Au point de vue public dans
23 le diocèse, oui.

24 **Me DUMAIS:** Pardon?

25 **MONS. LAROCQUE:** Au point de vue public.

1 **Me DUMAIS:** Au point de vue public dans le
2 diocèse.

3 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

4 **Me DUMAIS:** Ça inclut cependant le Sacrement
5 du Pardon?

6 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

7 **Me DUMAIS:** O.k.

8 **MONS. LAROCQUE:** Sauf en danger de mort.

9 **Me DUMAIS:** Il y a une exception?

10 **MONS. LAROCQUE:** Il y a toujours
11 l'exception.

12 **Me DUMAIS:** Puis finalement, peut-être la
13 dernière question vis-à-vis ce document-ci. Elle se trouve
14 dans le dernier paragraphe. C'est la première ligne.
15 Donc:

16 "Pour le moment, au moins, il faudrait
17 que tu quittes la région de Hull."

18 Puis est-ce que vous croyez qu'au 6 avril
19 1986, le Père Deslauriers était toujours dans la région de
20 Hull?

21 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

22 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, si on peut prendre
23 la pause de l'après-midi? Merci.

24 **LE COMMISSAIRE:** Nous allons prendre une
25 pause.

1 **THE REGISTRAR:** Order; all rise. À l'ordre;
2 veuillez vous lever.

3 This hearing will resume at 3:20 p.m.

4 --- Upon recessing at 3:04 a.m. /

5 L'audience est suspendue à 15h04

6 --- Upon resuming at 3:25 p.m. /

7 L'audience est reprise à 15h25

8 **THE REGISTRAR:** Order; all rise. À l'ordre;
9 veuillez vous lever.

10 This hearing is now resumed. Please be
11 seated. Veuillez vous asseoir.

12 **MONSEIGNEUR EUGÈNE LAROCQUE, Resumed/Sous le même serment:**

13 --- **EXAMINATION IN-CHIEF BY/INTERROGATOIRE EN-CHEF PAR Me**
14 **DUMAIS (cont'd/suite):**

15 **LE COMMISSAIRE:** Merci.

16 **Me DUMAIS:** Alors, Monseigneur, juste avant
17 la pause, on avait regardé la lettre que vous aviez faite
18 parvenir au Père Deslauriers. Il vous aurait répondu. Si
19 vous pouvez tourner à la page 267, la Pièce 72.

20 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

21 **Me DUMAIS:** Donc, vous vous souvenez d'avoir
22 reçu la réponse du Père Deslauriers le 16 avril '86?
23 C'est-à-dire elle est datée du 16; vous l'auriez reçue le
24 17?

25 **MONS. LAROCQUE:** En franche vérité, je m'en

1 rappelle pas mais elle est là. C'est là -- je ne me
2 rappelle pas de l'avoir reçue il y a 22 ans. C'est ça que
3 je veux dire.

4 **Me DUMAIS:** O.k. Peut-être si on peut juste
5 passer à travers de sa réponse à vous. Donc, il fait
6 référence premièrement à votre lettre du 6 avril. Ça c'est
7 dans le premier paragraphe. Ensuite dans le troisième
8 paragraphe, il semble questionner la nature du comité
9 d'enquête.

10 Puis dans le prochain paragraphe, il
11 questionne la constitution du comité, c'est-à-dire qui
12 allait siéger sur le comité. Puis il fait référence au
13 fait qu'il y a deux laïques sur le comité puis que ça ne
14 serait pas conforme au droit canonique. À la -- aux trois
15 dernières lignes de ce paragraphe-là, il indique ce qui
16 suit:

17 "Quoiqu'il en soit, vous demeurez le
18 seul que je j'accepterai de rencontrer.
19 De cette manière, je conserve le droit
20 inaliénable d'être entendu."

21 Donc, le Père Deslauriers semblait dire
22 "Non, j'accepte pas votre comité. Je n'ai pas l'intention
23 de me présenter, mais j'accepte de vous rencontrer, vous."

24 Donc, ma question c'est est-ce qu'il vous a
25 rencontré ou est-ce que des arrangements ont été faits pour

1 que vous le rencontriez?

2 **MONS. LAROCQUE:** Là, je ne sais pas. Je
3 sais que je l'ai rencontré à Pierrefonds, mais je ne sais
4 pas si c'était après ou avant.

5 **Me DUMAIS:** O.k.

6 **MONS. LAROCQUE:** Mais je ne l'ai pas
7 rencontré, il me semble, après Pierrefonds.

8 **Me DUMAIS:** Et puis est-ce que vous l'auriez
9 rencontré pour discuter spécifiquement des allégations dont
10 il était accusé?

11 **MONS. LAROCQUE:** À quel moment vous voulez
12 dire? Je l'ai rencontré avant qu'il parte sur les
13 allégations que je connaissais à ce moment-là.

14 **Me DUMAIS:** Vous l'auriez rencontré
15 évidemment le 27 janvier?

16 **MONS. LAROCQUE:** Le 27, ensuite le 13.

17 **Me DUMAIS:** Ensuite le 13 février 1986?

18 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

19 **Me DUMAIS:** Ensuite, il était présent
20 lorsque vous avez rencontré Monseigneur Proulx ---

21 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

22 **Me DUMAIS:** --- à la fin du mois de mars.
23 Mais cette lettre ici est datée du 16 avril
24 1986.

25 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

1 **Me DUMAIS:** Je crois que les travaux du
2 comité avaient débuté le 15. Le Père Deslauriers indique
3 qu'il n'a pas l'intention de se présenter mais qu'il est
4 prêt à vous rencontrer.

5 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

6 **Me DUMAIS:** Puis ma question était est-ce
7 que vous avez -- est-ce que cette rencontre-là n'a jamais
8 eu lieu?

9 **MONS. LAROCQUE:** Non.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis ensuite, le
11 dernier paragraphe, il vous donne la position sur le stage
12 à Pierrefonds. Et puis je pense que je vais peut-être lire
13 le paragraphe en entier:

14 « Pour l'autre point que vous me
15 mentionnez dans votre lettre, le stage
16 à Pierrefonds, comme vous devez le
17 savoir, une des conditions c'est la
18 motivation positive des participants.
19 Je vous prie simplement de comprendre
20 que je n'avais pas les dispositions
21 voulues pour atteindre les objectifs du
22 stage et ce que vous poursuiviez en me
23 suggérant d'y aller. »

24 Donc, il vous avait clarifié en date du
25 16 avril 1986, qu'il n'avait pas l'intention de compléter

1 un stage à Pierrefonds. C'est juste?

2 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

3 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis ---

4 **MONS. LAROCQUE:** Je crois qu'il avait
5 convaincu Monseigneur Charbonneau de la même façon.

6 **Me DUMAIS:** Donc, le rapport du comité ad
7 hoc vous aurait été remis le 23 du mois de mai 1986. Mais
8 un rapport intérimaire avait été préparé, si je peux
9 l'appeler ainsi -- c'est pas identifié comme ça -- et puis
10 avait été envoyé le 8 mai 1986 au Père Deslauriers.

11 Si vous pouvez regarder pour l'instant la
12 page 261?

13 **MONS. LAROCQUE:** Deux six un (261).

14 **Me DUMAIS:** Donc, c'est une lettre qui est
15 adressée au Père Deslauriers qui est signée par les trois
16 membres de votre comité, qui contient le rapport du comité
17 ad hoc, cas Abbé Gilles Deslauriers, puis essentiellement
18 ce sont des conclusions de fait.

19 Ma première question c'est vous ne semblez
20 pas avoir été copié de cette lettre-là. Est-ce que vous
21 vous souvenez d'avoir reçu un rapport qui aurait précédé le
22 rapport du 23 mai?

23 **MONS. LAROCQUE:** Je ne crois pas, non.

24 **Me DUMAIS:** O.k.

25 **MONS. LAROCQUE:** La dernière ligne semble

1 l'indiquer, d' ailleurs.

2 **Me DUMAIS:** La dernière ligne qui lit:
3 « Suite à la réception de vos
4 commentaires, nous soumettrons nos
5 recommandations à Monseigneur
6 LaRocque. »

7 C'est la ligne à laquelle vous faites
8 référence?

9 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

10 **Me DUMAIS:** Parce qu'essentiellement ce que
11 le comité faisait -- avait remis leurs conclusions --
12 certaine conclusions de fait au Père Deslauriers et
13 l'invitait à venir témoigner devant le comité puis
14 demandait sa position avant le 18 du mois de mai 1986.

15 Et puis si on regarde la correspondance que
16 vous aviez reçue du Père Gilles, celle datée du 16 avril.
17 Il y a une indication en haut ici « Remis au » -- est-ce
18 que vous avez toujours cette correspondance-là devant vous
19 à la page 267?

20 **MONS. LAROCQUE:** Deux six un (261), oui.

21 **Me DUMAIS:** Pardon. Puis l'autre pièce de
22 correspondance, la correspondance 267, qui est la lettre du
23 16 avril?

24 **MONS. LAROCQUE:** Oui. O.k.

25 **Me DUMAIS:** Vous l'avez devant vous? Si on

1 regarde en haut, est-ce que c'est votre écriture en haut là
2 ou est-ce que vous reconnaissez cette écriture-là?

3 **MONS. LAROCQUE:** Non, c'est pas mon
4 écriture, non.

5 **Me DUMAIS:** O.k. Ça semble dire:

6 « Remis au comité de Monseigneur
7 LaRocque le 16 mai 1986. »

8 **MONS. LAROCQUE:** Je ne sais pas qui aurait
9 écrit ça, mais ce n'est pas mon écriture.

10 **Me DUMAIS:** Ce n'est pas votre écriture? Ça
11 semble dire -- c'est peut-être pas « du ». Je pense que le
12 mot est peut-être « par » Monseigneur LaRocque.

13 Est-ce que vous vous souvenez d'avoir remis
14 la lettre au comité indiquant que le Père Deslauriers vous
15 avait avisé qu'il ne se présenterait pas au comité?

16 **MONS. LAROCQUE:** Je me rappelle pas
17 distinctement de l'avoir remise, mais ---

18 **Me DUMAIS:** O.k.

19 Ensuite, si vous pouvez tourner la page pour
20 vous rendre à la page 265.

21 **MONS. LAROCQUE:** Deux six cinq (265).

22 **Me DUMAIS:** C'est une lettre que le Père
23 Réjean Lebrun vous aurait rédigée le 14 mai 1986. Je vais
24 vous laisser le temps de la réviser.

25 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

1 (SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)

2 Me DUMAIS: Donc, le Père Lebrun semble
3 indiquer deux choses. La première -- il indique plus que
4 deux choses. Mais deux choses que je voudrais vous poser
5 une question dessus. C'est, premièrement, qu'il avait
6 révisé une copie du rapport du comité ad hoc.

7 Puisque la lettre est datée du 14 mai 1986,
8 je prends pour acquis que c'est le rapport -- le premier
9 rapport, lui du 8 mai, qui a été envoyé au Père
10 Deslauriers.

11 Et puis si je peux porter votre attention au
12 dernier paragraphe de la première page:

13 « Ce qui m'inquiète c'est que le
14 Docteur Corbeil prend la chose très au
15 sérieux. Et je vois qu'il est très
16 perturbé par le traitement fait au Père
17 Deslauriers. J'ai pris sur moi de vous
18 mettre au courant. Il serait peut-être
19 prudent que vous le rencontriez. Le
20 Docteur Corbeil est un homme
21 d'influence et je suis inquiet de sa
22 réaction. »

23 Donc, ma question c'est est-ce que vous avez
24 jamais rencontré le Docteur Corbeil?

25 MONS. LAROCQUE: Pas pour discuter de cette

1 affaire. Je ne me rappelle pas, non.

2 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis évidemment je
3 crois que le Docteur Corbeil auquel on fait -- auquel le
4 Père Lebrun fait référence ici est le même Docteur Corbeil
5 ---

6 **MONS. LAROCQUE:** Qui l'avait vu au tout
7 début.

8 **Me DUMAIS:** Dont on a parlé au tout début.

9 **MONS. LAROCQUE:** Jeannine Séguin l'avait ---

10 **Me DUMAIS:** Avec Jeannine Séguin; c'est bien
11 ça.

12 **MONS. LAROCQUE:** Il n'y a qu'un seul Docteur
13 Corbeil à Cornwall.

14 **Me DUMAIS:** O.k.

15 **LE COMMISSAIRE:** Mais quand on parle de
16 rencontre, ça inclut aussi par téléphone ou autre chose.
17 Vous auriez jamais communiqué avec lui pour discuter de
18 cette lettre?

19 **MONS. LAROCQUE:** Je ne m'en rappelle -- je
20 me rappelle pas vraiment.

21 **LE COMMISSAIRE:** Parfait. O.k.

22 **Me DUMAIS:** Et donc le rapport vous a
23 effectivement été remis le 23 mai 1986. Et puis si vous
24 pouvez retourner au tout début à la page 074.

25 Donc, vous vous souvenez d'avoir reçu ce

1 rapport-là?

2 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

3 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, si on peut commencer
4 avec les constatationsl donc le premier -- la première
5 section du rapport. Premièrement, le comité fait état du
6 fait que l'Abbé Gilles Deslauriers avait remis sa démission
7 de la co-cathédrale mais fait un certain caveat dans le
8 sens qu'il indique il n'était pas au courant des ---

9 **MONS. LAROCQUE:** Des circonstances.

10 **Me DUMAIS:** --- des circonstances.

11 La deuxième chose que le comité indique
12 c'est qu'il y avait un stage. Il avait cru comprendre
13 quand les travaux du comité ont débutés que le Père
14 Deslauriers devait compléter un stage de trois mois à
15 Pierrefonds. Cette information-là avait été transmise aux
16 différentes personnes qui avaient témoignéés.

17 **MONS. LAROCQUE:** Aux prêtres.

18 **Me DUMAIS:** Aux prêtres. Pardon, je crois
19 que ce que les membres du comité ---

20 **MONS. LAROCQUE:** Et aussi à quelques
21 personnes concernées. Vous avez raison, oui.

22 **Me DUMAIS:** O.k. Je crois que le comité
23 quand il entendait le témoignage des témoins les avisait
24 qu'il était maintenant à Pierrefonds, qu'il n'était plus à
25 Hull.

1 Et puis le comité s'est aperçu par après,
2 soit le 17 avril 1986 -- pardon, en révisant la
3 correspondance du Père Deslauriers du 17 avril '86, le
4 comité se sont aperçus que le Père Deslauriers n'avait
5 aucunement l'intention de se rendre à Pierrefonds.

6 **MONS. LAROCQUE:** C'est pas tout à fait
7 exact. Il s'était rendu parce que je l'ai visité là.

8 **Me DUMAIS:** O.k.

9 **MONS. LAROCQUE:** Mais il n'est pas demeuré
10 là.

11 **Me DUMAIS:** O.k.

12 **MONS. LAROCQUE:** Et eux étaient sur
13 l'impression qu'il suivait les trois mois. Et il n'a pas
14 suivi les trois mois de traitement.

15 **Me DUMAIS:** Disons qu'à partir du -- ils ne
16 savaient pas qu'à partir du 17 avril, il n'avait plus
17 l'intention de poursuivre le traitement à Pierrefonds.
18 C'est plus juste? Et ---

19 **LE COMMISSAIRE:** Un instant. Il n'avait pas
20 de traitement à Pierrefonds, n'est-ce pas?

21 **MONS. LAROCQUE:** Non. C'était seulement des
22 cours de recyclage.

23 **LE COMMISSAIRE:** O.k.

24 **Me DUMAIS:** Et puis le comité vous avait
25 entre autre demandé d'envoyer une lettre à tout le monde

1 qui avait témoigné pour leur expliquer ce fait-là?

2 **MONS. LAROCQUE:** Oui, ce que j'ai fait.

3 **Me DUMAIS:** Et de fait, vous avez -- vous
4 avez fait ça?

5 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

6 **Me DUMAIS:** Puis ensuite, la troisième
7 constatation c'est que l'Abbé Deslauriers avait été
8 suspendu pour le sacrement de réconciliation par vous, puis
9 les membres du comité indiquent il n'était pas au courant
10 de ça.

11 Ensuite, si on peut regarder aux différentes
12 recommandations que le comité a fait, la première était de
13 le suspendre *a divinis* et que son exclusion du diocèse soit
14 maintenue par l'autorité compétente.

15 Est-ce que cette suspension a été suivie ou
16 est-ce que cette recommandation-là a été suivie?

17 **MONS. LAROCQUE:** Cette -- la première -- il
18 y a deux recommandations dans ---

19 **Me DUMAIS:** D'accord.

20 **MONS. LAROCQUE:** La première que Gilles
21 Deslauriers soit suspendu *a divinis* doit venir de Rome.
22 C'est pas quelque chose que je peux faire moi-même. Et
23 celle de -- la recommandation du Docteur Jobin qui
24 recommandait qu'il soit remis aussitôt que possible en
25 fonction pour son bien-être temporel et spirituel.

1 Je faisais donc face à deux recommandations
2 -- recommandations qui étaient tout à fait au contraire de
3 l'une -- l'une de l'autre.

4 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis vous avez opté
5 pour la recommandation qui avait été faite par le Docteur
6 Jobin; c'est ça?

7 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

8 **Me DUMAIS:** O.k. Ensuite, comme vous l'avez
9 indiqué, y'avait essentiellement deux recommandations ici.
10 La deuxième était à l'exclusion du diocèse et puis par ça,
11 est-ce que vous avez compris qu'on demandait son
12 excardination?

13 **MONS. LAROCQUE:** C'était toujours mon
14 intention d'ailleurs et puis c'était signé en écrit par le
15 comité comme recommandation.

16 **Me DUMAIS:** O.k. Mais évidemment dans -- au
17 deuxième paragraphe, le comité, en parlant d'excardination
18 puis incardination dans un autre diocèse, demandait que
19 certaines conditions -- ou que ça soit sujet à certaines
20 conditions, dont une qu'il suive une thérapie; que deux que
21 l'autorité compétente soit convaincue de sa réhabilitation;
22 et troisièmement, qu'il cesse d'occuper la fonction
23 pastorale qu'il assume actuellement. Pas ça je crois qu'il
24 faisait référence à ---

25 **MONS. LAROCQUE:** Je ne sais pas à ce moment-

1 là s'il faisait encore un -- je crois qu'il avait déjà --
2 Monseigneur Proulx l'avait déjà enlevé à ce moment-ci je
3 crois.

4 **Me DUMAIS:** Mais ça c'est évidemment daté du
5 23 mai 1986.

6 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

7 **Me DUMAIS:** Est-ce que avez su à un moment
8 donné qu'il est retourné au Diocèse de Hull?

9 **MONS. LAROCQUE:** Qu'il est retourné?

10 **Me DUMAIS:** Qu'il est retourné? Disons vous
11 nous avez dit un peu plus tôt qu'il avait quitté le Diocèse
12 de Hull. Vous croyez qu'il n'a jamais quitté le Diocèse de
13 Hull?

14 **MONS. LAROCQUE:** J'ai reçu une note que je
15 me rappelle où l'Évêque Proulx me disait qu'il vivait je ne
16 sais pas où. On devrait envoyer son chèque à un certain
17 endroit mais je me rappelle pas si c'était dans le Diocèse
18 de Hull ou non.

19 **Me DUMAIS:** O.k. Peut-être on va passer au
20 travers de la correspondance qui a été échangée entre vous
21 et Monseigneur Proulx un peu plus tard là, puis peut-être
22 qu'on va arriver à une réponse à ma question.

23 **MONS. LAROCQUE:** M'hm.

24 **Me DUMAIS:** Et puis finalement, il y avait -
25 - bien pas finalement mais le troisième point ou la

1 troisième recommandation qui avait été faite c'était que le
2 diocèse assume les frais encourus pour des traitements
3 professionnels pour les victimes.

4 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

5 **Me DUMAIS:** Oui. Et puis bien que les
6 dépenses -- ils recommandent que les dépenses reviennent à
7 l'Abbé Gilles Deslauriers. Donc, je crois ce qui est
8 suggéré ici c'est que le diocèse paye puis ensuite que le
9 diocèse essaye de collecter du Père Deslauriers.

10 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

11 **Me DUMAIS:** C'est bien ça?

12 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

13 **Me DUMAIS:** O.k. Et puis est-ce vous pouvez
14 nous dire si cette recommandation a été suivie?

15 **MONS. LAROCQUE:** Oui, on a toujours offert
16 aux victimes de payer leurs frais de soins psychologiques.

17 **Me DUMAIS:** O.k.

18 **LE COMMISSAIRE:** Puis est-ce que vous avez
19 tenté de reprendre ces dépenses du Père Deslauriers?

20 **MONS. LAROCQUE:** Pas que je sache.

21 **Me DUMAIS:** Ensuite le quatrième ---

22 **LE COMMISSAIRE:** Un instant.

23 **Me DUMAIS:** Pardon?

24 **MONS. LAROCQUE:** C'est une question que
25 Monsieur Bryan aurait pu répondre, je crois, Parce que

1 c'est lui qui était responsable.

2 **LE COMMISSAIRE:** Oui, mais c'est -- un
3 instant. Est-ce que vous avez -- est-ce que vous lui avez
4 donné des instructions de récupérer ces fonds du Père
5 Deslauriers? Parce qu'en fin de compte ---

6 **MONS. LAROCQUE:** C'est tellement -- ça, je
7 ne m'en rappelle pas du tout.

8 **LE COMMISSAIRE:** O.k. Correct.

9 **MONS. LAROCQUE:** Lui aurait lu le même -- je
10 crois que Monseigneur Bryan -- Monsieur Bryan aurait lu le
11 même rapport et recommandations.

12 **LE COMMISSAIRE:** Oui, mais je pense qu'on
13 prend des instructions de ---

14 **MONS. LAROCQUE:** C'est quelque chose que
15 j'aurais dû faire, oui.

16 **Me DUMAIS:** Ensuite, le quatrième point, on
17 en a déjà parlé. Et puis je crois que vous nous avez
18 indiqué que vous avez envoyé une copie de la correspondance
19 aux différents témoins corrigeant ce point.

20 **MONS. LAROCQUE:** Oui, justement.

21 **Me DUMAIS:** Puis le cinquième point indique:

22 "Que ce rapport soit envoyé selon
23 votre bon plaisir aux autorités
24 supérieures qui furent impliquées dans
25 la question."

1 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

2 **Me DUMAIS:** Et puis je ne sais pas qu'est-ce
3 que les membre du comité entendaient par les autorités
4 supérieures, mais est-ce que vous vous souvenez à qui vous
5 avez -- vous auriez fait parvenir ---

6 **MONS. LAROCQUE:** Je crois que j'ai envoyé
7 une copie aux Nonce Apostolique.

8 **Me DUMAIS:** O.k.

9 **MONS. LAROCQUE:** Et peut-être à l'Archevêque
10 Spence, mais je ne m'en rappelle pas.

11 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que vous savez si
12 vous avez fait parvenir une copie à l'Évêque Proulx?

13 **MONS. LAROCQUE:** Je ne me rappelle pas, mais
14 j'aurais dû si je ne l'ai pas fait, oui.

15 **Me DUMAIS:** O.k. Puis finalement, ils ont
16 endossé les recommandations que le Père Bernard Ménard
17 avait faites dans son rapport du 25 mars.

18 Est-ce que suite à la remise du rapport vous
19 avez eu l'occasion de rencontrer les membres de votre
20 comité pour discuter de leurs recommandations?

21 **MONS. LAROCQUE:** Je ne peux pas me rappeler.

22 **Me DUMAIS:** O.k. Puis de fait, je pense que
23 ça répond à ma prochaine question. Non plus, vous ne vous
24 souvenez pas si un membre du comité aurait un suivi vis-à-
25 vis les recommandations qui avaient été faites?

1 **MONS. LAROCQUE:** Monseigneur Guindon était
2 là au bureau chaque jour avec moi.

3 **Me DUMAIS:** M'hm.

4 **MONS. LAROCQUE:** Alors je me rappelle pas si
5 on aurait discuté ou non mais ---

6 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce que le rapport et
7 ses recommandations ont été présentés au Conseil du Sénat?

8 **MONS. LAROCQUE:** Je ne crois pas parce que
9 c'était confidentiel.

10 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, vous nous avez
11 indiqué que vous croyiez que vous aviez fait parvenir une
12 copie du rapport au Pro-Nonce Apostolique. Je comprends
13 que vous avez eu un échange de correspondance avec le Pro-
14 Nonce suite à la lettre qu'il avait reçue des
15 paroissiennes?

16 **MONS. LAROCQUE:** Des paroissiennes?

17 **Me DUMAIS:** Peut-être ce que je peux faire -
18 - c'est parce que je ne veux pas mentionner les noms.
19 Peut-être ce que je peux faire, je peux vous référer à la
20 correspondance. Si vous pouvez regarder au Document
21 118857?

22 **LE COMMISSAIRE:** C'est une nouvelle ça.

23 **Me DUMAIS:** Puis, madame la Greffière, je
24 vais faire référence à trois documents successifs, c'est
25 118857, 118858 et 118859.

1 **LE COMMISSAIRE:** Bon. Merci. Le Document
2 2043 sera une lettre en date du 7 avril 1986 adressée à
3 Monseigneur LaRocque du Pro-Nonce Apostolique.

4 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE NO P-2043:**

5 (118857) Lettre de Pro-Nonce Apostolique à
6 Eugène LaRocque - 7 avr, 86

7 **LE COMMISSAIRE:** Et la deuxième lettre qui
8 est la Pièce 2044, c'était une lettre encore à Monseigneur
9 LaRocque du Pro-Nonce Apostolique en date du 9 avril 1986.

10 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE NO P-2044:**

11 (118858) Lettre de Pro-Nonce Apostolique à
12 Eugène LaRocque - 9 avr, 86

13 **LE COMMISSAIRE:** Et ensuite une autre
14 correspondance qui sera la Pièce en preuve 2045, une lettre
15 datée du 10 avril 1986 encore au Pro-Nonce de Monseigneur
16 LaRocque.

17 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE NO P-2045:**

18 (118859) Lettre de Eugène LaRocque à Pro-
19 Nonce Apostolique - 10 avr, 86

20 **Me DUMAIS:** Donc, si on peut commencer avec
21 la première lettre, la Pièce 2043, datée du 7 avril '86.
22 Donc le Pro-Nonce Apostolique semble avoir communiqué avec
23 vous concernant des accusations qui lui étaient parvenues
24 de différentes sources.

25 **MONS. LAROCQUE:** Madame Brisson et Madame --

1 et l'autre.

2 Me DUMAIS: Oui, c'est bien ça. Merci.

3 MONS. LAROCQUE: Excusez-moi.

4 LE COMMISSAIRE: C'est correct.

5 Me DUMAIS: Puis le nom de Madame Brisson
6 peut être discuté. Il n'y a pas de difficulté.

7 Donc, vous saviez déjà à ce moment-là que
8 ces paroissiennes-là avaient fait parvenir leur
9 correspondance au Pro-Nonce Apostolique.

10 MONS. LAROCQUE: C'est indiqué au haut de
11 leurs lettres d'ailleurs.

12 Me DUMAIS: Est-ce que vous avez été surpris
13 que le Pro-Nonce vous écrive une lettre et vous demande de
14 le garder au courant du dossier?

15 MONS. LAROCQUE: Pas du tout.

16 Me DUMAIS: C'est quelque chose qui relève
17 de ses fonctions?

18 MONS. LAROCQUE: Oui. Je crois que oui.

19 Me DUMAIS: O.k. Et puis vous avez répondu
20 au Pro-Nonce le 9 avril en lui faisant parvenir vos deux
21 réponses, celle du 25 mars et celle du 3 avril adressées à
22 Monsieur et Madame Brisson; c'est ça?

23 MONS. LAROCQUE: Oui.

24 Me DUMAIS: Et puis ensuite le 10 avril
25 1986, vous avez fait un suivi à cette lettre-là en faisant

1 un résumé des faits impliquant les allégations contre Père
2 Deslauriers?

3 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

4 **Me DUMAIS:** C'est ça.

5 Et puis si on regarde, disons, le deuxième
6 paragraphe de votre lettre qui commence par:

7 "Aussitôt que j'ai été convaincu du
8 bien-fondé de ses accusations, je lui
9 ai demandé sa démission par écrit comme
10 Recteur de la co-cathédrale de La
11 Nativité."

12 Et puis évidemment que vous avez demandé la
13 démission après le bien-fondé de la troisième, quatrième,
14 cinquième accusation parce que ---

15 **MONS. LAROCQUE:** Le 13 février.

16 **LE COMMISSAIRE:** Pardon?

17 **MONS. LAROCQUE:** Le 13 février.

18 **Me DUMAIS:** Le 13 février.

19 Et puis vous expliquez au Pro-Nonce
20 évidemment que vous avez mis le comité sur pieds.

21 Et puis ensuite, dans la dernière section de
22 votre correspondance, vous l'avisez que vous lui avez
23 demandé de suivre un cours de recyclage à Pierrefonds.

24 **LE COMMISSAIRE:** Est-ce qu'on était -- je
25 suis perdu un peu dans le temps là. Est-ce que par le 10

1 avril il vous avait refusé?

2 **MONS. LAROCQUE:** C'est ---

3 **Me DUMAIS:** Pardon; je crois que la lettre
4 de refus est datée du 16 avril.

5 **LE COMMISSAIRE:** Ah.

6 **Me DUMAIS:** Monseigneur LaRocque l'aurait
7 reçue le 17 avril.

8 **LE COMMISSAIRE:** C'est ça. C'est ça.
9 Merci.

10 **Me DUMAIS:** Ensuite, les deux dernières
11 lettres dans cette section, la première c'est 118862.

12 **LE COMMISSAIRE:** On attend d'autres
13 documents ici.

14 **Me DUMAIS:** C'est un document, monsieur le
15 Commissaire, je viens de me rappeler, où il y avait un
16 erreur dans un des -- puis on m'avait dit de quelle façon
17 que je devais corriger et je m'en souviens plus.

18 Si on peut -- je crois que c'est un document
19 qui était dans les documents identifiés par mes collègues,
20 mais j'en suis pas certain. C'est bien le document.

21 **LE COMMISSAIRE:** Je ne comprends pas.

22 Bon. Donc, nous allons voir le document sur
23 l'écran, Monseigneur. C'est un document qui sera la Pièce
24 en preuve 2046. C'est une lettre datée du 17 avril 1986 à
25 vous-même, à Monseigneur LaRocque du Pro-Nonce Apostolique.

1 **MONS. LAROCQUE:** Pro-Nonce.

2 **LE COMMISSAIRE:** Pro-Nonce? O.k.

3 **MONS. LAROCQUE:** Pro-Nonce.

4 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE NO. P-2046:**

5 (118862) Lettre du Pro-Nonce Apostolique à

6 Eugène LaRocque en date du 17 avril 1986

7 **Me DUMAIS:** Donc, le Pro-Nonce semble
8 indiquer qu'il a pris connaissance de votre lettre du 10
9 avril. Et puis ma question porte sur le deuxième
10 paragraphe où il indique:

11 « Au cas où on me le demanderait, je
12 les transmettrais à la Congrégation
13 pour les évêques en mettant bien en
14 relief votre prudence pastorale et
15 votre fermeté. »

16 Est-ce que vous aviez compris que la lettre
17 ou les informations de votre lettre allaient être
18 transmises à la Congrégation pour les évêques?

19 **MONS. LAROCQUE:** Pourrait être.

20 **Me DUMAIS:** Pourrait être.

21 Puis est-ce que vous savez si la demande a
22 été faite et puis si ça a été transmis à la Congrégation
23 pour les évêques?

24 **MONS. LAROCQUE:** Je ne le sais pas.

25 **Me DUMAIS:** Vous ne le savez pas. Merci.

1 Et puis finalement il y a une lettre que le
2 Pro-Nonce vous aurait envoyée qui est datée du 19 juin
3 1986. C'est le Document 118883.

4 **LE COMMISSAIRE:** On en a encore pour à peu
5 près une demi-heure maximum.

6 Merci. Donc, Pièce 2047 c'est une lettre en
7 date du 19 juin 1986 à Monseigneur LaRocque du Pro-Nonce
8 Apostolique.

9 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE NO. P-2047:**

10 (118883) Lettre du Pro-Nonce Apostolique à
11 Eugène LaRocque en date du 19 juin 1986

12 **Me DUMAIS:** Donc, le Pro-Nonce semble
13 confirmer qu'il a reçu une copie du rapport sur le cas du
14 Père Gilles Deslauriers. Ensuite, il semblerait que le
15 rapport aurait été placé sous l'immunité de la Nonciature
16 Apostolique. Peut-être que vous pouvez juste commencer par
17 nous expliquer que veut dire ce terme-là?

18 **MONS. LAROCQUE:** Bien, c'est que la
19 Nonciature Apostolique étant le représentant d'un autre
20 pays et ils ont la possibilité d'avoir -- qu'on ne peut pas
21 aller chercher des documents chez eux.

22 Mais ce n'est pas vraiment nécessaire parce
23 que le document était déjà en circulation limitée dans nos
24 propres diocèses.

25 **Me DUMAIS:** Et puis, donc, est-ce que c'est

1 quelque chose que vous auriez demandé ou quelque chose que
2 le Nonce Apostolique a offert?

3 **MONS. LAROCQUE:** Ça, je m'en rappelle pas.

4 **Me DUMAIS:** O.k. Puis évidemment une fois
5 que le document est placé sous l'immunité de la Nonciature
6 Apostolique, ça veut dire essentiellement qu'il n'y a
7 personne qui peut le réviser, obtenir le document sauf
8 l'évêque du diocèse; c'est bien ça?

9 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça, oui.

10 **Me DUMAIS:** Donc, vous avez fait allusion
11 plus tôt, avec l'échange de correspondance que vous auriez
12 eu avec le Père ou le Docteur Jobin ---

13 **MONS. LAROCQUE:** Père Jobin, oui.

14 **Me DUMAIS:** Père Jobin, merci.

15 Voici nos documents. Donc, si vous pouvez
16 regarder la première lettre qui se trouve à être la Pièce
17 80?

18 **LE COMMISSAIRE:** Pardon? Oh, la Pièce 80.
19 O.k.

20 **(SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)**

21 **Me DUMAIS:** Donc, c'est la lettre que vous
22 avez -- une des premières lettres que vous avez envoyées à
23 l'Abbé Jobin?

24 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça, oui.

25 **Me DUMAIS:** Et puis essentiellement il y a

1 trois paragraphes dans la lettre. Dans la première, vous
2 lui demandez certains détails de la thérapie que le Père
3 Deslauriers suit avec lui; c'est bien ça?

4 **MONS. LAROCQUE:** Non, non. Je m'excuse; ce
5 n'est pas ce que la lettre dit.

6 **Me DUMAIS:** Peut-être pour plus de certitude
7 je vais lire -- je faisais référence au premier paragraphe,
8 les trois dernières lignes.

9 « ... mais seulement m'assurer
10 qu'effectivement il a entrepris ... »

11 **MONS. LAROCQUE:** Non. Excusez. Commencez
12 au tout début:

13 « Je ne désire aucunement ... »

14 **LE COMMISSAIRE:** Commence la phrase,
15 troisième ligne, c'est ce qu'il nous manque.

16 **Me DUMAIS:** O.k.

17 « Je ne désire aucunement me renseigner
18 sur les traitements ni leur contenu,
19 mais seulement m'assurer
20 qu'effectivement il a entrepris une
21 thérapie suivie. Pourriez-vous
22 m'indiquer la fréquence des
23 rencontres? »

24 Donc, peut-être qu'on s'est mal compris. Je
25 pensais que ma question était cette lettre confirmait --

1 dans le premier paragraphe vous essayez de confirmer que le
2 Père Deslauriers avait entrepris une thérapie. Peut-être
3 que je vous ai demandé certains détails ---

4 **MONS. LAROCQUE:** Vous avez dit des détails.
5 C'est ça où j'ai pris l'objection.

6 **Me DUMAIS:** Il manquait un mot, certains --
7 je voulais dire pas détails sur -- des détails privilégiés
8 sur les discussions, mais je voulais bien dire les détails
9 -- la fréquence des rencontres.

10 **MONS. LAROCQUE:** La fréquence.

11 **Me DUMAIS:** On est d'accord là-dessus?

12 **MONS. LAROCQUE:** Oui, très bien. Merci.

13 **Me DUMAIS:** D'accord.

14 Donc ---

15 **MONS. LAROCQUE:** C'est pas pire; la première
16 fois pour ---

17 **Me DUMAIS:** Pardon?

18 **MONS. LAROCQUE:** C'est pas pire, la première
19 fois dans toute une journée.

20 **Me DUMAIS:** Oui.

21 Ensuite, dans le deuxième paragraphe vous
22 faites référence à la recommandation de la Sacrée
23 Penitencia à Rome. Je crois qu'on en a déjà discuté au
24 préalable aujourd'hui.

25 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

1 **Me DUMAIS:** Puis ensuite c'est un détail
2 auquel vous avez fait référence plus tôt cet après-midi,
3 que vous auriez fait parvenir une copie du rapport et des
4 recommandations du Père Ménard?

5 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça, justement.

6 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, si on peut regarder
7 maintenant la Pièce 81?

8 **(SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)**

9 **Me DUMAIS:** Donc, ma question porte sur le
10 troisième paragraphe. Puis si vous me permettez, je vais
11 le lire:

12 « Sans vouloir m'immiscer dans des
13 questions qui relèvent de votre
14 responsabilité envers les prêtres et
15 les diocésains qui vous sont confiés,
16 je prends la liberté de vous dire que
17 je crois que l'exercice du ministère
18 sacerdotal dans un milieu différent ne
19 peut qu'aider l'Abbé Deslauriers à
20 traverser l'épreuve actuelle et à s'en
21 servir pour croître humainement et
22 spirituellement. Or, sans les facultés
23 d'entendre les confessions, un prêtre
24 ne peut exercer pleinement son
25 ministère. »

1 Essentiellement, c'est signé Jacques Jobin,
2 psychothérapeute. Mais il vous demande le 18 avril 1986 de
3 re-établir ses facultés d'entendre les confessions?

4 **MONS. LAROCQUE:** Que je n'ai pas fait.

5 **Me DUMAIS:** Que vous n'avez pas fait.

6 Donc vous avez maintenu ça jusqu'à son
7 excardination/incardination dans le nouveau diocèse?

8 **MONS. LAROCQUE:** C'est ça.

9 **Me DUMAIS:** C'est ça.

10 **MONS. LAROCQUE:** Et vous voyez là ce dont je
11 faisais référence ce matin ou cet après-midi, que j'ai eu
12 deux recommandations opposées.

13 **Me DUMAIS:** Pardon? Est-ce que vous pouvez
14 répéter?

15 **MONS. LAROCQUE:** Le thérapeute dit qu'il
16 devrait faire du ministère et puis mon comité me disait de
17 l'enlever de tout ministère jusqu'à sa réhabilitation.
18 Lui, il dit qu'une partie de sa réhabilitation serait de
19 faire du ministère.

20 **Me DUMAIS:** Et puis évidemment la
21 distinction entre les deux semble être que votre comité a
22 fait cette recommandation après avoir parlé au Père
23 Vaillancourt, au Père Bisailon, à chacune des victimes et
24 à leurs familles.

25 Ensuite, je comprends qu'après que vous avez

1 reçu la lettre du Père Deslauriers datée du 16 avril 1986
2 indiquant qu'il n'avait pas l'intention de se présenter au
3 comité, devant le comité, que vous avez récrit au Père
4 Deslauriers.

5 Si on peut vous amener au Document 118867?

6 **LE COMMISSAIRE:** La Pièce 2048, c'est une
7 lettre en date du 1^{er} mai 1986 au Père Gilles de Monseigneur
8 LaRocque.

9 **--- EXHIBIT NO./PIÈCE NO. P-2048:**

10 (118867) Lettre à Gilles Deslauriers de
11 Eugène LaRocque en date du 1 mai 1986

12 **Me DUMAIS:** Puis si -- je vais vous laisser
13 la réviser.

14 **(SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)**

15 **Me DUMAIS:** Donc, dans le premier paragraphe
16 de la lettre, si vous me permettez de résumer, vous tentez
17 d'expliquer le fait qu'il n'aurait pas compris le but de
18 votre comité.

19 Dans le deuxième paragraphe, il y a une
20 référence ---

21 **MONS. LAROCQUE:** Pardon, mais vous voyez que
22 j'ai même indiqué qu'on serait prêt, à sa demande, de le
23 faire rencontrer seulement Monseigneur Guindon et le Père
24 Vaillancourt pour que les laïques ne soient pas là, parce
25 que c'était ce qu'il avait demandé. Et puis il n'a pas

1 même accédé à cela.

2 **Me DUMAIS:** O.k. Donc, est-ce que vous avez
3 considéré à ce moment-là de faire entendre le témoignage du
4 Père Deslauriers seulement par le Père Vaillancourt et
5 Monseigneur Guindon?

6 **MONS. LAROCQUE:** C'est ce que je proposais,
7 oui.

8 **Me DUMAIS:** C'est ce que vous proposiez.

9 Et puis dans le deuxième paragraphe il y a
10 une discussion au sujet du salaire. Et puis je vais lire:

11 « Puisque tu ne m'as pas répondu au
12 sujet de ton salaire, j'inclus le
13 salaire pour le mois d'avril et je
14 continuerai à t'envoyer ce même salaire
15 à chaque mois. »

16 Et évidemment, ce que j'ai de la difficulté
17 à réconcilier, c'est le fait qu'il démissionne de son poste
18 puis il continue à recevoir un salaire. Peut-être que vous
19 pouvez juste m'expliquer ce fait-là?

20 **MONS. LAROCQUE:** Il y a une certaine
21 justice, après tout. On peut pas le laisser crever de
22 faim. Il faut -- aussi longtemps qu'il est membre du
23 diocèse, le diocèse a une certaine responsabilité envers
24 lui pour qu'il puisse au moins vivre d'une façon humaine.

25 **Me DUMAIS:** O.k. Est-ce qu'il y avait eu

1 des discussions -- puis je sais que la question de salaire
2 va être adressée un peu plus loin aussi, mais disons entre
3 février et puis, disons, avril 1986, est-ce que ça avait
4 été un point de discussion avec soit le Père Deslauriers,
5 soit l'Évêque Proulx à savoir qui serait responsable de lui
6 payer son salaire?

7 **MONS. LAROCQUE:** Il me semble que
8 Monseigneur Proulx avait demandé qu'on continue à payer son
9 salaire jusqu'à ce que l'incardination, mais je ne suis pas
10 certain.

11 **Me DUMAIS:** O.k.

12 **MONS. LAROCQUE:** À un certain moment, on va
13 discontinuer son salaire à la recommandation de Monsieur
14 Bryan.

15 **Me DUMAIS:** Oui. Puis on va adresser ça un
16 peu plus tard si vous me permettez.

17 Ensuite, simplement dans le dernier
18 paragraphe, vous faites référence à l'échange de
19 correspondance que vous auriez eu avec le Pro Nonce
20 Apostolique.

21 Ensuite, si on peut regarder la Pièce 1924?

22 Donc, est-ce que c'est bien la lettre que
23 vous auriez fait parvenir à tous les participants au comité
24 ad hoc ---

25 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

1 **Me DUMAIS:** --- auquel on a fait référence
2 plus tôt?

3 **MONS. LAROCQUE:** C'est juste, oui.

4 **Me DUMAIS:** C'est juste, o.k. Merci.
5 Puis ensuite si on peut regarder la Pièce
6 79.

7 **MONS. LAROCQUE:** Voilà aussi la réponse à
8 votre -- une de vos questions. « Après l'avoir lu en son
9 entier, j'ai consulté les membres du comité ensemble. »
10 Vous m'aviez posé cette question et je pouvais pas m'en
11 rappeler.

12 **Me DUMAIS:** Donc, ça semble faire référence
13 au fait que vous auriez consulté ---

14 **MONS. LAROCQUE:** Après leur rapport.

15 **Me DUMAIS:** --- avec les membres du comité.
16 Bien peut-être si vous permettez, je peux
17 vous poser cette question-ci. Est-ce que vous vous
18 souvenez d'avoir invité les membres du comité à un souper
19 chez vous après leurs travaux effectués?

20 **MONS. LAROCQUE:** Je m'en rappelle pas mais
21 ça se pourrait fort bien parce que c'était ma coutume
22 d'essayer de récompenser les gens un peu.

23 **Me DUMAIS:** Je pensais que ça vous aurait
24 aidé là à vous souvenir.

25 Donc, si vous pouvez faire référence

1 maintenant à la Pièce 79.

2 **MONS. LAROCQUE:** Soixante-dix-neuf (79).

3 Oui.

4 **Me DUMAIS:** Donc, c'est un rapport qui vous
5 a été envoyé par Jacques Jobin. Puis à la dernière page-
6 là, il s'identifie comme prêtre et psychothérapeute. Puis
7 essentiellement, le Docteur -- je ne sais pas si c'est
8 Docteur -- Monsieur Jobin ou Père Jobin fait référence --
9 fait un résumé de la thérapie qu'il avait entreprise avec
10 le Père Deslauriers.

11 **(SHORT PAUSE/COURTE PAUSE)**

12 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous vous souvenez
13 d'avoir reçu le rapport du Père Jobin le 6 novembre 1986?

14 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

15 **Me DUMAIS:** Est-ce que vous vous souvenez
16 qu'est-ce qui étaient vos impressions à ce moment-là?

17 **MONS. LAROCQUE:** Franchement, j'ai pensé que
18 Gilles avait eu le succès de manipuler son thérapeute.

19 **Me DUMAIS:** M'hm. Donc, vous étiez -- est-
20 ce qu'il serait juste de dire que vous étiez déçu des
21 conclusions qu'il tirait?

22 **MONS. LAROCQUE:** Je ne suis pas psychologue.
23 Alors, peut-être déçu serait trop fort. Mais j'avais des
24 soupçons que le Père Gilles avait réussi, comme il avait
25 d'ailleurs réussi avec tant d'autres, à -- comme un chat à

1 tomber sur ses pattes.

2 **Me DUMAIS:** Et peut-être juste une dernière
3 question. Le Père Deslauriers avait été référé au Père
4 Jobin par Monseigneur Adolphe Proulx?

5 **MONS. LAROCQUE:** Oui.

6 **Me DUMAIS:** On peut terminer pour la
7 journée.

8 **LE COMMISSAIRE:** Donc, nous allons clôturer
9 la session. On revient demain matin à 9h30.

10 **MONS. LAROCQUE:** Merci bien.

11 **THE REGISTRAR:** Order; all rise. À l'ordre;
12 veuillez vous lever.

13 This hearing is adjourned until tomorrow
14 morning at 9:30 a.m.

15 --- Upon adjourning at 4:26 p.m. /

16 L'audience est ajournée à 16h26

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

C E R T I F I C A T I O N

I, Marc Demers a certified court reporter in the Province of Ontario, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of my notes/records to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Marc Demers, un sténographe officiel dans la province de l'Ontario, certifie que les pages ci-hautes sont une transcription conforme de mes notes/enregistrements au meilleur de mes capacités, et je le jure.



Marc Demers, CM